

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	05	INFRASTRUCTURE	07	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	02
EDUCATION	02	SOCIAL	05	TRANSPORT	02
ADMINISTRATION	38	RURAL	05	TELECOMMUNICATION	05

N° 2827

9 Juin 2023

9 June 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)  
Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/DM/CAN2/SG/UPE/2023 du 17/04/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°005/DM/CAN2/SG/UPE/2023 DU 17/04/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/DC/CAYII/ CIPM/SMP/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/CAYII/ CIPM/SMP/2023 DU 10 MAI 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIVE A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN TRANSFORMATEUR ELECTRIQUE DE 160 KVA POUR L'ALIMENTATION ET L'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'ENERGIE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 2
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">010/C/CAN2/SG/UPE/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUÉ N°010/C/CAN2/SG/UPE/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'AVIS DE CONSULTATION NATIONAL OUVERT N°01/ACNO/CAN-2/CDPM/2023 DU 04 AVRIL 2023, POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'EKANGTE-VILLAGE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2EME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 023 /23/DM/C.EDZ/SG du 03/5/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N° 023 /23/DM/C.EDZ/SG DU 03/5/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL N° 02/AONO/C-EDZ/SG/CIPM/ 2023 DU 11 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION D'ENERGIE ELECTRIQUE PAR L'EQUIPEMENT DES GENERATEURS D'ENERGIE SOLAIRE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MVOMDOUMBA DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°000055/D/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°000055/D/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP DU 08 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX ET DÉCENTRÉS DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINCOM/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [05088/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF 1 N°05088/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 05/06/2023 DU PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N°17/23/DCO/SDCC/CLPM DU 22/05/2023 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES À LA DEMANDE DE COTATION N°17/23/DCO/SDCC/CIPM DU 22/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE CINQ (05) LOTS DE MACHINES-OUTILS ET PALANS À LA SODECOTON, INITIALEMENT PRÉVUE LE 07 JUIN 2023 EST REPORTÉE AU 21 JUIN 2023. LE RESTE SANS CHANGEMENT.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

7

Reference [006/C/CAN2/SG/UPE/2023 du 17/04/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N° 006/C/CAN2/SG/UPE/2023 DU 17/04/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAN-2/CDPM/2023 DU 1ER MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE DANS LES ARTERES DE NKONGSAMBA 2', DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

8

Reference [006/C/J12.02/CAK/SG/ST/23](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N°006/C/J12.02/CAK/SG/ST/23 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DCE/CAK/CIPM/2023 SUIVANT L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°02289-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA/BYJ DU 09 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE ROUTE CARREFOUR PERCEPTION-CARREFOUR INSPECTION-CARREFOUR MARCHÉ (INTER R102) L : 700 ML, DANS LACOMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

9

Reference [172/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NS/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 172/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NS/2023 DU 07/06/2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 032/ASMI/MINTP/SG/DCT/ CAO/CEA3/NS/2023 DU 03/04/2023 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES ENTREPRISES ET/OU GROUPEMENT D'ENTREPRISES POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DE 70 M DE LONGUEUR ET DE SES ACCÈS DE 3,8 KM SUR LA RIVIÈRE MMEN À OLORUNTI SUR LE TRONÇON DE ROUTE WIDIKUM-OLORUNTI-EGBECHU, DÉPARTEMENT DE LA MOMO, RÉGION DU NORD-OUEST.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

10

Reference [N° 23---539/D/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 23---539/D/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 20/04/2023, POUR LA PRODUCTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>11</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">12/DM/C/PTA/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N°12/DM/C/PTA/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AAONO/CPTA/CIPM/2023 DU 03/03/2023 RELATIF A LA FOURNITURE ET LA POSE DE QUATRE-VINGT (80) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE PITOIA, DEPARTEMENT DE LA DENOUE, REGION DU NORD
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>12</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">07/DM/CAN2/SG/UPE/2023 du 22 Mai 2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N° 07/DM/CAN2/SG/UPE/2023 DU 22 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 05/AONO/CAN-2/CDPM/2023 DU 03 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE : PISTE 1 : IMPRIMERIE PROTESTANT-CHEFFERIE SOSSO LONGUE DE 1,200 KM ; PISTE 2 : ENTREE CHATEAU PALMIERS-CARREFOUR BORNE FONTAINE LONGUE DE 100 ML ; PISTE 3 : CARREFOUR GOYAVIER-DOMICILE EKWABI LONGUE DE 900 ML ; (LONGUE DE 2,200 KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2EME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>13</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°_001022_CRTV/DG/DAF/DMA/SM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°_001022_CRTV/DG/DAF/DMA/SM PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 31 JANVIER 2023 RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE DU PARC AUTOMOBILE (LOT1), GLOBALE DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE (LOT2) A LA CAMEROON RADIO TELEVISION (CRTV) EXERCICES 2023, 2024, 2025.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>14</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF RECTIFICATIF N°001</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT » N°006/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2023 DU 23 MAI 2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE INTER N22 (FEGMIMBANG)-NKOL NLONG 2 (18,70KM) DANS LA COMMUNE D'AKONO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, REGION DU CENTRE.ADDITIF RECTIFICATIF N°001
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>15</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">005/C/CAN2/SG/UPE/2023 du 17/04/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUÉ N°005/C/CAN2/SG/UPE/2023 DU 17/04/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAN-2/CDPM/2023 DU 1ER MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 MINI RESEAUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE PAR ENERGIES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE NKONGSAMBA 2', DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

16	Reference	<a href="#">003/C/CAN2/SG/UPE/2023 du 10/02/2023</a> Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°003/C/CAN2/SG/UPE/2023 DU 10/02/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAN-2/CDPM-MGO/2023 DU 03 JANVIER 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEIZE (16) LOGEMENTS SOCIAUX DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ENIE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
17	Reference	<a href="#">0000050/C/MINDDEVEL/SG/DAG/SMP</a> Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°_0000050/C/MINDDEVEL/SG/DAG/SMP DU _08 JUIN 2023_ PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES APPELS D'OFFRES N°000008/AONO/MINDDEVEL/CIPM/2023 ET N°000009/AONO/MINDDEVEL/CIPM/2023 DU 20 AVRIL 2023 POUR L'EXTENSION DU RÉSEAU INFORMATIQUE ET L'INTERCONNEXION À LA FIBRE OPTIQUE DU RÉSEAU LOCAL DU BÂTIMENT ANNEXE C DU MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
18	Reference	<a href="#">N°03/C/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/jorez</a> Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°03/C/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/JOREZ PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 20 AVRIL 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DE L'APPLICATION DE GESTION ET DE PILOTAGE DE LA PERFORMANCE(BUDGETAIRE) A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
19	Reference	<a href="#">18/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/SJPMM/2022</a> Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°_18_/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/SJPMM/2022 DU _04 JUIL 2023_ PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°013/DC/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/SPM/2022 DU 25/05/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DES SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ABRITANT L'UNITE DE COORDINATION DU PROLAC.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
20	Reference	<a href="#">0819 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NS/2023</a> Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0819 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NS/2023 DU 07/06/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 032/ASMI/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/NS/2023 DU 03/04/2023 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES ENTREPRISES ET/OU GROUPEMENT D'ENTREPRISES POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DE 70 M DE LONGUEUR ET DE SES ACCÈS DE 3,8 KM SUR LA RIVIÈRE MMEN À OLORUNTI SUR LE TRONÇON DE ROUTE WIDIKUM-OLORUNTI-EGBECHU, DÉPARTEMENT DE LA MOMO, RÉGION DU NORD-OUEST.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>21</b>	Reference	<a href="#">13/DM/C/PTA/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°13/DM/C/PTA/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AAONO/CIPM- CPTA/2023 DU 07/03/2023 POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) A PITOA DANS LA COMMUNE DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA RENOUE, REGION DU NORD
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

<b>22</b>	Reference	<a href="#">N°000028/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N°000028/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 8 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CIPM/MINAS/2023 DU 24 FÉVRIER 2023 POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LA MISE EN PLACE DE LA BASE DE DONNÉES DU REGISTRE SOCIAL UNIFIÉ DU CAMEROUN (RESUC).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>23</b>	Reference	<a href="#">006/DM/CAN2/SG/UPE/2023 du 17/04/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N°006/DM/CAN2/SG/UPE/2023 DU 17/04/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

<b>24</b>	Reference	<a href="#">003/DM/CAN2/SG/UPE/2023 du 10/02/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N°003/DM/CAN2/SG/UPE/2023 DU 10/02/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>25</b>	Reference	<a href="#">08/DM/CAN2/SG/UPE/2023 du 22 Mai 2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 08/DM/CAN2/SG/UPE/2023 DU 22 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 06 /AONO/CAN.2/CDPM/2023 DU 04 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE «NGANG-LIMITE BAREHOCK, AVEC REHABILITATION DU PONCEAU EDJEL-NSOUNG» (2 KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA ELLE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

<b>26</b>	Reference	<a href="#">011/DM/CAN2/SG/UPE/2023 du 22 Mai 2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°011/DM/CAN2/SG/UPE/2023 DU 22 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT(EN PROCEDURE D'URGENCE) N°04/AONO/CAN-2/CDPM/2023 DU 03 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAJTAIRE D'EDJOGMOA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2EME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>27</b>	Reference	<a href="#">011/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N°011/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°011/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 27 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE TYPE R+2 DESTINÉ À L'ADMINISTRATION MÉDICALE DE L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

<b>28</b>	Reference	<a href="#">N°_001022_CRTV/DG/DAF/DMA/SM</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N°_001022_CRTV/DG/DAF/DMA/SM PORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 31 JANVIER 2023 RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE DU PARC AUTOMOBILE (LOT1), GLOBALE DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE (LOT2) A LA CAMEROON RADIO TELEVISION (CRTV) EXERCICES 2023, 2024, 2025.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

<b>29</b>	Reference	<a href="#">N° 23---538/D/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/jorez</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N° 23---538/D/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/JOREZ DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 20 AVRIL 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DE L'APPLICATION DE GESTION ET DE PILOTAGE DE LA PERFORMANCE (BUDGETAIRE) A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

<b>30</b>	Reference	<a href="#">05089/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	ADDITIF 1 N°05089/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 05/06/2023 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°072/23/AONO/SDCC/CIPM DU 12/05/2023 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°072/23/AONO/SDCC/CIPM DU 12/05/2023 POUR LA FOURNITURE D'UNE AMBULANCE MÉDICALISÉE À LA SODECOTON, INITIALEMENT PRÉVUE LE 08 JUIN 2023 EST REPORTÉE AU 22 JUIN 2023. LE RESTE SANS CHANGEMENT.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

<b>31</b>	Reference	<a href="#">05BIS/DC/RE/B13/ SIGAMP/CDPMP/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 05 BIS /DC/RE/B13/ SIGAMP/CDPMP/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MOBILIERS DE BUREAUX DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU HAUT-NYONG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	21-06-2023

<b>32</b>	Reference	<a href="#">N°1304-23/ADC/DG/DG.A/DG.M/DG.MT/ta</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUEN°1304-23/ADC/DG/DG.A/DG.M/DG.MT/TAPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 15/03/2023
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>33</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">002/DC/C-MATOMB/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/C-MATOMB/CIPM/2022 DU 06 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> 04-07-2023</p>
-----------	---

<b>34</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">001/DC/CMAT/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/CMAT/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT EN MATERIEL AUX CENTRES DE SANTE INTEGRES NKENGLIKOCK ET DE LISSE DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> 04-07-2023</p>
-----------	--

<b>35</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">07/C/CAN2/SGIUPE/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUÉ N°07/C/CAN2/SGIUPE/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°05/AONO/CAN-2/CDPM/2023 DU 03 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE : PISTE 1 : IMPRIMERIE PROTESTANT-CHEFFERIE SOSSO LONGUE DE 1,200 KM ; PISTE 2 : ENTREE CHATEAU PALMIERS-CARREFOUR BORNE FONTAINE LONGUE DE 100 ML ; PISTE 3 : CARREFOUR GOYAVIER-.DOMICILE EKWABI LONGUE DE 900 ML ; (LONGUE DE 2,200 KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2EME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>36</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">011/C/CAN2/SG/UPE/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUÉ N°011/C/CAN2/SG/UPE/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°04/AONO/CAN-2/CDPM/2023 DU 03 AVRIL 2023, F POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE D'EDJOGMOA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2EME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>37</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">011/C/HGD/DG/DTH/SMP/2023</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°011/C/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°011/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 27 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE TYPE R+2 DESTINÉ À L'ADMINISTRATION MÉDICALE DE L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD).</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>38</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°_000089_CRTV/DG/DAF/DMA/SM</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°_000089_CRTV/DG/DAF/DMA/SM PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 31 JANVIER 2023 RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE DU PARC AUTOMOBILE (LOT1), GLOBALE DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE (LOT2) A LA CAMEROON RADIO TELEVISION (CRTV) EXERCICES 2023, 2024, 2025</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>39</b>	Reference	<a href="#">001</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	ADDITIF N°001 A LA DEMANDE DE COTATIONS N016/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2023 DU 24 MAI 2023 RELATIVE A L'ENTRETIEN DES VEHICULES DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>40</b>	Reference	<a href="#">019/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/SJPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°019/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/SJPM/2022 DU 01 JUIN 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°010/DC/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2022 DU 28/02/2022RELATIVE A LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES LOCAUX ABRITANT L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>41</b>	Reference	<a href="#">021/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/SJPM2022</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 021/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/SJPM2022 DU ____06 SEPT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°014/DC/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/SJPM/2022 DU 25/07/2022 RELATIF A LA FOURNITURE ET LIVRAISON DE VINGT (20) MOTOPOMPES AUX ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS AGRICOLES DU DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>42</b>	Reference	<a href="#">1305 -23/ADC/DG/DGA/DG.M</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

<b>43</b>	Reference	<a href="#">N°000009/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°000009/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 8 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CIPM/MINAS/2023 DU 24 FÉVRIER 2023 POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LA MISE EN PLACE DE LA BASE DE DONNÉES DU REGISTRE SOCIAL UNIFIÉ DU CAMEROUN (RESUC).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

<b>44</b>	Reference	<a href="#">004/DM/CAN2/SG/UPE/2023 du 10/02/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N°004/DM/CAN2/SG/UPE/2023 DU 10/02/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>45</b>	Reference	<a href="#">05304/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N°05304/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 06/06/2023 D'OFFRES NATIONAL OL'VERT N°043/23/AONO/SDCC/CIPM DU 23/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX SILOS A GRAINES DE 3500T ET UNE AIRE DE MARQUAGE A BALLE EN PAVES BETON DE 1200 M2 A L'USINE EGRENAGE DE GUIDER, EN TROIS(03)LOTS
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

<b>46</b>	Reference	<a href="#">0628 -23/ADC/DG/DG/DG.M/DG.MT/ta</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION N° 0628 -23/ADC/DG/DG/DG.M/DG.MT/TA PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA RÉFECTION DE L'ÉTANCHÉITÉ DE L'AUVENT DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MAROUA-SALAK (PHASE I).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

<b>47</b>	Reference	<a href="#">016/AONO/R-CE/D-MI/C-BAF/CDPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/R-CE/D-MI/C-BAF/CDPM/2023 DU 09 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LAC MUNICIPAL DANS LA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE N° DÉSIGNATION DU PROJET LOCALITÉ UNITÉ ADMINISTRATIVE COÛT PROJET TTC 1. POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LAC MUNICIPAL BAFIA ARRONDISSEMENT DE BAFIA 16 825 000 FCFA
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	12-07-2023

<b>48</b>	Reference	<a href="#">COMMUNIQUE</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'EVALUATION DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET DES OFFRES TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/APN/CIPM/2023 DU 24 AVRIL 2023 POUR LA PRE-SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REFONTE DU MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES, COMPTABLES ET BUDGETAIRES DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN).FINANCEMENT : APN, EXERCICE 2023IMPUTATION : 2023-03-030602-613100
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

<b>49</b>	Reference	<a href="#">006/AONO/C-NGOMEDZAP/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/C-NGOMEDZAP/CIPM/2023 DU 02/06/2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DU SUIVI ET DE CONTROLE DES TRAVAUX DE POUR LE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR LE TRONCON CARREFOUR CETICEKOUENDJI (INTER N22) - OSSOBIKOBO - ANGONFEME - AKONGO - DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTREEKOUDBESSANDA (LIMITE MVENGUE) DANS LA COMMUNE DE NGOMEDZAP,
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	29-06-2023



## # RESUME DES CONSULTATIONS

50	Reference	<a href="#">000002/AONO/BC-PME S.A./DG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000002/AONO/BC-PME S.A./DG/CIPM/2023 DU 09 JUIN 2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES DE LA BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES POUR LA PERIODE ALLANT DU 01ER JANVIER 2024 AU 31 DÉCEMBRE 2026 FINANCEMENT BUDGET DE FONCTIONNEMENT BC-PME SA EXERCICES 2024, 2025 ET 2026
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	27-06-2023
51	Reference	<a href="#">011/AONO/DG/CIPM/CAMTEL</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°2023/011/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 09 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES GROUPES ÉLECTROGÈNES DE REDONDANCE DANS CERTAINS SITES TECHNIQUES SENSIBLES.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	07-07-2023
52	Reference	<a href="#">047/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2023 DU 07/06/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTEINT N° 047/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2023 DU 07/06/2023 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE, GÉOTECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA NATIONALE N2 : SECTION DE ROUTE REVÊTUE : EBOLOWA-MEFOUP (LIMITE MVILA) - AMBAM (91.52 KM), DANS LA RÉGION DU SUD.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP – LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	12-07-2023
53	Reference	<a href="#">N° 0 3/23/C/C-EDZ/SG DU 31/5/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0 3/23/C/C-EDZ/SG DU 31/5/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS ET ATTRIBUTION DE L'APPEL N° 02/AONO/C-EDZ/SG/CIPM/2023 DU 11 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION D'ENERGIE ELECTRIQUE PAR L'EQUIPEMENT DES GENERATEURS D'ENERGIE SOLAIRE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MVOMDOUMBA DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN FINANCEMENT : MINSANTE 2023
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
54	Reference	<a href="#">N° 02 /C/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 02 /C/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMARPORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 20/04/2023, POUR LA PRODUCTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
55	Reference	<a href="#">00094/E/2/AONO/MINHDU/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°00094/E/2/AONO/MINHDU/CIPM/2023 DU 08 JUIN 2023POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN PAVES DE LA VOIE D'ACCES A L'HOTEL SAINT VICTOIRE, PAR MOSQUEE BONAMOUSSADI A DOUALA. (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	04-07-2023

#

## RESUME DES CONSULTATIONS

 Reference [003/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2023](#) [Lire](#)

56

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE BENGUE-TIKO, DANS LA COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 04-07-2023

 Reference [006/D/J12.02/CAK/SG/ST/23](#) [Lire](#)

57

Titre/objet DÉCISION N°006/D/J12.02/CAK/SG/ST/23 DU 29 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DCE/CAK/CIPM/2023 SUIVANT L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°02289-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA/BYJ DU 09 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE ROUTE CARREFOUR PERCEPTION-CARREFOUR INSPECTION-CARREFOUR MARCHÉ (INTER R102) L : 700 ML, DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

 Reference [10/DM/CAN2/SG/UPE/2023 du 22 Mai 2023](#) [Lire](#)

58

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 10/DM/CAN2/SG/UPE/2023 DU 22 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION NATIONAL OUVERT N°01/ACNO/CAN-2/CDPM/2023 DU 04 AVRIL 2023, POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'EKANGTE-VILLAGE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2EME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

 Reference [004/AONO/RE/DK/C-OULI/CIPM/2023](#) [Lire](#)

59

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE AUBERGE MUNICIPALE A TOCKTOYO, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 04-07-2023

 Reference [14/AONO-PU/RN/D42/C/CIPM/SIGAMP/2023](#) [Lire](#)

60

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°14/AONO-PU/RN/D42/C/CIPM/SIGAMP/2023 DU 08/06/2023 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE LA ROUTE COMMUNALE BOURWOY (INTER R040302) ? MAYARDA - BOKO ? MOUSGOY (INTER R04032) LONGUEUR: 34 KM

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 28-06-2023

 Reference [13/AONO-PU/RN/D42/C/CIPM/SIGAMP/2023](#) [Lire](#)

61

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°13/AONO-PU/RN/D42/C-CIPM/SIGAMP/2023 DU 08/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE LA ROUTE COMMUNALE BOURWOY (INTER R040302) - MAYARDA ? BOKO - MOUSGOY (INTER R04032) LONGUEUR: 34 KM

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 28-06-2023



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>62</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N/A</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C-DEUK/CIPM/2023 DU 10 MAI 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DUR LA RIVIERE GOUOH DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>63</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">07081/AONO/CAA/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07081/AONO/CAA/CIPM/2023 DU 05 JUIN 2023 POUR LE RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES EN VUE DE LA MAINTENANCE ET L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS, DES EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES ET ÉNERGETIQUES DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	18-06-2023

<b>64</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">007/DC/RE/DK/C.OULI/SG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DEMANDE DE COTATION N°007/DC/RE/DK/C.OULI/SG/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR L'EQUIPEMENT DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE OULI ET DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE TOCKTOYO, DÉPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST. ( EN PROCEDURE D'URGENCE) LOT1 : AUBERGE MUNICIPALE DE OULI ET LOT2 : AUBERGE MUNICIPALE DE TOCKTOYO
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	05-07-2023

<b>65</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">05/AONO PU/C-NGOMEDZAP/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO PU/C-NGOMEDZAP/CIPM/2023 DU 02/06/2023 POUR LE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR LE TRONCON CARREFOUR CETIC EKOUENDJI (INTER N22) - OSSOBIKOBO - ANGONFEME - AKONGO - EKOUBESSANDA (LIMITE MVENGUE) : PHASE 1, 2 ET 3 DANS LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	26-06-2023

<b>66</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">012/AONR/CR-LT/CIPM/2023 DU 09/06/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°012/AONR/CR-LT/CIPM/2023 DU 09/06/2023 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CLOTURE ET L'AMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS DU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	27-06-2023

<b>67</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000028/AONO/MINEE/CIPM/23 DU 07 JUIN 2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000028/AONO/MINEE/CIPM/23 DU 07 JUIN 2023 SUIVANT LA DEROGATION D'EXEMPTION DE LA PRE-QUALIFICATION A LA PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES N°01765-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/NC DU 06 AVRIL 2023 POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA CONFIGURATION D'UN LOGICIEL DE GESTION ET DE CENTRALISATION DU COURRIER DU MINEE
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	05-07-2023

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>68</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/AONO/C-LOLO/SIGAMP/CIPM/2023 DU 23/05/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°001/ACE/C-LOLO/SIGAMP/CIPM/2023 DU 23/05/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LOLODORF, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD (EN PROCEDURE DE GRÉ À GRÉ FINANCEMENT : BUDGET FEICOM / COMMUNE DE LOLODORF, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	26-06-2023

<b>69</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">19/AONO/ADC/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 09/06/2023 POUR LA REHABILITATION DES CHAMBRES FROIDES DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	10-06-2023

<b>70</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/DC//COM- BAFIA/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC//COM- BAFIA/CIPM/2023 DU 09 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE COMMUNE DE BAFIA FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	12-07-2023

<b>71</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000026/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000026/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PAR EXTENSION BASSE TENSION MONOPHASEE DANS LA LOCALITE D'OVANGOU II, DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE. (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEE, EXERCICE 2023 MAITRE D'OUVRAGE : MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	03-07-2023

<b>72</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">010 /ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SA/SPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATIONS D'INTERET N°010 /ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SA/SPM/2023 DU 08 JUIN 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (BUREAU D'ETUDES) EN VUE D'ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE DANS LE CADRE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES DISPOSITIFS DE DEFENSE DE RESTAURATION DES SOLS ET DE CONSERVATION DES EAUX ET DES SOLS DANS LA COMMUNE DE WAZA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	23-06-2023

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>73</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">009/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SA/SPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATIONS D'INTERET N°009/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SA/SPM/2023 DU 08 JUIN 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (BUREAU D'ETUDES) EN VUE D'ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE DANS LE CADRE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES PETITS PÉRIMÈTRES IRRIGUES DE TYPE CALIFORNIEN AVEC APPROVISIONNEMENT EN EAU PAR ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES COMMUNES DE LOGONE BIRNI, KOUSSERI, MAKARY ET HILE-ALIFA, DANS LE DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	23-06-2023

<b>74</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">08/C/CAN2/SG/UPE/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUÉ N°08/C/CAN2/SG/UPE/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 06 /A0NO/CAN.2/CDPM/2023 DU 04 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE «NGANG?LIMITE BAREHOCK, AVEC REHABILITATION DU PONCEAU EDJEL-NSOUNG» (2 KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2EME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>75</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000029/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 07 JUIN 2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000029/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 07 JUIN 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET) DEVANT ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE DANS LE CADRE DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE MT TRIPHASE ET EXTENSION BT AVEC BRANCHEMENTS MENAGES DES LOCALITES SITUÉES SUR L'AXE CARREFOUR ELAT-CENTRE URBAIN D'ESSE-BIKOUÉ DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AFAMBA, REGION DU CENTRE, EN DEUX (02) LOTS. (EN PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICEXERCICE 2023MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	06-07-2023

<b>76</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°000022/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°000022/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP DU 08 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINCOM/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATIONFINANCEMENT : BIP/MINCOM/2023
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>77</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">820/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/OBD/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 820/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/OBD/2023 DU 07/06/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ÉVALUATION DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 003/AONR/ MINTP/CIPM-SPIAG/CCCMP-SPI/2023 DU 09/01/2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DES DONNEES DE TRAFIC SUR LE RESEAU ROUTIER NATIONAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP-EXERCICES 2023 ET SUIVANTS ; IMPUTATION : 36 128 01 3300115 361333.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>78</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N° 000089_CRTV/DG/DAF/DMA/SM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°_000089_CRTV/DG/DAF/DMA/SM IMPORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 31 JANVIER 2023 RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE DU PARC AUTOMOBILE (LOT1), GLOBALE DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE (LOT2) A LA CAMEROON RADIO TELEVISION (CRTV) EXERCICES 2023, 2024, 2025.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>79</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/AONO/C-MATOMB/SIGAMP/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-MATOMB/SIGAMP/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES À L'ÉCOLE MATERNELLE DE MANDOUMBA ET DE RÉHABILITATION DE LA TOITURE D'UN BLOC DE DEUX 02 SALLES DE CLASSES À L'EP MAYEBEGDANS LA COMMUNE DE MATOMB DEPARTEMENT DU NYONG-ET-KELLE.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	11-08-2023

<b>80</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">COMMUNIQUE N°012/AONO/HGD/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'ANALYSE DES PIECES ADMINISTRATIVES ET DES OFFRES TECHNIQUES RECUES EN REPONSE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 04 MAI 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT R+2 POUR L'ADMINISTRATION MÉDICALE A L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD).
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>81</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/AONO/C-MATOMB/SIGAMP/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-MATOMB/SIGAMP/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU DÉFINITIF À BOUMBONE SUR LA RIVIÈRE LIKOL LIKUL CONSTRUCTION D'UN SÉCHOIR MOBIL À MAYOS DANS LA COMMUNE DE MATOMB DEPARTEMENT DU NYONG-ET-KELLE.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	11-08-2023

<b>82</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">015/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°015/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2022 DU 13 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°011/DC/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2022 DU 28/02/2022 RELATIF A L'ACQUISITION DE QUINZE (15) SMARTPHONES DE GRANDES CAPACITES POUR LE SUIVI ET LA COLLECTE DES DONNEES ELECTRONIQUES ET GEOSPATIALES POUR LE COMPTE PROJET DE RELANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DU LAC TCHAD.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>83</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°016/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°016/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2022 DU 13/05/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°006/DC/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2022 DU 28/02/2022 RELATIF A LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DES SEMENCES AMELIOREES AUX ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS AGRICOLES DU DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>84</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">017/AONO/C-BAFIA/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/C-BAFIA/CIPM/2023 DU 09 JUIN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PONTS DEFINITIFS SUR LA RIVIERE GUEN PORTEE 15ML (MAISON DU PARTI-BIAMO) ET DENVER PORTEE 10ML (DENVERLYCEE TECHNIQUE DE BAFIA) DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAFIA, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	12-07-2023

<b>85</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">032/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/SJPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°_032_/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/SJPM/2022 DU 22 SEPT 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°017/DC/MINEPAT/PROLAC/CSPM/RAF/SPM/SJPM/2022 DU 11/08/2022 RELATIF A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DU PERSONNEL DE L'UNITÉ DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET ET DE LEURS FAMILLES.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>86</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">019_/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/SJPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°019_/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/SJPM/2022 DU 15/07/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°012/DC/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/SPM/2022 DU 25/05/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES MULTI USAGES A ENERGIE SOLAIRE AVEC CHATEAU EN BETON ARME : UN (01) A AFADE, UN (01) A KOKIO DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAKARY ET UN (01) A TANE DANS L'ARRONDISSEMENT DE GOULFEY DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI REGION DE L'EXTREME-NORD.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>87</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001BIS/AONO/MO/CIPM/C-MVANGAN/2023 DU 06/06/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001BIS/AONO/MO/CIPM/C-MVANGAN/2023 DU 06/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE A MEBEMENKO (1ÈRE PHASE) DANS LA COMMUNE DE MVANGAN.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	04-07-2023

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>88</b>	<b>Reference</b> <a href="#">09/AONO/RE/B13/SIGAMP/CDPMP/2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/RE/B13/SIGAMP/CDPMP/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DES FINANCES DU HAUT-NYONG À ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINFI - EXERCICE 2023  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> 07-07-2023
-----------	--

<b>89</b>	<b>Reference</b> <a href="#">06/AONO/C.LOLO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 12/05/2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C.LOLO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 12/05/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CENTRE DE SANTE URBAIN DE LOLODORF DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOLODORF, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> 23-06-2023
-----------	---

<b>90</b>	<b>Reference</b> <a href="#">n/a</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> EVALUATION DU SYSTÈME DES MARCHÉS PUBLICS SUIVANT LA MÉTHODOLOGIE MAPS II RESULTAT DEFINITIF DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2023 DU 24 AVRIL 2023 RELATIF A LA CONSTITUTION D'EQUIPES D'EXPERTS DEVANT CONDUIRE L'EVALUATION DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS SUIVANT LA METHODOLOGIE MAPS II  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>91</b>	<b>Reference</b> <a href="#">09/C/CAN2/SG/UPE/2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUÉ N°09/C/CAN2/SG/UPE/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL I OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 07 /AONO/CAN-2/CDPM/2023 DU 04 AVRIL 2023, POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE QUARANTE CINQ (45) LAMPADAIRES SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES DANS LES ARTERES DE NKONGSAMBA 2EME (EKANGTE-MBENG : 15, NDOGMOA-MBENG : 10, NDOGMOA : 05, SOSSO : 05, TERRE ROUGE : 05 ET KILOMBO : 05) DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2EME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.  <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>92</b>	<b>Reference</b> <a href="#">05307/23/DG/DAG/S-DAMP/SMP/AH</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> DECISION N°05307/23/DG/DAG/S-DAMP/SMP/AH DU 06/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°041/23/AONO/SDCC/CLPM DU 22/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE A L'USINE D'EGRENAGE DE NGONG  <b>Nature de prestation</b> Travaux  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>93</b>	<b>Reference</b> <a href="#">004/C/CAN2/SG/UPE/2023 du 10/02/2023</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMUNIQUÉ N°004/C/CAN2/SG/UPE/2023 DU 10/02/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CAN-2/CDPM-MGO/2023 DU 03 JANVIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEIZE (16) LOGEMENTS SOCIAUX DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2', DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>94</b>	<b>Reference</b> <a href="#">09/DM/AN2/SG/UPE/2023 du 22 Mai 2023</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N° 09/DM/AN2/SG/UPE/2023 DU 22 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 07/AONO/CAN-2/CDPM/2023 DU 04 AVRIL 2023, POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE QUARANTE CINQ (45) LAMPADAIRES SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES DANS LES ARTERES DE NKONGSAMBA 2EME (EKANGTE-MBENG : 15, NDOGMOA-MBENG : 10, NDOGMOA : 05, SOSSO : 05, TERRE ROUGE : 05 ET KILOMBO : 05), DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA ERNE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>95</b>	<b>Reference</b> <a href="#">002/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ DE TRENTE(30) COMPTOIRS ET UN BLOC TOILETTE A TROIS(03) COMPARTIMENTS A MBELEBINA ; DANS LA COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. (EN PROCEDURE D'URGENCE)
<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
<b>Date de cloture</b>	04-07-2023

<b>96</b>	<b>Reference</b> <a href="#">006/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE D'UNE PISTE AGRICOLE OULI - GOUSANGA, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. (EN PROCEDURE D'URGENCE)
<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
<b>Date de cloture</b>	05-07-2023

<b>97</b>	<b>Reference</b> <a href="#">013/AONO/CAN-2/CDPM/2023 DU 08/05/2023</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/CAN-2/CDPM/2023 DU 08/05/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE « CARREFOUR LEROY-RN5, AVEC BRETELLE PETIT MARCHÉ » ; LONGUE DE 2,00 KM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2EME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : FONDS ROUTIERS/ MINTP EXERCICE 2023 ET SUIVANTS
<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
<b>Date de cloture</b>	21-06-2023

<b>98</b>	<b>Reference</b> <a href="#">07/AONO/COM.LOLO/SIGAMP/CIPM/2023 DU 25/05/2023</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°07/AONO/COM.LOLO/SIGAMP/CIPM/2023 DU 25/05/2023 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE D'UNE PISTE AGRICOLE DANS LA LOCALITE DE BIKALLA, 05 KM DE LONG, DANS LA COMMUNE DE LOLODORF, DÉPARTEMENT DE L'OCEAN, RÉGION DU SUD.
<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
<b>Date de cloture</b>	23-06-2023

<b>99</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A TOCKTOYO, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. ( EN PROCEDURE D'URGENCE)
<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
<b>Date de cloture</b>	04-07-2023

#

RESUME DES CONSULTATIONS

100

Reference	<a href="#">01/AC/CABAFIII/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 01/AC/CABAFIII/CIPM/2022 DU 02/06/2023 POUR L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM AU BENEFICE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	26-06-2023



## AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**DECISION N° 23---539/D/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 20/04/2023, POUR LA PRODUCTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** la Constitution ;

**Vu** la Loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Établissements Publics ;

**Vu** la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

**Vu** la Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres Entités Publiques ;

**Vu** la Loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

**Vu** le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents ;

**Vu** le Décret N°2006/026 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;

**Vu** La Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 août 2013 ;

**Vu** le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** le Décret N°2019/150 du 22 mars 2019 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;

**Vu** L'Arrêté N°00000010/MINFI du 20 janvier 2020 portant nomination d'un Agent Comptable auprès de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) ;

**Vu** l'Arrêté N°00000008/MINFI du 30 mars 2022 portant nomination des Responsables dans les Services déconcentrés du Ministère des Finances ;

**Vu** La Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

**Vu** la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 05 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

**Vu** La Circulaire n°00000006/C/MINFI/DU 30 Décembre 2022 Portant Instruction relative à la Lois de Finances, au Suivi et



au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

**Vu** La Décision N°00000571/CAB/MINMAP du 11 août 2021 portant nomination du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ANTIC ;

**Vu** La Décision N° 23-471/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/jsb du 16 mai 2023 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) ;

**Vu** La résolution N°3 du 22 décembre 2022, portant adoption du budgétaire de l'ANTIC, exercice 2023 ;

**Vu** le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°01/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 du 20/04/2023, pour la production des Supports de Communication de l'ANTIC, exercice 2023 ;

**Considérant** la correspondance N°01/N/DG/ANTIC/P/CIPM/SEC, datée du 07 juin 2023, portant Proposition d'Attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert N°01/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 du 20/04/2023, pour la production des Supports de Communication de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), exercice 2023.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**: L'Appel d'Offres National Ouvert N°01/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 du 20/04/2023, pour la production des Supports de Communication de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), exercice 2023, est attribué comme suit :

INTITULE	STRUCTURE	DUREE D'EXECUTION	MONTANT TTC
<b>PRODUCTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC)</b>	<b>AMIREY SARL;</b> B.P: 6061-DOUALA; Tel: 233 438 156/699 394 792	Soixante (60) jours calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations	Vingt-quatre millions cinq cent quinze mille dix (24 515 010) FCFA

YAOUNDE le 9 Juin 2023

**Article 2** : Ladite structure est invitée à se présenter à la Direction Générale de l'ANTIC, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés, sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP 6170, Tél: 94 403 868, pour l'accomplissement des formalités liées à l'établissement du projet de Lettre-Commande y relatif.

**PROF. EBOT EBOT ENAW**

**Article 3** : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

**COMMUNE DE YAOUNDE II**

**DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/CAYII/ CIPM/SMP/2023 DU 10 MAI 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE  
RELATIVE A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN TRANSFORMATEUR ELECTRIQUE DE 160 KVA  
POUR L'ALIMENTATION ET L'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'ENERGIE DE LA MAIRIE DE  
YAOUNDE 2**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

<b>1</b>	<b>Cout Prévisionnel</b>
	<b>Au lieu de ...</b> Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de <b>Dix-sept- millions (17 000 000) de francs CFA TTC</b>
	<b>Lire plutot</b> Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de <b>Vingt millions (20 000 000) de francs CFA TTC</b>

<b>2</b>	<b>Autres</b>
	<b>Au lieu de ...</b> N/A
	<b>Lire plutot</b> VOIR FICHER D ORIGINE

YAOUNDE le 9 Juin 2023

Le MAIRE

**AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL**

## PROJET D'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE

**ADDITIF N°001 A LA DEMANDE DE COTATIONS N016/DC/MINEPAT/SG/PEPS/CSPM/SPM/2023 DU 24 MAI 2023 RELATIVE A L'ENTRETIEN DES VEHICULES DU PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICACITE DE LA DEPENSE PUBLIQUE ET DU SYSTEME STATISTIQUE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### MODIFICATION DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS

AU LIEU DE : Les plis seront ouverts le 07 Juin 2023 à 15 heures précises par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PEPS dans la Salle de réunions de ladite Commission, sis à Bastos, vers la résidence de l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Pont Dragages.

LIRE : Les plis seront ouverts le 13 Juin 2023 à 15 heures précises par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PEPS dans la Salle de réunions de ladite Commission, sis à Bastos, vers la résidence de l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire, au lieu-dit Pont Dragages.

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

YAOUNDE le 7 Juin 2023

Le COORDONNATEUR TECHNIQUE

**GUEMALEU GUY RONEL**

## MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

**DECISION N°000028/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 8 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CIPM/MINAS/2023 DU 24 FÉVRIER 2023 POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LA MISE EN PLACE DE LA BASE DE DONNÉES DU REGISTRE SOCIAL UNIFIÉ DU CAMEROUN (RESUC).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **Le Ministre des Affaires Sociales, Maitre d'Ouvrage,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2018/012 du 11 janvier 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;

Vu la Loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 Avril 2003 portant régime fiscal et douanier applicable aux Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2017/383 du 18 juillet 2017 portant organisation du Ministère des Affaires Sociales ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement

Vu la Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/CIPM/MINAS/2023 du 24 février 2023 pour l'acquisition des équipements informatiques pour la mise en place de la base de données du RESUC;

Vu la lettre N°038/L/MINMAP/CIPM-MINAS/2023 du 31 mai 2023 portant proposition d'attribution du Marché ;

Vu le procès-verbal de négociation du 07 juin 2023 portant sur la modification des quantités du Marché;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Considérant l'Appel d'Offres susmentionné,

**DECIDE,**

**Article 1er :** Est attribué, aux Etablissements MANSAB - BUSINESS, BP : 6758 Yaoundé, Tel : 675 735 717, le Marché subséquent à l'Appel d'Offres susvisé, à hauteur de F CFA 184 968 675 (cent quatre-vingt-quatre millions neuf cent soixante-huit mille six cent soixante-quinze) TTC et pour un délai de livraison de soixante (60) jours.

**Article 2 :** Le mandataire desdits établissements est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics pour les modalités d'établissement et de souscription du Marché.

**Article 3 :** Les soumissionnaires ayant postulé pour ledit Appel d'Offres et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINAS. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

**Article 4:** La présente décision qui tient lieu de mainlevée de caution

de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Juin 2023

Le MINISTRE

**NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE**

## MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

**DECISION N°000055/D/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP DU 08 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINCOM/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION**

Vu La constitution ;

Vu La loi N°2018/011 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la Gestion des Finances Publiques au Cameroun ;Vu la Loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2023 ;Vu Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés ;  
Vu Le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;  
Vu Décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement.  
Vu Décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;  
Vu Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;  
Vu Le Décret n°2012/380 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de la Communication ;  
Vu La circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;  
Vu La Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB, du 25 Avril 2022, Relative à l'application du code des marchés publics ;Vu La décision n°171/DAG/DAG du 17 juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de la Communication ;  
Vu La décision n°011/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP du 17 mars 2020, modifiant et complétant certaines dispositions de la décision n°171/DAG/DAG du 17 juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de la Communication ;  
Vu la décision n°047/MINCOM/CAB du 03 juin 2021, rapportant la décision n°011/MINCOM/CAB du 23 février 2021, et portant désignation du représentant du Ministère de la Communication au sein de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Communication.  
Vu le dossier d'appel d'offres n°004/AONO/MINCOM/CIPM/2023 du 31 mars 2023 ;  
Vu les conclusions du rapport d'analyse des offres ;  
Vu la correspondance du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés n°005/MINCOM/CIPM/S du 02 juin 2023, présentant les résultats de l'appel d'offres ;  
Considérant les autres nécessités de services ;

**DÉCIDE**

**ARTICLE 1 :** L'entreprise ci-après est attributaire de la lettre commande relative à l'acquisition du matériel informatique pour les services centraux et déconcentrés du Ministère de la Communication. Il s'agit de :

Attributaire	Montant TTC (F CFA)	Délais
<b>ETS SEMAS</b> BP : 1395 Yaoundé	<b>48 016 013</b> (Quarante-huit millions seize mille treize francs)	<b>Soixante (60) jours</b>

**ARTICLE 2 :** Le Directeur Général de cette entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés, bâtiment principal du Ministère de la Communication pour l'établissement et la signature de la lettre commande y relative.

YAOUNDE le 8 Juin 2023

Le MINISTRE

**SADI René Emmanuel**

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**ADDITIF 1 N°05088/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 05/06/2023 DU PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION N°17/23/DCO/SDCC/CLPM DU 22/05/2023 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES À LA DEMANDE DE COTATION N°17/23/DCO/SDCC/CIPM DU 22/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE CINQ (05) LOTS DE MACHINES-OUTILS ET PALANS À LA SODECOTON,INITIALEMENT PRÉVUE LE 07 JUIN 2023 EST REPORTÉE AU 21 JUIN 2023. LE RESTE SANS CHANGEMENT.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les soumissions seront établies en <b>six (06)</b> exemplaires dont <b>un (01)</b> original et <b>cinq (05)</b> copies et parviendront au plus <b>tard le 07/06/2023 à 15 heures</b>, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :</p> <p style="text-align: center;"><b>DEMANDE DE COTATION N°17/23/DCO/SDCC/CIPM DU 22/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE CINQ (05) LOTS DE MACHINES-OUTILS ET PALANS A LA SODECOTON</b></p> <p style="text-align: center;"><b>« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Les soumissions seront établies en <b>six (06)</b> exemplaires dont <b>un (01)</b> original et <b>cinq (05)</b> copies et parviendront au plus <b>tard le 21/06/2023 à 15 heures</b>, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, sous enveloppe anonyme portant la mention :</p> <p style="text-align: center;"><b>DEMANDE DE COTATION N°17/23/DCO/SDCC/CIPM DU 22/05/2023 POUR LA FOURNITURE DE CINQ (05) LOTS DE MACHINES-OUTILS ET PALANS A LA SODECOTON</b></p> <p style="text-align: center;"><b>« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».</b></p>
2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les offres seront dépouillées <b>le 07/06/2023 à partir de 16 heures</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunionsiseà la Direction Générale de la SODECOTON.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Les offres seront dépouillées <b>le 21/06/2023 à partir de 16 heures</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans sa salle de réunionsiseà la Direction Générale de la SODECOTON.</p>

*GAROUA le 5 Juin 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MOURRAIN Henri Pierre***

**COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E**

**COMMUNIQUÉ N°07/C/CAN2/SGIUPE/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N°05/AONO/CAN-2/CDPM/2023 DU 03 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE : PISTE 1 : IMPRIMERIE PROTESTANT-CHEFFERIE SOSSO LONGUE DE 1,200 KM ; PISTE 2 : ENTREE CHATEAU PALMIERS-CARREFOUR BORNE FONTAINE LONGUE DE 100 ML ; PISTE 3 : CARREFOUR GOYAVIER-.DOMICILE EKWABI LONGUE DE 900 ML ; (LONGUE DE 2,200 KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2EME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2eme, communique :

**PAR DECISION N°007/DM/CAN2/SG/UPE/2023 DU 22 MAI 2023**

L'Ets ci-dessous a été retenu comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres suscite.

<b>Intitule du projet</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant TTC (FCFA)</b>	<b>Delai de livraison</b>
Travaux de rehabilitation de la route en terre : piste 1 : imprimerie protestant-chefferie sosso longue de 1,200 km ; piste 2 : entrée château palmiers-carrefour borne fontaine longue de 100 ml ; piste 3 : carrefour goyavier- domicile Ekwabi longue de 900 ml ; (longue de 2,200 km), dans l'Arrondissement de Nkongsamba 2', Departement du Moungo, Region du littoral.	ETS KABO, Tel : 694 20 03 02	26 999 000 (vingt six millions neuf cent quatre dix neuf mine) francs CFA	Quatre vingt  dix (90) jours

Ledit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service Ressources Humaines (Unité Promotion Economique) de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2eme pour la mise au point au

contrat correspondant.

*NKONGSAMBA le 22 Juin 2023*

*Le MAIRE*

**SAMEN Patrice**

**COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E**

**COMMUNIQUÉ N°010/C/CAN2/SG/UPE/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS DE CONSULTATION NATIONAL OUVERT N°01/ACNO/CAN-2/CDPM/2023 DU 04 AVRIL 2023, POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'EKANGTE-VILLAGE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2EME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2eme , communique :  
**PAR DECISION 10/DM/CAN2/SG/UPE/2023 DU 22 MAI 2023**

L'Ets ci-dessous a ete retenu comme adjudicataire du contrat relatif a l'Appel d'Offres suscite.

<b>Intitule du projet</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant TTC (FCFA)</b>	<b>Délai de livraison</b>
equipement en materiel medical du centre de sante integre d'ekangte-village, dans l'arrondissement de nkongsamba 2eme, Departement Du Moungo, Region Du Littoral	ETS LDI, Tel :979 70 94 77	8 000 000 (Huit millions) francs CFA	Trente (30) jours

Ledit Etablissement est invite a se presenter des publication du present communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service Ressources Humaines (Unite Promotion Economique) de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2eme pour la mise au point au contrat correspondant.

*NKONGSAMBA le 22 Mai 2023*

*Le MAIRE*

**SAMEN Patrice**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**DECISION N° 172/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NS/2023 DU 07/06/2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 032/ASMI/MINTP/SG/DCT/ CAO/CEA3/NS/2023 DU 03/04/2023 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES ENTREPRISES ET/OU GROUPEMENT D'ENTREPRISES POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DE 70 M DE LONGUEUR ET DE SES ACCÈS DE 3,8 KM SUR LA RIVIÈRE MME À OLORUNTI SUR LE TRONÇON DE ROUTE WIDIKUM-OLORUNTI-EGBECHU, DÉPARTEMENT DE LA MOMO, RÉGION DU NORD-OUEST.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2022/0220 du 27/12/2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu L'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu Le Circulaire N° 001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°0000006/C/MINFI du 30 décembre 2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N° 032/ASMI/MINTP/ SG/DCT/ CAO/CEA3/NS/2023 du 03/04/2023 pour la pré-qualification des entreprises et/ou groupement d'entreprises pour l'achèvement des travaux de construction d'un pont de 70 m de longueur et de ses accès de 3,8 km sur la rivière Mmen à Olorunti sur le tronçon de route Widikum-Olorunti-Egbechu, Département de la Momo, Région du Nord-Ouest ;

DECIDE:

**Article 1** : l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N° 032/ASMI/MINTP/SG/DCT/ CAO/CEA3/NS/2023 du 03/04/2023 pour la pré-qualification des entreprises et/ou groupement d'entreprises pour l'achèvement des travaux de construction d'un pont de 70 m de longueur et de ses accès de 3,8 km sur la rivière Mmen à Olorunti sur le tronçon de route Widikum-Olorunti-Egbechu, Département de la Momo, Région du Nord-Ouest ; est déclaré **infructueux**.

**Article 4** : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 7 Juin 2023

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N° 0628 -23/ADC/DG/DG/DG.M/DG.MT/TA PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA RÉFECTION DE L'ÉTANCHÉITÉ DE L'AUVENT DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MAROUA-SALAK (PHASE I).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres **N° 06/AONO/ADC/CIPM/2023 du 15/03/2023** ;

Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives et des dossiers techniques et financiers ;

Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance n° 084-23/ADC/CIPM/se du 12 mai 2023.

## DECIDE :

**ARTICLE 1** – La lettre-commande relative à la réfection de l'étanchéité de l'auvent de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Maroua-Salak (phase I), est attribuée au **Groupement PAJO CONSULENS/ SEMIC BTP Sarl, Tél : 699 20 45 47, BP : 34761 Yaoundé**, pour un montant toutes taxes comprises de **quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-quatre mille deux cent quatre-vingt-treize (49 984 293) FCFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

**ARTICLE 2** - Le mandataire du **Groupement PAJO CONSULENS/ SEMIC BTP Sarl** est invité à se présenter à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A, pour l'établissement de ladite lettre-commande.

**ARTICLE 3** - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 6 Juin 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU THOMAS**

**COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E****DECISION N°003/DM/CAN2/SG/UPE/2023 DU 10/02/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2eme,  
(Autorite Contractante)**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi no 2019/024 du 24 Decembre 2019 portant Code General des Collectivites Territoriales Decentralisees ;

Vu le decret N° 2011/0408 du 09 decembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Decret N° 77/91 du 25 Mars 1977 determinant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicat des Communes et Etablissements Communaux modifie et complete par le decret n° 77/285 du 03 Aout 1977 ;

Vu le claret N°2001/048 du 23 fevrier 2001 portant creation, organisation et fonctionnement de l'Agence de Regulation des Marches Publics ;

Vu le Decret N°2008/019 du 17 Janvier 2008 portant creation de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2eme;

Vu le Decret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et completant certaines dispositions du

decret n° 2001/048 du 23 fevrier 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Regulation des Marches Publics

Vu le Decret n° 2001/048 du 23 fevrier 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Regulation des Marches Publics ;

Vu le Decret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalites d'application du regime fiscal et douanier des marches publics ;

Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative a la passation et au controle de l'execution des Marches Publics ;

Vu le Decret N°2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marches Publics

Vu la Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Decembre 2020 portant instructions relatives a l'execution des Lois de Finances, au suivi et au controle de l'execution du Budget de l'Etat, et des Autres Entites Publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu la Circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des regles regissant la passation, l'execution et le controle des marches publics ;

Vu la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalites de gestion de laperformance du systeme des marches publics ;

Vu la Circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalites de gestion des changements des conditions economiques des marches publics ;

Vu la Decision N°000001111/D/CAB/MINMAP/SG/DAJ du 07 Fevrier 2018 portant designation des Presidents des Commissions Departementales de Passation des Marches Publics ;

Vu la Decision N°02/D/PREFET MOUNGO/CDPM-MGO/22 du 25 Avril 2022 portant designation des Membres de la Sous-commission d'Analyse des Offres relatives aux Appels d'Offres Nationaux ouverts du 04 Avril dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2' ;

Vu l'Arrêté No 000130/A/MINDDEVEL du 3 Mars 2020 constatant l'Election de Monsieur

SAMEN Patrice au poste du Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2'

Considerant l'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/CAN-2/CDPM-MGO/2023 du 03 Janvier 2023 pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du Controle et Suivi des travaux de construction de seize (16)

Logements Sociaux de Type T2 et T3 dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2', Departement du Moungo, Region du Littoral, en procedure d'urgence ;

Considerant le Proces-verbal de proposition d'attribution de la Commission Departementale de Passation des Marches Publics du Moungo, du 04 Fevrier 2023;

**DECIDE :**

**Article 1er : La Societe DE DREAMS BULDING CONSTRUCTION SARL Tel: +237 671912328, a ete retenue comme Adjudicataire de 1 'Appel d'Offres N°002/AONO/CAN-2/CDPM-MGO/2023 du 03 Janvier 2023 pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du Controle et Suivi des travaux de construction de seize (16) Logements Sociaux de Type T2 et T3 dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2", pour un montant TTC de **17 634 690 (Dix-sept millions six cent trente-quatre mille six cent quatre-vingt-dix) Francs CFA TTC Francs CFA TTC et pour un delai d'execution de Neuf (09) mois.****

**Article 2 :** La presente Decision sera enregistree et publiee partout on besoin sera.



*NKONGSAMBA le 10 Février 2023*

*Le MAIRE*

**SAMEN Patrice**

## COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

**DECISION MUNICIPALE N° 07/DM/CAN2/SG/UPE/2023 DU 22 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 05/AONO/CAN-2/CDPM/2023 DU 03 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE : PISTE 1 : IMPRIMERIE PROTESTANT-CHEFFERIE SOSSO LONGUE DE 1,200 KM ; PISTE 2 : ENTREE CHATEAU PALMIERS-CARREFOUR BORNE FONTAINE LONGUE DE 100 ML ; PISTE 3 : CARREFOUR GOYAVIER-DOMICILE EKWABI LONGUE DE 900 ML ; (LONGUE DE 2,200 KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2EME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maitre de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2<sup>e</sup> me Autorite Contractante**

Vu la Constitution ;

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant regime financier de l'Etat et des autres Entites publiques ;

Vu La loi N°2019/024 du 24 decembre 2019 portant Code General des Collectivites Territoriales Decentralisees ;

Vu Le decret n°2001/048 du 23 fevrier 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Regulation des

Marches Publics (et ses differents textes d'application) modifie et complete par le decret N° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu Le decret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalites d'application du regime fiscal et douanier des Marches Publics ;

Vu Le decret n° 2012 /074 du 08 mars 2012 portant creation, organisation et fonctionnement des Commissions des Marches modifie et complete par le decret N° 2013/271 du 05 aoirt 2013 ;

Vu le decret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministere des Marches Publics ;

Vu le decret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marches publics

Vu la lettre N 00908/MINTP/DR datant de 1997 du Ministere des travaux Publics portant publication des directives pour la prise en compte des impacts environnementaux dans l'entretien routier ;

Vu le decret n° 2020/366 du 20 juin 2020 portant Code des Marches Publics et ses differents textes d'application ;

Vu la Lettre N°004466/L/MINMAP/CAB du 03 juillet 2020 aux magistrats municipaux relative aux mesures transitoires consecutives a la publication d'un nouveau Code des Marches Publics ;

Vu la Lettre N°004464/L/MINMAP/CAB du 03 juillet 2020 aux Delegates Regionaux du ministere des marches publics relative aux mesures transitoires consecutives a la publication d'un nouveau Code des Marches Publics ;

Vu la Lettre N°004479/L/MINMAP/SG/DAJ/CRL/CEA2 du 03 juillet 2020 relative a la mise en place des Commissions Internes de Passation des Marches ;

Vu la Lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2020 precisant les mesures transitoireg'a observer suite a la signature et la publication du decret n°2020/366 du 20 juin 2020 portant Code des marches publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative a la passation et au controle de l'execution des Marches Publics

**Vu** La Loi N°2022/020 du 27 Decembre 2022 portant loi des finances de la Republique du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

**Vu** La Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 Decembre 2022 portant Instructions relatives a l'Execution des Lois de Finances, au Suivi et au Controle de l'Execution du Budget de l'Etat et des autres entites Publiques pour l'Exercice 2023;

Vu la Lettre circulaire N°000001/LC/PR/MINMAP/CAB du 15 jan 2022 relative a la delivrance des quittances d'achat des Dossiers d'Appel d'Offres et leur mise a disposition aux soumissionnaires potentiels ;

**Vu** La Circulaire n°00000192/C/MINFI du 06 Janvier 2023 relative a l'Execution, au Suivi et au Controle de l'Execution des Budgets des Collectivites Territoriales Decentralisees pour l'exercice 2023 ;

**Vu** la Circulaire N°001/CAB/PM du 30 Decembre 2012 relative a la passation et au controle de l'execution des Marches Publics ;

**Vu** la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 Decembre 2015 relative a l'application du Code des Marches Publics ;

**Vu** La Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 decembre 2020 portant instructions relatives a l'Execution des Lois de Finances, au Suivi et au Controle de l'Execution du Budget de l'Etat et des Autres Entites publiques pour l'exercice 2021 ;

Considerant l'Appel d'Offres National Ouvert (en procedure d'urgence) N° 05/A0NO/CAN2/CDPM/2023 du 03 avril 2023, avec les, pour les travaux de rehabilitation de la route en terre : piste 1 : imprimerie protestant-chefferie sosso longue de 1,200 km ; piste 2 : entrée chateau palmiers-carrefour borne fontaine longue de 100 ml ; piste 3 : carrefour goyavier-domicile Ekwabi longue de 900 ml ; (longue de 2,200 km), dans l'Arrondissement de Nkongsamba 2', Departement du Moungo, Region du littoral.

Considerant le rapport de la sous-commission d'analyse des offres.

**-DECIDE?**

**Article 1" : Les ETS KABO, Tel : 694 20 03 02, ont ete retenus comme adjudicataire du marche relatif a la rehabilitation de la route en terre : piste 1 : imprimerie protestant-chefferie sosso longue de 1,200 km ; piste 2 : entrée chateau palmiers-carrefour borne fontaine longue de 100 ml ; piste 3 : carrefour goyavier-domicile Ekwabi longue de 900 ml ; (longue de 2,200 km), dans l'Arrondissement de Nkongsamba 2', Departement du Moungo, Region du littoral pour un montant de **f.cfa 26 999 000 (vingt six millions neuf cent quatre dix neuf mille francs) TTC, et pour un delai d'execution de quatre vingt dix (90) jours.****

**Article 2** : La presente decision sera enregistree et publiee partout ou besoin sera./-

NKONGSAMBA le 22 Mai 2023

Le MAIRE

**SAMEN Patrice**

## CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**DECISION N° \_\_001022\_\_ CRTV/DG/DAF/DMA/SM PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 31 JANVIER 2023 RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE DU PARC AUTOMOBILE (LOT1), GLOBALE DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE (LOT2) A LA CAMEROON RADIO TELEVISION (CRTV) EXERCICES 2023, 2024, 2025.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu. La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu. La loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2023;

Vu. La loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut des Etablissements Publics;

Vu. La Loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu. Le Décret N°2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. Le Décret N°2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. Le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. La Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 dans les dispositions non contraires au Code des Marchés Publics signés le 20 juin 2018 ;

Vu. Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu. la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu. la correspondance n° 01511/CRTV/DG/DAF du 26 mai 2023 portant demande d'annulation de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 003/AONO/CRTV/CIPM/2023 du 31 janvier 2023;

Vu. la lettre n°002824-23L/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE4/Ha du 07 juin 2023 portant annulation de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 003/AONO/CRTV/CIPM/2023 du 31 janvier 2023 ;

Considérant les nécessités de services.

### **DECIDE :**

**Article 1 :** L'Appel d'Offres National Ouvert n° 004/AONO/CRTV/CIPM/2023 du 31 janvier 2023 pour **la couverture en assurance du parc automobile (lot 1), globale dommages et responsabilité civile chef d'entreprise (lot 2) à la CAMEROON RADIO TELEVISION (CRTV) exercices 2023, 2024, 2025**, est, pour compter de la signature de la présente décision, annulé.

**Article 2 :** Le Directeur de l'Administration et des Finances est chargé de l'application de la présente décision, qui sera communiquée partout où besoin sera.



**COMMUNE AKONO**

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT » N°006/AONO/J12.02/CAK/CIPM/2023 DU 23 MAI 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE INTER N22 (FEGMIMBANG)-NKOL NLONG 2 (18,70KM) DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.ADDITIF RECTIFICATIF N°001**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER D ORIGINE

AKONO le 7 Juin 2023

Le MAIRE

**ONDOA EFALA Alphonse**

**COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E**

**COMMUNIQUÉ N°003/C/CAN2/SG/UPE/2023 DU 10/02/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAN-2/CDPM-MGO/2023 DU 03 JANVIER 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEIZE (16) LOGEMENTS SOCIAUX DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2ENIE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2eine, communique :

Par Decision N°003/C/CAN2/SG/UPE/2023 du 10/02/2023

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscite.

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Attributaire</b>	<b>Montants TTC (FCFA)</b>	<b>Délai d'execution</b>
Contrôle et Suivi des travaux de construction de seize (16) Logements Sociaux de Type T2 et T3 dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2'	DE DREAMS BULDING CONSTRUCTION SARL Tel: +237 671912328	17 634 690 (Dix-sept millions six cent trente-quatre mille six cent quatre-vingt-dix) Francs CFA TTC	09 (neuf) mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter; des publication du présent Communiqué et au plus tard dans les sept (07) Jours qui suivent, sous peine d'annulation, à l'Unité de Promotion Economique (UPE), pour la mise au point du Contrat correspondant.

*NKONGSAMBA le 10 Février 2023*

*Le MAIRE*

**COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E**

**COMMUNIQUÉ N° 006/C/CAN2/SG/UPE/2023 DU 17/04/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAN-2/CDPM/2023 DU 1ER MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE DANS LES ARTERES DE NKONGSAMBA 2', DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2eme, communique :

**Par Decision N°006/C/CAN2/SG/UPE/2023 du 17/04/2023**

L'entreprise ci-dessous a ete retenue comme adjudicataire du contrat relatif a l'Appel d'Offres National Ouvert suscite.

<b>Intitule du projet</b>	<b>Attributaire</b>	<b>Montants TTC (KFA)</b>	<b>Delai d'execution</b>
Travaux d'eclairage public par energie solaire dans les arteres de Nkongsamba 2eme	ETS BROTHERS COMPAGNY  Tel: +237 694 786 855 BP : 690 Maroua Contribuable N° : P0178100450878-X	129 403 750 (Cent vingt-neuf millions quatre cent-trois mille sept cent cinquante) Francs CFA TTC	04 (quatre) mois

Ladite entreprise est invitee a se presenter, des publication du present Communiqué et au plus tard dans les Sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, a l'Unite de Promotion Economique (UPE), pour la mise au point du Contrat correspondant

*NKONGSAMBA le 17 Avril 2023*

*Le MAIRE*

**SAMEN Patrice**

**MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION**

**COMMUNIQUE N°000022/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP DU 08 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MINCOM/CIPM/2023 DU 31 MARS 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION FINANCEMENT : BIP/MINCOM/2023**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Ministre de la Communication communique :**

Le soumissionnaire ci-après, est retenu pour l'exécution des prestations, objet de l'appel d'offres national ouvert n°004/AONO/MINCOM/CIPM/2023 du 31 mars 2023, relative à l'acquisition du matériel informatique pour les services centraux et déconcentrés du Ministère de la Communication.

Il s'agit de :

Attributaire	Montant TTC (F CFA)	Délais
<b>ETS SEMAS</b> <b>BP : 1395 Yaoundé</b>	<b>48 016 013</b> <b>(Quarante-huit millions seize mille treize francs)</b>	<b>Soixante (60) jours</b>

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Ministère de la Communication, Service des Marchés Publics, pour les formalités relatives à l'établissement de la lettre commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 8 Juin 2023

Le **MINISTRE**

**SADI René Emmanuel**

# AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'EVALUATION DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET DES OFFRES TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/APN/CIPM/2023 DU 24 AVRIL 2023 POUR LA PRE-SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REFONTE DU MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES, COMPTABLES ET BUDGETAIRES DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN).FINANCEMENT : APN, EXERCICE 2023IMPUTATION : 2023-03-030602-613100**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), communique :

Conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics et de la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics, le résultat de l'évaluation des dossiers administratifs et des offres techniques afférentes audit Appel d'Offres National Restreint se présente comme suit :

<b>SOUSSIONNAIRES QUALIFIES POUR L'OUVERTURE DE LEURS OFFRES FINANCIERES</b>				
<b>N°</b>	<b>Noms et adresses des soumissionnaires</b>	<b>Résultat de la vérification des dossiers administratifs</b>	<b>Résultat de l'analyse des offres techniques</b>	<b>Observations</b>
<b>01</b>	<b>MAZARS CAMEROUN</b>  BP 3791 Douala  Tél. 656.87.63.03	Pièces administratives conformes aux prescriptions du DAO	Qualifié techniquement. Note technique obtenue :  <b>100 points/100</b>	<i>Qualifié pour l'ouverture de son offre financière</i>
<b>02</b>	<b>INTEGRA VOCATIONAL TRAINING CENTER AND CONSULTING -IVTCC</b>  BP 12219 Douala  Tél. 695.26.93.40  Fax. 679.52.89.03	Pièces administratives conformes aux prescriptions du DAO	Qualifié techniquement. Note technique obtenue :  <b>99 points/100</b>	<i>Qualifié pour l'ouverture de son offre financière</i>
<b>03</b>	<b>OKALLA AHANDA &amp; Associés</b>  BP 12628  Tél./Fax. 233.42.83.15	Pièces administratives conformes aux prescriptions du DAO	Qualifié techniquement. Note technique obtenue :  <b>97 points/100</b>	<i>Qualifié pour l'ouverture de son offre financière</i>

Les soumissionnaires qualifiés sont invités à prendre part à la séance d'ouverture des offres financières qui aura lieu le **jeudi le 08 juin 2023 à 14 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), siégeant dans la Salle de réunion de l'APN, sis au 1<sup>er</sup> étage de l'Immeuble CAA, Boulevard du 20 mai à Yaoundé.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 7 Juin 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***EBOUPEKE Louis***

# PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**COMMUNIQUE N° 18 /C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/SJPMM/2022 DU 04 JUIL 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°013/DC/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/SPM/2022 DU 25/05/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DES SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ABRITANT L'UNITE DE COORDINATION DU PROLAC.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le **Coordonnateur National du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad** communique :

Conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) édition de juillet 2016, révision de novembre 2017 et août 2018, les résultats de la Demande de Cotations ci-dessus référencée se présentent comme suit :

**Nom du Pays :** République du Cameroun

**Nom du Projet :** Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad

**Numéro du Crédit :** IDA 6643 - CM

**Intitulé du Marché :** fourniture des services d'entretien des locaux abritant l'unité de coordination du PROLAC.

**Délai d'exécution** douze (12) mois.

## SOUSSIONNAIRE RETENU

**NOM** **ETS MAHAMAT BARKA**

**ADRESSE** BP KOUSSERI TEL : 676454727

**MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT** sept millions cinq cent mille (7 500 000) FCFA TTC

**MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE** sept millions cinq cent mille (7 500 000) FCFA TTC

**MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC)** *sept millions cinq cent mille (7 500 000) FCFA*

SOUSSIONNAIRE EVALUE	
NOM	ETS LE ROI
ADRESSE	BP KOUSSERI TEL : 695 161 295
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	Huit millions treize mille six cent (8 013 600) FCFA TTC
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	Huit millions treize mille six cent (8 013 600) FCFA TTC
MOTIF DU REJET	Offre financièrement deuxième.



## MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE N° 0819 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NS/2023 DU 07/06/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 032/ASMI/MINTP/SG/DCT/ CAO/CEA3/NS/2023 DU 03/04/2023 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES ENTREPRISES ET/OU GROUPEMENT D'ENTREPRISES POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DE 70 M DE LONGUEUR ET DE SES ACCÈS DE 3,8 KM SUR LA RIVIÈRE MMEN À OLORUNTI SUR LE TRONÇON DE ROUTE WIDIKUM-OLORUNTI-EGBECHU, DÉPARTEMENT DE LA MOMO, RÉGION DU NORD-OUEST.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

L'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N° 032/ASMI/MINTP/ SG/DCT/CAO/CEA3/NS/2023 du 03/04/2023 pour la pré-qualification des entreprises et/ou groupement d'entreprises pour l'achèvement des travaux de construction d'un pont de 70 m de longueur et de ses accès de 3,8 km sur la rivière Mmen à Olorunti sur le tronçon de route Widikum-Olorunti-Egbechu, Département de la Momo, Région du Nord-Ouest est déclaré **infructueux**, aucune offre n'ayant été enregistrée à la date de remise des offres.

Le présent communiqué sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 7 Juin 2023

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**EVALUATION DU SYSTÈME DES MARCHÉS PUBLICS SUIVANT LA MÉTHODOLOGIE MAPS II RESULTAT DEFINITIF DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2023 DU 24 AVRIL 2023 RELATIF A LA CONSTITUTION D'EQUIPES D'EXPERTS DEVANT CONDUIRE L'EVALUATION DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS SUIVANT LA METHODOLOGIE MAPS II**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics informe les candidats ayant manifesté leur intérêt pour l'appel à manifestation d'intérêt susvisé, qu'au terme de la formation et des tests effectués, ils sont retenus dans les catégories ci-après :**

**A. Évaluateurs principaux :**

1. M. ATANGANA TABI Alain Bernard
2. M. AYISSI MFONO Adrien
3. M. OWONA FOUA Albert Omer
4. M. NDJEBET Janvier
5. M. KALTJOB Edouard Raymond
6. M. MASSOMA PANDONG David Dardin
7. M. BIDJOCKA Francis Adolphe
8. M. NAMA Evariste
9. M. THOULE Romain Sisinnus

**B. Membres des équipes d'évaluation :**

10. M. ONDOA ATANGA Roger
11. M. EBOKO Georges Haderson
12. M. NDEMA NJOUME Samuel
13. M. NDJALLE André II Emmanuel
14. M. MUANDZEVARA HASSAN MUENYI
15. M. NDOUMBE EKWANE Blaise
16. M. NYEMECK NYEMECK Jean Calvin
17. M. MBOUDOU AWANA Serge Yvan
18. M. BITEP HEU Sylvain
19. M. ABOUBAKAR OUMAROU KOTADIA
20. M. ABESOLO Petit Raoul
21. M. ABOUBAKARY
22. M. MOLUTE Simon ESSANJA
23. M. NSANGO MAMA NOUDI
24. M. MEDOU MBIDA Yannick Lambert
25. M. MEGAPTCHE NANKAM Honoré
26. Mme BATCHEP NGALLE Lucis Yolande épouse NKONG
27. Mme OWONA MENGUE Céline épouse AKONO
28. M. BERKA DZEKEM
29. M. ONANA NLO Jules Joseph
30. M. Julius NJIE DASSI
31. M. TAMBOUE Augustin

**C. Liste d'attente :**

32. Mme METSINKOU Mireille Nadine
33. M. EVINA MEDJOTO Ryther Diderot
34. M. DJOUKAM Jean
35. M. MAKEK Félix
36. M. TCHOUABE Marie Virginie épouse IFEANY
37. M. NDZOU DOM Jean-Louis
38. M. MAINA DJOULDE Emmanuel
39. M. ENDOMO ENDOMO Jean Israël
40. M. KAMGA Achille
41. M. OWONO OWONO Martin
42. Mme ZILLI Stéphanie Véronique
43. M. BOMLANNYONGA DOH Ferdinand
44. M. MENGUE Désiré Magloire
45. M. CHEUZEMG Paul
46. M. EHONGO Alexandre René Roger
47. M. NGUMBUTE NDAM Noé
48. M. AKAMESSE Maurice Bertrand
49. M. NEMBA Gabriel
50. Mme KOUEKEM DJOUNO Rosaline

Le Directeur Général invite lesdits candidats à bien vouloir consulter l'épreuve test corrigé disponible sur le lien <https://armp.cm/maps/correction-epreuve-test-evaluateurs>.

YAOUNDE le 7 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NGO JOSEPH**

**COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E**

**DECISION MUNICIPALE N° 09/DM/AN2/SG/UPE/2023 DU 22 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 07/AONO/CAN-2/CDPM/2023 DU 04 AVRIL 2023, POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE QUARANTE CINQ (45) LAMPADAIRES SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES DANS LES ARTERES DE NKONGSAMBA 2EME (EKANGTE-MBENG : 15, NDOGMOA-MBENG : 10, NDOGMOA : 05, SOSSO : 05, TERRE ROUGE : 05 ET KILOMBO : 05), DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA ERNE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

## **Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2<sup>ème</sup>, Autorité Contractante**

Vu la Constitution ;

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités publiques ;

Vu La loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu Le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu Le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu Le décret n° 2012 /074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés modifié et complété par le décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ; Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics

Vu la lettre N 00908/MINTP/DR datant de 1997 du Ministère des Travaux Publics portant publication des directives pour la prise en compte des impacts environnementaux dans l'entretien routier

Vu le décret n° 2020/366 du 20 juin 2020 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'application ;

Vu la Lettre N°004466/L/MINMAP/CAB du 03 juillet 2020 aux magistrats municipaux relative aux mesures transitoires consécutives à la publication d'un nouveau Code des Marchés Publics ;

Vu la Lettre N°004464/L/MINMAP/CAB du 03 juillet 2020 aux Délégués Régionaux du Ministère des Marchés Publics relative aux mesures transitoires consécutives à la publication d'un nouveau Code des Marchés Publics ;

Vu la Lettre N°004479/L/MINMAP/SG/DAJ/CRL/CEA2 du 03 juillet 2020 relative à la mise en place des Commissions Internes de Passation des Marchés ;

Vu la Lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2020 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et la publication du décret n°2020/366 du 20 juin 2020 portant Code des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu La Loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités Publiques pour l'Exercice 2023;

Vu la Lettre circulaire N°000001/LC/PR/MINMAP/CAB du 15 jan 2022 relative à la délivrance des quittances d'achat des Dossiers d'Appel d'Offres et leur mise à disposition aux soumissionnaires pour

;

Vu La Circulaire n°00000192/C/MINFI du 06 Janvier 2023 relative à l'Exécution, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution des Budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023 ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PM du 30 Décembre 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2021

;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert (en procédure d'urgence) N°06 /AONO/CAN.2/CDPM/2023 DU 04 AVRIL 2023, pour la fourniture et installation de quarante cinq (45) lampadaires solaires photovoltaïques dans les artères de Nkongsamba 2<sup>ème</sup> (Ekangte-Mbeng : 15, Ndogmoa-Mbeng : 10, Ndogmoa : 05, Sosso : 05, Terre Rouge : 05 et Kilombo : 05), dans l'Arrondissement de Nkongsamba 2<sup>ème</sup>, Département du Mounjo, Région du littoral.

Considérant le rapport de la sous-commission d'analyse des offres.

### **-DECIDE?**

**Article 1<sup>er</sup> :** Les ETS LDI, Tel : 679 70 94 77, ont été retenus comme adjudicataire du marché relatif à la fourniture et installation de quarante cinq (45) lampadaires solaires photovoltaïques dans les artères de Nkongsamba 2<sup>ème</sup> (Ekangte-Mbeng : 15, Ndogmoa-Mbeng : 10, Ndogmoa : 05, Sosso : 05, Terre Rouge : 05 et Kilombo : 05), dans l'Arrondissement de Nkongsamba 2<sup>ème</sup>, Département du Mounjo, Région du littoral, pour un montant de f.cfa **43 999 763 (quarante trois millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille sept cent soixante trois francs) TTC, et pour un délai d'exécution de quatre vingt dix (90) jours.**

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

NKONGSAMBA le 22 Mai 2023

Le MAIRE

**SAMEN Patrice**

## COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

**DECISION N°005/DM/CAN2/SG/UPE/2023 DU 17/04/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE  
LETTRE-COMMANDE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2eme,  
(Autorité Contractante)**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi no 2019/024 du 24 Decembre 2019 portant Code General des Collectivites Territoriales Decentralisees ;

Vu le decret N° 2011/0408 du 09 decembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Decret N° 77/91 du 25 Mars 1977 determinant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicat des Communes et Etablissements Communaux modifie et complete par le decret n° 77/285 du 03 Aout 1977 ;

Vu le claret N°2001/048 du 23 fevrier 2001 portant creation, organisation et fonctionnement de l'Agence de Regulation des Marches Publics ;

Vu le Decret N°2008/019 du 17 Janvier 2008 portant creation de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2eme;

Vu le Decret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et completant certaines dispositions du

decret n° 2001/048 du 23 fevrier 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Regulation des Marches Publics

Vu le Decret n° 2001/048 du 23 fevrier 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Regulation des Marches Publics ;

Vu le Decret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalites d'application du regime fiscal et douanier des marches publics ;

Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative a la passation et au controle de l'execution des Marches Publics ;

Vu le Decret N°2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marches Publics

Vu la Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Decembre 2020 portant instructions relatives a l'execution des Loix de Finances, au suivi et au controle de l'execution du Budget de l'Etat, et des Autres Entites Publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu la Circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des regles regissant la passation, l'execution et le controle des marches publics ;

Vu la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalites de gestion de laperformance du systeme des marches publics ;

Vu la Circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalites de gestion des changements des conditions economiques des marches publics ;

Vu la Decision N°000001111/D/CAB/MINMAP/SG/DAJ du 07 Fevrier 2018 portant designation des Presidents des Commissions Departementales de Passation des Marches Publics ;

Vu la Decision N°02/D/PREFET MOUNGO/CDPM-MGO/22 du 25 Avril 2022 portant designation des Membres de la Sous-commission d'Analyse des Offres relatives aux Appels d'Offres Nationaux ouverts du 04 Avril dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2' ;

Vu l'Arrêté No 000130/A/MINDDEVEL du 3 Mars 2020 constatant l'Election de Monsieur SAMEN Patrice au poste du Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2'

Considerant l'Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/CAN-2/CDPM/2023 du 1er Mars 2023 pour les travaux de Construction de 10 mini reseaux d'approvisionnement en eau potable par energies solaires dans certaines localites de Nkongsamba 2eme, Departement du Moungo, Region du Littoral, en procedure d'urgence ;

Considerant le Procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Departementale de Passation des Marches Publics du Moungo, du 15 Avril 2023;

**DECIDE :**

**Article 1er :** La **STE TECO BTP SARL**; Tel: **+237 694089958**, BP: **4019 Douala**, a ete retenue comme Adjudicataire de ('Appel d'Offres N°003/AONO/CAN-2/CDPM/2023 du 1' Mars 2023 pour les travaux de Construction de 10 mini reseaux d'approvisionnement en eau potable par energies solaires dans certaines localites de Nkongsamba 26', pour un montant TTC de **200 000 000 (Deux cent millions) Francs CFA TTC et pour un dela' d'execution de Quatre (04) mois.**

**Article 2 :** La presente Decision sera enregistree et publiee partout ou besoin sera.

*NKONGSAMBA le 17 Avril 2023*

*Le MAIRE*

**SAMEN Patrice**

## COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

**DECISION N°006/DM/CAN2/SG/UPE/2023 DU 17/04/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE  
LETTRE-COMMANDE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2eme,  
(Autorité Contractante)**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi no 2019/024 du 24 Decembre 2019 portant Code General des Collectivites Territoriales Decentralisees ;

Vu le decret N° 2011/0408 du 09 decembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Decret N° 77/91 du 25 Mars 1977 determinant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicat des Communes et Etablissements Communaux modifie et complete par le decret n° 77/285 du 03 Aout 1977 ;

Vu le claret N°2001/048 du 23 fevrier 2001 portant creation, organisation et fonctionnement de l'Agence de Regulation des Marches Publics ;

Vu le Decret N°2008/019 du 17 Janvier 2008 portant creation de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2eme;

Vu le Decret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et completant certaines dispositions du

decret n° 2001/048 du 23 fevrier 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Regulation des Marches Publics

Vu le Decret n° 2001/048 du 23 fevrier 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Regulation des Marches Publics ;

Vu le Decret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalites d'application du regime fiscal et douanier des marches publics ;

Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative a la passation et au controle de l'execution des Marches Publics ;

Vu le Decret N°2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marches Publics

Vu la Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Decembre 2020 portant instructions relatives a l'execution des Lois de Finances, au suivi et au controle de l'execution du Budget de l'Etat, et des Autres Entites Publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu la Circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des regles regissant la passation, l'execution et le controle des marches publics ;

Vu la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalites de gestion de laperformance du systeme des marches publics ;

Vu la Circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalites de gestion des changements des conditions economiques des marches publics ;

Vu la Decision N°000001111/D/CAB/MINMAP/SG/DAJ du 07 Fevrier 2018 portant designation des Presidents des Commissions Departementales de Passation des Marches Publics ;

Vu la Decision N°02/D/PREFET MOUNGO/CDPM-MGO/22 du 25 Avril 2022 portant designation des Membres de la Sous-commission d'Analyse des Offres relatives aux Appels d'Offres Nationaux ouverts du 04 Avril dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2' ;

Vu l'Arrêté No 000130/A/MINDDEVEL du 3 Mars 2020 constatant l'Election de Monsieur SAMEN Patrice au poste du Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2'

Considerant l'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/CAN-2/CDPM/2023 du 1' Mars 2023 pour les Travaux d'eclairage public par energies solaires dans les arteres de Nkongsamba 2eme, Departement du Moungo, Region du Littoral, en procedure d'urgence ;

Considerant le Proces-verbal de proposition d'attribution de la Commission Departementale de Passation des Marches Publics du Moungo, du 15 Avril 2023;

**DECIDE :**

**Article 1er** : **LETS BROTHERS COMPAGNY** ; Tel: **+237 694 786 855** ; BP : **690 Maroua** ; Contribuable N° : P0178100450878-X; a ete retenue Adjudicataire de l'Appel d'Offres N°004/AONO/CAN-2/CDPM/2023 du 1' Mars 2023 pour les Travaux d'eclairage public par energies solaires dans les arteres de Nkongsamba 2eme, pour un montant TTC de **129 403 750 (Cent vingt-neuf millions quatre cent-trois mille sept cent cinquante) Francs CFA TTC et pour un dela' d'execution de Quatre (04) mois.**

**Article 2** : La presente Decision sera enregistree et publiee partout ou besoin sera.

*NKONGSAMBA le 17 Avril 2023*

*Le MAIRE*

**SAMEN Patrice**

**COMMUNE DE PITOIA**

**DECISION MUNICIPALE N°12/DM/C/PTA/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AAONO/CPTA/CIPM/2023 DU 03/03/2023 RELATIF A LA FOURNITURE ET LA POSE DE QUATRE-VINGT (80) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE PITOIA, DEPARTEMENT DE LA DENOUE, REGION DU NORD**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PITOIA, AUTORITE CONTRACTANTE,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu le Décret N°2018/365 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Lettre circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'avis d'avis d'appel d'offres susmentionné ;

Vu la proposition d'attribution n°11/CIPM/PCI/PITOIA signée en date du 03 AVRIL 2023 du président de la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune de Pitoia après examen du rapport suscité ;

Considérant les nécessités de service.

**DECIDE**

**Article 1er :** La Lettre Commande, objet du dossier d'appel d'offres national ouvert

n°11/AAONO/C-PTA/CIPM/2023 du 03/03/2023 relatif à la fourniture et la pose de quatre-vingt (80) lampadaires solaires dans certaines localités de la Commune de Pitoia, Département de la Bénoué, Région du Nord, est pour compter de la date de signature de la présente décision

attribuée ainsi qu'il suit :

N° lot	Nature des travaux	ADJUDICATAIRE	Montant TTC en Franc CFA	DELAI D'EXECUTION
Unique	Fourniture et pose de quatre-vingt (80) lampadaires solaires dans certaines localités de la Commune de Pitoia, Département de la Bénoué, Région du Nord	HIAS CORPORATION BP:318 Douala Tel: 699 56 10 36	<b>quarante-deux millions quatre cent cinquante-six mille cent quatre-vingt-treize (42 456 193) Francs CFA</b>	Trois (03) Mois

**Article 2 :** L'entreprises susvisé ne pourra exécuter ledit marché qu'après signature des documents contractuels y relatifs; le délai d'exécution court dès notification de l'ordre de service.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

PITOIA le 27 Avril 2023

Le MAIRE

**OUSMANOU AMAN SA'ALY**

## COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

DECISION MUNICIPALE N°011/DM/CAN2/SG/UPE/2023 DU 22 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT(EN PROCEDURE D'URGENCE) N°04/A0NO/CAN-2/CDPM/2023 DU 03 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAIJTAIRE D'EDJOGMOA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2EME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2<sup>ème</sup>, Autorité Contractante

Vu la Constitution ;

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités publiques ;

Vu La loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu Le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu Le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu Le décret n° 2012 /074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés modifié et complété par le décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ; Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics

Vu la lettre N 00908/MINTP/DR datant de 1997 du Ministère des Travaux Publics portant publication des directives pour la prise en compte des impacts environnementaux dans l'entretien routier ;

Vu le décret n° 2020/366 du 20 juin 2020 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'application ;

Vu la Lettre N°004466/L/MINMAP/CAB du 03 juillet 2020 aux magistrats municipaux relative aux mesures transitoires consécutives à la publication d'un nouveau Code des Marchés Publics

Vu la Lettre N°004464/L/MINMAP/CAB du 03 juillet 2020 aux Délégués Régionaux du ministère des marchés publics relative aux mesures transitoires consécutives à la publication d'un nouveau Code des 11 Marchés Publics ;

Vu la Lettre N°004479/L/MINMAP/SG/DAJ/CRL/CEA2 du 03 juillet 2020 relative à la mise en place des Commissions Internes de Passation des Marchés ;

Vu la Lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2020 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et la publication du décret n°2020/366 du 20 juin 2020 portant Code des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu La Loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution

/

- des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités Publiques pour l'Exercice 2023; Vu la Lettre circulaire N°000001/LC/PR/MINMAP/CAB du 15 jan 2022 relative à la délivrance des quittances d'achat des Dossiers d'Appel d'Offres et leur mise à disposition aux soumissionnaires potentiels ;

Vu La Circulaire n°00000192/C/MINFI du 06 Janvier 2023 relative à l'Exécution, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution des Budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023 ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PM du 30 Décembre 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert (en procédure d'urgence) N°04/AONO/CAN?

2/CDPM/2023 du 03 Avril 2023, pour les travaux de construction de la case communautaire d'Edjogmoa, dans l'Arrondissement de Nkongsamba 2<sup>e</sup>, Département du Moundou, Région du littoral. Considérant le rapport de la sous-commission d'analyse des offres.

### -DECIDE?

**Article 1<sup>er</sup>** : **GUEMMA SARL, Tel : 673538100** ont été retenus comme adjudicataire du marché relatif à la construction de la case communautaire d'Edjogmoa, dans l'Arrondissement de Nkongsamba 2<sup>e</sup>, Département du Moundou, Région du littoral, pour un montant de f.cfa **30 000 000 (trente millions de francs) TTC, et pour un délai d'exécution de quatre vingt dix (90) jours.**

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

NKONGSAMBA le 22 Mai 2023

Le MAIRE

**SAMEN Patrice**

# HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**DECISION N°011/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°011/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 27 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE TYPE R+2 DESTINÉ À L'ADMINISTRATION MÉDICALE DE L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,**

Vu La Constitution.

Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

Vu La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun.

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Vu La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2023.

Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.

Vu Le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Vu La décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision N°186/DIR-GEN/HGD/10/2019.

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'Application du code des Marchés Publics.

Vu La circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023.

Vu L'appel d'offres national ouvert N°011/AONO/HGD/CIPM/2023 du 27 Avril 2023.

Vu

La lettre de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala datée du 05 juin 2023 portant proposition d'attribution

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>.**- L'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

<b>Maître d'Ouvrage</b>	<b>Entreprise attributaire</b>	<b>Montant TTC en F CFA</b>	<b>Délai</b>
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	OPRAH CREATIVE,  BP : 5402 Douala	337 979 346	Six (06) mois

**Article 2.**-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

*DOUALA le 9 Juin 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NAMME LUMA HENRY**

## CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**DECISION N° \_\_001022\_\_ CRTV/DG/DAF/DMA/SM PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 31 JANVIER 2023 RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE DU PARC AUTOMOBILE (LOT1), GLOBALE DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE (LOT2) A LA CAMEROON RADIO TELEVISION (CRTV) EXERCICES 2023, 2024, 2025.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu. La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu. La loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2023;

Vu. La loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut des Etablissements Publics;

Vu. La Loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu. Le Décret N°2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. Le Décret N°2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. Le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. La Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 dans les dispositions non contraires au Code des Marchés Publics signés le 20 juin 2018 ;

Vu. Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu. la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu. la correspondance n° 01511/CRTV/DG/DAF du 26 mai 2023 portant demande d'annulation de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 003/AONO/CRTV/CIPM/2023 du 31 janvier 2023;

Vu. la lettre n°002824-23L/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE4/Ha du 07 juin 2023 portant annulation de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 003/AONO/CRTV/CIPM/2023 du 31 janvier 2023 ;

Considérant les nécessités de services.

### **DECIDE :**

**Article 1 :** L'Appel d'Offres National Ouvert n° 004/AONO/CRTV/CIPM/2023 du 31 janvier 2023 pour **la couverture en assurance du parc automobile (lot 1), globale dommages et responsabilité civile chef d'entreprise (lot 2) à la CAMEROON RADIO TELEVISION (CRTV) exercices 2023, 2024, 2025**, est, pour compter de la signature de la présente décision, annulé.

**Article 2 :** Le Directeur de l'Administration et des Finances est chargé de l'application de la présente décision, qui sera communiquée partout où besoin sera.



# AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**DECISION N° 23---538/D/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/JOEZ DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 20 AVRIL 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DE L'APPLICATION DE GESTION ET DE PILOTAGE DE LA PERFORMANCE (BUDGETAIRE) A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** la Constitution ;

**Vu** la Loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Établissements Publics ;

**Vu** la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

**Vu** la Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres Entités Publiques ;

**Vu** La Loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

**Vu** le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents ;

**Vu** le décret N°2006/026 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;

**Vu** le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** le Décret N°2019/150 du 22 mars 2019 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;

**Vu** la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

**Vu** La Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

**Vu** la circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 05 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

**Vu** La Résolution N°3 du 22 décembre 2022 portant adoption du Budget 2023 de l'ANTIC ;

**Vu** le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 du 20 Avril 2023, pour l'Acquisition de l'Application de Gestion et de Pilotage de la Performance (budgétaire) à l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), exercice 2023 ;

Considérant la correspondance de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication, datée du 02 juin 2023 portant proposition d'infructuosité relative à l'Appel d'Offres National Ouvert N°02, exercice 2023.

## **DECIDE :**

**Article 1 :** l'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 du 20 Avril 2023, pour l'Acquisition de l'Application de Gestion et de Pilotage de la Performance (budgétaire) à l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), exercice 2023, est déclaré infructueux.

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.





YAOUNDE le 9 Juin 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**PROF. EBOT EBOT ENAW**

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**ADDITIF 1 N°05089/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/HM DU 05/06/2023 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°072/23/AONO/SDCC/CIPM DU 12/05/2023 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°072/23/AONO/SDCC/CIPM DU 12/05/2023 POUR LA FOURNITURE D'UNE AMBULANCE MÉDICALISÉE À LA SODECOTON, INITIALEMENT PRÉVUE LE 08 JUIN 2023 EST REPORTÉE AU 22 JUIN 2023. LE RESTE SANS CHANGEMENT.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en <b>six (06)</b> exemplaires dont <b>un (01)</b> original et <b>cinq (05)</b> copies, marqués comme tels devront parvenir <b>au plus tard le 08/06/2023 à 15 heures</b> au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :</p> <p><b>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°072/23/AONO/SDCC/CIPM DU 12/05/2023 POUR LA FOURNITURE D'UNE AMBULANCE MEDICALISEE A LA SODECOTON</b></p> <p><b>« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en <b>six (06)</b> exemplaires dont <b>un (01)</b> original et <b>cinq (05)</b> copies, marqués comme tels devront parvenir <b>au plus tard le 22/06/2023 à 15 heures</b> au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :</p> <p><b>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°072/23/AONO/SDCC/CIPM DU 12/05/2023 POUR LA FOURNITURE D'UNE AMBULANCE MEDICALISEE A LA SODECOTON</b></p> <p><b>« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b></p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua <b>le 08/06/2023 à partir de 16 heure</b></p> <p>Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y <b>faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</b></p> <p>Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.</p>

## 2 Ouverture des Plis

### Lire plutot

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 22/06/2023 à partir de 16 heures**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

*GAROUA le 5 Juin 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MOURRAIN Henri Pierre***

## PRÉFECTURE DU HAUT NYONG

**DEMANDE DE COTATION N° 05 BIS /DC/RE/B13/ SIGAMP/CDPMP/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MOBILIERS DE BUREAUX DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU HAUT-NYONG, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement de l'EXERCICE 2023, LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, Autorité Contractante, lance, une consultation pour une Demande de Cotation relative à l'équipement en mobiliers de bureaux de la Délégation Départementale de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable du Haut-Nyong, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est (**lot unique**)

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, comprennent l'équipement en mobiliers de bureaux de la Délégation Départementale de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable du Haut-Nyong, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est (**lot unique**).

### 3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel Toutes Taxes Comprises de **12 000 000 (Douze millions) Francs CFA**.

### 4. Allotissement

**LOT UNIQUE**

### 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

### 6. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget d'Investissement Public du MINEPDED, EXERCICE 2023

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Préfecture d'ABONGMBANG, Structure Interne de Gestion des Marchés Publics dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Des Finances d'ABONG-MBANG, d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA**.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Préfecture d'ABONGMBANG, Structure Interne de Gestion des Marchés Publics dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Des Finances d'ABONG-MBANG, d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA**.

**9. Remises des offres**

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six(06) copies marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé au plus tard le **21 Juin à 11 heures**, heure locale, et réceptionnées par le Maître d'Ouvrage à la Préfecture d'ABONGMBANG, Structure Interne de Gestion des Marchés Publics et devront porter la mention:

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 05BIS /DC/RE/B13/SIGAMP/CDPMP/2023  
Du 31 MAI203 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MOBILIERS DE BUREAUX DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE  
DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU  
HAUT-NYONG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (Lot Unique)  
Financement : BIP - MINEPDED - EXERCICE 2023 ;**

**« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

**10. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution maximum des prestations est de **deux (02) mois**.  
Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécuter la livraison.

**11. Cautionnement Provisoire**

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, soit **120 000 (Cent vingt mille) Francs CFA**.

**12. Recevabilité des Offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet.  
La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **21 Juin 2023 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Haut-Nyong siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la salle de réunion de la Préfecture d'ABONG-MBANG.

**14. Critères d'évaluation****11.1. Critères éliminatoires :**

1. Absence de la caution de soumission;
2. Pièce administrative falsifiée ;
3. Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;
4. Spécifications Techniques non-conformes;
5. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
6. Sous-détail des prix unitaires non conforme au modèle du dossier de consultation.

**11.2. Critères de qualification :**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Présentation générale de l'Offre..... Oui/Non
2. Chiffre d'affaire des Exercices 2020, 2021 et 2022..... Oui/Non
3. Solvabilité Financière (Attestation de solvabilité, délivrée par une banque de 1<sup>er</sup> ordre agréée par le MINFI)..... Oui/Non
4. Conformité des fournitures aux spécifications techniques ..... Oui/Non
5. Planning de livraison..... Oui/Non

N.B : Seuls les soumissionnaires qui auront remplis la totalité des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.

## 15. Attribution

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, soit **120 000 (Cent vingt mille)** Francs CFA.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant soixante **(60) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Préfecture d'ABONG-MBANG, Structure Interne de Gestion des Marchés Publics, aux numéros de téléphones : 673 553 718/656 532 338.
2. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

*BERTOUA le 31 Mai 2023*

*Le PRÉFET*

***MACHE NJOUONWET JOSEPH BERTRAND***

**COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E**

**COMMUNIQUÉ N°005/C/CAN2/SG/UPE/2023 DU 17/04/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CAN-2/CDPM/2023 DU 1ER MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 10 MINI RESEAUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE PAR ENERGIES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE NKONGSAMBA 2', DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2<sup>eme</sup>, communique :**

Par Decision N° -/C/CAN2/SG/UPE/2023 du 17/04/2023

L'entreprise ci-dessous a ete retenue comme adjudicataire du contrat relatif a l'Appel d'Offres National Ouvert suscite.

<b>Intitule du projet</b>	<b>Attributaire</b>	<b>Montants TTC (FCFA)</b>	<b>Délai d'exécution</b>
Travaux de Construction de 10 mini reseaux d'approvisionnement en eau potable par energies solaires dans certaines localites de Nkongsamba 2'	TECO BTP SARL  Tel: +237 694089958 BP : 4019 Douala	200 000 000 (Deux cent millions) Francs CFA TTC	04 (quatre) mois

Ladite entreprise est invitee a se presenter, des publication du present Communiqué et **au plus tard dans les Sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, a l'Unite de Promotion Economique (UPE), pour la mise au point du Contrat correspondant.

*NKONGSAMBA le 17 Avril 2023*

*Le MAIRE*

**SAMEN Patrice**

## COMMUNE DE MATOMB

**AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/C-MATOMB/CIPM/2022 DU 06 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la commune de Matomb, Autorité Contractante, lance pour le compte **des écoles primaires et maternelles**, une demande de cotation pour **l'acquisition des fournitures pédagogiques et scolaires (paquet minimum) dans l'arrondissement de matomb,**.

### 2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **15 500 000 (quinze millions cinq-cents mille FCFA)**

### 3. Allotissement

Les fournitures objet de la présente Demande de Cotation sont en **un (01) seul** lot de 30 items.

### 4. Participation et origine

La participation à cette Demande de Cotation est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité : Ayant une capacité financière leur permettant de livrer l'équipement médical dans les délais,

### 5. Financement

Le financement est assuré par le budget d'investissement public, MINEDUB Exercice 2023.

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté ou retiré, aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au secrétariat général de la mairie de Matomb. Le retrait d'un dossier se fera aux heures ouvrables sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **30 000 F CFA (trente mille francs CFA)** payable à la recette municipale de la mairie de Matomb . La quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à la demande de cotation.

### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté ou retiré, aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au secrétariat général de la mairie de Matomb. Le retrait d'un dossier se fera aux heures ouvrables sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **30 000 F CFA (trente mille francs CFA)** payable à la recette municipale de la mairie de Matomb . La quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à la demande de cotation.

### 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept exemplaires, dont un « ORIGINAL » et six « COPIES » marqués comme tels, sera déposée secrétariat général de la mairie de Matomb au plus tard le **04 Juillet 2023 à 11 heures**, heure locale. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

#### **Demande de Cotation**

**N°002/DC/CMAT/CIPM/2023 du 06 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.**

**« a n'ouvrir qu'en seance de dépouillement »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à soixante (60) jours à partir de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant de commencer la fourniture des équipements

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant fixé à **310 000 F CFA (trois-cent-dix mille francs CFA)** et d'une durée de validité de 45 jours à compter de la date d'ouverture des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré au lendemain de la publication des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus et dès la réception de la fourniture pour le soumissionnaire adjudicataire.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être produites en originaux ou en copies certifiées par les services émetteurs et en cours de validité à l'ouverture des offres. La soumission dûment timbrée et signée selon le modèle contenu dans le Dossier de Consultation, fera ressortir les coûts en FCFA Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **04 Juillet 2023 à 12 heures**, heure locale, à la salle des actes par la Commission interne de passation des Marchés de la mairie de Matomb. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- De l'absence de la caution de soumission,
- Dossier administratif resté incomplet ou ayant des pièces non conformes après le délai de grâce de 48 heures à compter de l'ouverture des Offres ;
- Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées,
- Pièce administrative non conforme et non régularisée dans 48 heures après l'ouverture des offres,
- Absence d'un item du devis,
- Absence des photos et spécifications techniques du matériel à fournir
- De la non-conformité du modèle de soumission,

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités administratives et financières requises et dont l'enveloppe financière est évaluée au moins disant. Compte tenu de la complexité, du nombre, de l'importance et de la destination du matériel à fournir, aucun rabais ne sera admis.

## 15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est fixée à 90 jours à compter de la date d'ouverture des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au service des Marchés Publics de la mairie de Matomb ou au numéro 695 182 190

YAOUNDE le 9 Juin 2023

Le MAIRE

**NYOBE Fils Hubert**

**COMMUNE DE MATOMB**

**AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/CMAT/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT EN MATERIEL AUX CENTRES DE SANTE INTEGRES NKENGLIKOCK ET DE LISSE DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Le Maire de la commune de Matomb, Autorité Contractante, lance pour le compte **des Centre de Sant Intégrés de Nkrnglikock et de Lisse**, une demande de cotation pour **la fourniture de l'équipement en matériel dans la Commune de matomb,**.

**2. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de

Lot	Lieux d'exécution	Montant révisionnel FCFA	Délai d'exécution
01	- CSI DE NKENGLIKOCK Equipement en matériel	11 200 000	30 jours
02	- CSI DE LISSE Equipement en matériel	8 800 000	30 jours
<b>TOTAL</b>		<b>20 000 000</b>	

**3. Participation et origine**

La participation à cette Demande de Cotation est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité : Ayant une capacité financière leur permettant de livrer l'équipement médical dans les délais,

**4. Financement**

Le financement est assuré par le budget d'investissement public, 2023 Exercice 2023.

**5. Consultation du Dossier**

Le dossier de consultation peut être consulté ou retiré, aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au secrétariat général de la mairie de Matomb. Le retrait d'un dossier se fera aux heures ouvrables sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **25 000 F CFA (vingt-cinq mille francs CFA)** payable à la recette municipale de la mairie de Matomb . La quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à la demande de cotation.

**6. Acquisition du Dossier**

Le dossier de consultation peut être consulté ou retiré, aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, au secrétariat général de la mairie de Matomb. Le retrait d'un dossier se fera aux heures ouvrables sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **25 000 F CFA (vingt-cinq mille francs CFA)** payable à la recette municipale de la mairie de Matomb . La quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à la demande de cotation.

## 7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept exemplaires, dont un « ORIGINAL » et six « COPIES » marqués comme tels, sera déposée secrétariat général de la mairie de Matomb au plus tard le **04 juillet 2023 à 11 heures**, heure locale. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

### **Demande de Cotation**

**N°001/DC/C-MAT/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT EN MATERIEL AUX CENTRES DE SANTE INTEGRES NKENGLIKOCK ET DE LISSE DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.**

« a n'ouvrir qu'en seance de dépouillement »

## 8. Delai de Livraison

Le délai de livraison est fixé à trente (30) jours à partir de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant de commencer la livraison de la fourniture des équipements.

## 9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution dont le montant par lot est spécifié au point 2 de l'avis de consultation.

Cette caution devra être établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 5 de la présente demande de cotation et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.. Le cautionnement provisoire sera libéré au lendemain de la publication des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus et dès la réception de la fourniture pour le soumissionnaire adjudicataire.

## 10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être produites en originaux ou en copies certifiées par les services émetteurs et en cours de validité à l'ouverture des offres. La soumission dûment timbrée et signée selon le modèle contenu dans le Dossier de Consultation, fera ressortir les coûts en FCFA Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **04 juillet 2023 à 12 heures**, heure locale, à la salle des actes par la Commission interne de passation des Marchés de la mairie de Matomb. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

## 12. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

De l'absence de la caution de soumission,

Dossier administratif resté incomplet ou ayant des pièces non conformes après le délai de grâce de 48 heures à compter de l'ouverture des Offres ;

Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées,

Pièce administrative non conforme et non régularisée dans 48 heures après l'ouverture des offres,

Absence d'un item du devis,

De la non-conformité du modèle de soumission,

## 13. Attribution

Pour chaque lot, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités administratives et financières requises et dont l'enveloppe financière est évaluée au moins disant. Compte tenu de la complexité, du nombre, de l'importance et de la destination du matériel à fournir, aucun rabais ne sera admis.

## 14. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est fixée à 90 jours à compter de la date d'ouverture des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au service des Marchés Publics de la mairie de Matomb ou au numéro 695 182 190

YAOUNDE le 6 Juin 2023

Le MAIRE

**NYOBE Fils Hubert**

**COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E**

**COMMUNIQUÉ N°08/C/CAN2/SG/UPE/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 06 /A0NO/CAN.2/CDPM/2023 DU 04 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE «NGANG-LIMITE BAREHOCK, AVEC REHABILITATION DU PONCEAU EDJEL-NSOUNG» (2 KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2EME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2eme, communique :  
**PAR DECISION N°08/DM/CAN2/SG/UPE/2023 DU 22 MAI 2023**  
L'Ets ci-dessous a ete retenu comme adjudicataire du contrat relatif a l'Appel d'Offres suscite.

<b>Intitule du projet</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant TTC (FCFA)</b>	<b>Délai de livraison</b>
Travaux de rehabilitation de la piste agricole <AGANG-LIMITE BAREHOCK, avec rehabilitation du ponceau EDJEL-NSOUNG» (2 km), dans l'Arrondissement de Nkongsamba 2', Departement du Moungo, Region du littoral.	ETS KABO, Tel : 694 20 03 02	21 998 917 (vingt un millions neuf cent quater vingt dix huit mille neuf cent dix sept) francs CFA	Quatre vingt dix (90) jours

Ledit Etablissement est invite a se presenter des publication du present communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service Ressources Humaines (Unite Promotion Economique) de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2' pour la mise au point au contrat correspondant.

*NKONGSAMBA le 22 Mai 2023*

*Le MAIRE*

**SAMEN Patrice**

# MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

**COMMUNIQUE N° 0000050/C/MINDDEVEL/SG/DAG/SMP DU 08 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES APPELS D'OFFRES N°000008/AONO/MINDDEVEL/CIPM/2023 ET N°000009/AONO/MINDDEVEL/CIPM/2023 DU 20 AVRIL 2023 POUR L'EXTENSION DU RÉSEAU INFORMATIQUE ET L'INTERCONNEXION À LA FIBRE OPTIQUE DU RÉSEAU LOCAL DU BÂTIMENT ANNEXE C DU MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local Communique :

Les entreprises ci-après désignées sont déclarées adjudicataires des Marchés relatifs aux Appels d'Offres susmentionnés.

Il s'agit de :

N°	Libellé Appel d'Offres	Entreprise moins disante	Montant TTC de l'offres	Délai d'exécution
1	Appel d'Offres relatif à l'extension du réseau informatique du Bâtiment Annexe C du MINDDEVEL	CAMTEC SARL BP : 31217 Yaoundé Tél : 699 867 158	Quatre-vingt-quatre millions, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille, neuf cent quatre-vingt-dix-huit (84 999 998) F CFA	Trois (03) mois
2	Appel d'Offres relatif à l'interconnexion à la fibre optique du Bâtiment Annexe C du MINDDEVEL	KIAMA SA BP : 15709 Yaoundé Tél : 697 81 25 15	Vingt un millions, cinq cent huit mille, neuf cent soixante-treize (21 508 973) F CFA	Trois (03) mois

Les entreprises susvisées sont par conséquent invitées à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, 2<sup>ème</sup> étage, porte 210, tél. 222 22 15 53, pour les formalités d'élaboration des marchés y afférents.

Le présent communiqué portant publication des résultats tient lieu de mainlevée de la caution de soumission. /-

YAOUNDE le 8 Juin 2023

Le MINISTRE

**ELANGA OBAM GEORGES**

## CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**COMMUNIQUE N°\_000089\_CRTV/DG/DAF/DMA/SMPORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 31 JANVIER 2023 RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE DU PARC AUTOMOBILE (LOT1), GLOBALE DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE (LOT2) A LA CAMEROON RADIO TELEVISION (CRTV) EXERCICES 2023, 2024, 2025.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, l'Appel d'Offres National Ouvert n° 004/AONO/CRTV/CIPM/2023 du 31 janvier 2023 relatif à la couverture en assurance du parc automobile (lot 1), globale dommages et responsabilité civile chef d'entreprise (lot 2) à la CAMEROON RADIO TELEVISION (CRTV) exercices 2023, 2024, 2025., est, pour compter de la signature de la présente décision, annulé.

Les soumissionnaires sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Le présent communiqué tient lieu de mainlevée des cautions de soumission.

YAOUNDE le 8 Juin 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NDONGO CHARLES**

**COMMUNE AKONO**

**COMMUNIQUÉ N°006/C/J12.02/CAK/SG/ST/23 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DCE/CAK/CIPM/2023 SUIVANT L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°02289-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA/BYJ DU 09 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE ROUTE CARREFOUR PERCEPTION-CARREFOUR INSPECTION-CARREFOUR MARCHÉ (INTER R102) L : 700 ML, DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONO, AUTORITÉ CONTRACTANTE,**

**COMMUNIQUE :**

Par décision **N°006/D/J12.02/CAK/SG/CIPM - CAK** du **29 Mai 2023** et conformément aux dispositions du Dossier de Consultation susmentionné, le résultat de la consultation se présente ainsi qu'il suit :

Désignation du projet	Entreprises	Montant corrigé de l'offre (FCFA TTC)	Délai (Mois)	Observations
<b>travaux de de réhabilitation en enduit superficiel bicouche de route Carrefour Perception-Carrefour Inspection-Carrefour marché (Inter R102) L : 700 ml</b>	<b>TRASERGE SARL, Tél: +237 677 44 71 76/675 89 19 02, BP : 2740 YAOUNDÉ-KONDENGUI</b>	<b>79 999 936</b>	<b>04</b>	<b>Adjudicataire</b>

L'Entreprise adjudicataire ci-dessus citée est invitée à se présenter à la Mairie d'Akono, pour retirer son de Lettre Commande pour signature et enregistrement.

*AKONO le 29 Mai 2023*

*Le MAIRE*

**ONDOA EFALA Alphonse**

**COMMUNE EDZENDOUAN**

**COMMUNIQUE N° 0 3/23/C/C-EDZ/SG DU 31/5/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS ET ATTRIBUTION DE L'APPEL N° 02/AONO/C-EDZ/SG/CIPM/2023 DU 11 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION D'ENERGIE ELECTRIQUE PAR L'EQUIPEMENT DES GENERATEURS D'ENERGIE SOLAIRE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MVOMDOUMBA DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN FINANCEMENT : MINSANTE 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN COMMUNIQUE ;**

**PAR DECISION MUNICIPALE N° 023 /23/DM/C.EDZ/SG du 31 Mai 2023, le Marché objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après:**

<b>RANG</b>	<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>MONTANT TTC (F.CFA)</b>	<b>MONTANT TTC en LETTRE (F.CFA)</b>	<b>DELAI d 'EXECUTION (MOIS)</b>
1 <sup>er</sup>	<b>AUTONOMAX ENERGY SERVICES SARL</b>  TEL : (237) 674 05 38 48  BP : _____ YDE	14 976 154	Quatorze millions neuf cent soixante-seize mille cent cinquante quatre	03 (TROIS MOIS)

**Ledit attributaire est par conséquent invité à se présenter à la Mairie d'EDZENDOUAN dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet du contrat y relatif.**

*EDZENDOUAN le 31 Mai 2023*

*Le MAIRE*

**ZING SERGE DIEUDONNE**

# PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**COMMUNIQUE N°019/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/SJPM/2022 DU 01 JUIN 2022 PORTANT  
PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS  
N°010/DC/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2022 DU 28/02/2022 RELATIVE A LA FOURNITURE DES  
SERVICES DE GARDIENNAGE DES LOCAUX ABRITANT L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le **Coordonnateur National du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad** communique :

Conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) édition de juillet 2016, révision de novembre 2017 et août 2018, les résultats de la Demande de Cotations ci-dessus référencée se présentent comme suit :

<b>Nom du Pays :</b>	République du Cameroun
<b>Nom du Projet :</b>	Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad
<b>Numéro du Crédit :</b>	IDA 6643 - CM
<b>Intitulé du Marché :</b>	<b>Fourniture des services de gardiennage des locaux abritant l'unité de coordination du Projet.</b>
<b>Délai d'exécution</b>	douze (12) mois.

## **SOUMISSIONNAIRE RETENU**

<b>NOM</b>	<b>Ste DAK GARDIENNAGE SARL</b>
<b>ADRESSE</b>	<b>BP 1023 Yaounde Tél : 690 91 22 75/222 21 54 76</b>
	<b>Courriel : dakgardiennage@yahoo.fr</b>
<b>MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT</b>	<b>huit millions quatre cent quarante deux mille neuf cent (8 442 900) FCFA TTC</b>
<b>MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE</b>	<b>huit millions quatre cent quarante deux mille neuf cent (8 442 900) FCFA TTC</b>
<b>MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC)</b>	<b>huit millions quatre cent quarante deux mille neuf cent (8 442 900) FCFA TTC</b>

*KOUSSERI le 1 Juin 2022*

*Le COORDONNATEUR*

**ABICHO MAHAMAT**

# PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**COMMUNIQUE N° 021/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/SJPM2022 DU \_\_06 SEPT 2022 PORTANT  
PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS  
N°014/DC/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/SJPM/2022 DU 25/07/2022 RELATIF A LA FOURNITURE ET  
LIVRAISON DE VINGT (20) MOTOPOMPES AUX ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS AGRICOLES DU  
DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le **Coordonnateur National du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad** communique :

Conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) édition de juillet 2016, révision de novembre 2017 et août 2018, les résultats de la Demande de Cotations ci-dessus référencée se présentent comme suit :

<b>Nom du Pays :</b>	République du Cameroun
<b>Nom du Projet :</b>	Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad
<b>Numéro du Crédit :</b>	IDA 6643 - CM
<b>Intitulé du Marché :</b>	fourniture et livraison de vingt (20) motopompes aux Organisations de Producteurs agricoles du Département du Logone et Chari
<b>Délai d'exécution</b>	trente (30) jours
<b>Lieu de livraison</b>	UMOP (Kousseri)

## SOUSSIONNAIRE RETENU

NOM

**CENTRALE DES SERVICES**

ADRESSE

BP 701 Yaoundé – Tél. :696 56 99 63 / 677 59 54 68

Courriel : christian.chekam@yahoo.fr

MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT

quarante-neuf millions neuf cent quarante et un mille neuf cents (49 941 900) FCFA TTC

MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE

quarante-neuf millions neuf cent quarante et un mille neuf cents (49 941 900) FCFA TTC

**MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC)**

**quarante-neuf millions neuf cent quarante et un mille neuf cents (49 941 900) FCFA**

**SOUSSIONNAIRE EVALUE**



NOM	<b>Ets FILS DARAK</b>
ADRESSE	<b>BP Kousseri - Tél: 694 80 39 58</b>
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	quarante-huit millions huit cent quatre-vingt-douze mille cinq cents (48 892 500 ) FCFA TTC
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	quarante-huit millions huit cent quatre-vingt-douze mille cinq cents (48 892 500) FCFA TTC
OBSERVATION	<b><i>postqualification évaluée non satisfaisante</i></b>

<b>SOUSSIONNAIRE REJETE</b>	
NOM	<b>TCA SARL</b>
ADRESSE	<b>BP 4430 Douala Tél : 233 43 46 97 Courriel : tcasarl2007@gmail.com</b>
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	Aucune proposition financière <i>KOUSSERI le 6 Septembre 2022</i>
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	Aucune proposition financière <b>le COORDONNATEUR</b>
MOTIF DU REJET	<b><i>Offre non conforme. ABICHO MAHAMAT</i></b>

**AEROPORTS DU CAMEROUN SA****COMMUNIQUE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Portant Publication de la liste additive des résultats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt n° 01/AMI/ADC/DG/2023 du 01/02/2023 pour le recrutement de(s) société(s) de bourse chargée(s) d'accompagner la société Aéroports Du Cameroun S.A et de superviser son processus d'introduction en bourse.**

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Au terme du réexamen des offres de l'Appel à Manifestation d'Intérêt sus visé, le communiqué n° 0764-23/ADC/DG/DG.M du 28 mars 2023 portant publication des résultats est complété ainsi qu'il suit :

N°	ENTREPRISES	ADRESSES	TELEPHONE
4	<b>EMERALD SECURITIES SERVICES BOURSE</b>	BP : 5540 Douala	(237) 233 43 11 58

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 6 Juin 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU THOMAS**

# MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

**COMMUNIQUE N°000009/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 8 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CIPM/MINAS/2023 DU 24 FÉVRIER 2023 POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LA MISE EN PLACE DE LA BASE DE DONNÉES DU REGISTRE SOCIAL UNIFIÉ DU CAMEROUN (RESUC).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Ministre des Affaires Sociales communique :**

Les Etablissements MANSAH - BUSINESS, BP : 6758 Yaoundé, Tel : 675 735 717 sont déclarés adjudicataire du Marché consécutif à l'Appel d'Offres susvisé, à hauteur de F CFA 184 968 675 (cent quatre-vingt-quatre millions neuf cent soixante-huit mille six cent soixante-quinze) TTC et pour un délai de livraison de soixante (60) jours.

L'adjudicataire est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, auprès de la Direction des Affaires Générales du Ministère des Affaires Sociales, pour les modalités d'élaboration et de souscription du projet de Marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires ayant postulé pour ledit Appel d'Offres et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINAS. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient également lieu de mainlevée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 8 Juin 2023

Le **MINISTRE**

**NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE**

# AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**COMMUNIQUE N° 02 /C/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMARTPORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 20/04/2023, POUR LA PRODUCTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) porte à la connaissance du Public, que la prestation relative à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné est attribuée ainsi qu'il suit :

INTITULE	STRUCTURE	DUREE D'EXECUTION	MONTANT TTC
<b>PRODUCTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC)</b>	<b>AMIREY SARL;</b> B.P: 6061-DOUALA;  Tel: 233 438 156/699 394 792	Soixante <b>(60)</b> jours calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.	Vingt-quatre millions cinq cent quinze mille dix <b>(24 515 010)</b> FCFA

Ladite structure est invitée à prendre l'attache de la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales/Service des Marchés), dès publication du résultat, en vue de l'accomplissement des formalités réglementaires préalables à l'exécution de ladite prestation.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à retirer leurs offres auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un délai de **quinze (15) jours**, à compter de la date de publication du résultat, faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 9 Juin 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**PROF. EBOT EBOT ENAW**

**COMMUNE DE PITOA**

**DECISION MUNICIPALE N°13/DM/C/PTA/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AAONO/CIPM- CPTA/2023 DU 07/03/2023 POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) A PITOA DANS LA COMMUNE DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA RENOUE, REGION DU NORD**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PITOA, AUTORITE CONTRACTANTE,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire la composition des commissions internes passation des marchés auprès de certaines Communes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Lettre circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu l'avis d'avis d'appel d'offres susmentionné ;

Vu la proposition d'attribution n°12/CIPM/PCI/PITOA signée en date du du président de la Commission Interne de passation Marchés

auprès de la Commune de Pitoa après examen du rapport suscité ;

Considérant les nécessités de service.

**DECIDE**

**Article 1er :** La Lettre Commande, objet du dossier d'appel d'offres national ouvert n°13/AAONO/C-PTA/CIPM/2023 du 03/03/2023 pour les travaux de construction d'un centre multifonctionnel de promotion des jeunes (CMPJ) à Pitoa dans la Commune de Pitoa, Département de la Bénoué, Région du Nord, est pour compter de la date de signature de la présente décision attribuée ainsi qu'il est mentionné ci-dessous :

N° lot	Nature des travaux	Adjudicataire	Montant TTC en Franc CFA	Délai d'exécution
Unique	Construction d'un Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes (CMPJ) à PITOA, dans la Commune de PITOA, Département de la Bénoué, Région du Nord	ETS BAIKWA BP: / Garoua Tel: 699 87 51 88	<b>Cinquante-deux millions neuf cent quatre-vingt-sept mille trois cent cinquante - cinq (52 987 355)</b>	Cinq (05) mois

**Article 2 :** L'entreprises susvisé ne pourra exécuter ledit marché qu'après signature des documents contractuels y relatifs ; le délai d'exécution court dès notification de l'ordre de service.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

*PITOA le 10 Avril 2023*

*Le MAIRE*

**OUSMANOU AMAN SA'ALY**

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**DECISION N°05304/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 06/06/2023 D'OFFRES NATIONAL OL'VERT N°043/23/AONO/SDCC/CIPM DU 23/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX SILOS A GRAINES DE 3500T ET UNE AIRE DE MARQUAGE A BALLES EN PAVES BETON DE 1200 M2 A L'USINE EGRENAGE DE GUIDER, EN TROIS(03)LOTS**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

**Vu** L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

**Vu** la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

**Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;

**Vu** la résolution n°4 de la 20/06/2016 portante nomination du Directeur Général de la SODECOTON

**Vu** la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

**Vu** la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

**Considérant** Le Dossier d'Appel d'Offres national Ouvert N°043/23/AONO/SDCC/CIPM du 23/03/2023 pour les travaux de construction de deux silos à graines de 3500 t et une aire de marquage de balles en pavés bétons de 1200 m2 égrenage de Guider , en trois (03) lots;

**Considérant** La Lettre N°068/22/SDCC/CIPM du 19 mai 2023 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

### **DECIDE :**

**Article 1ER:** Les Sociétés ci-après sont retenues comme adjudicataires des lettres commande relatives à la consultation susmentionnée:

Lots	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
1	<b>Ets TANKO DESIGN B.P 2033</b>  Yaoundé	31 576 186	90 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations
2		31 576 186	
3		22 787 125	

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /



## COMMUNE DE BAFIA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/R-CE/D-MI/C-BAF/CDPM/2023 DU 09 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LAC MUNICIPAL DANS LA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE N° DÉSIGNATION DU PROJET LOCALITÉ UNITÉ ADMINISTRATIVE COÛT PROJET TTC 1. POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LAC MUNICIPAL BAFIA ARRONDISSEMENT DE BAFIA 16 825 000 FCFA**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des prestations suivantes :

- Série 000 : Installation du chantier ;
- Série 100 : Nettoyage et terrassements ;
- Série 200 : Assainissement -Drainage ;
- Série 300 : Signalisation et équipements de sécurité ;

### 2. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

### 3. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert est assuré par le BIP 2023 du MINEPIA Le montant prévisionnel des travaux est de **seize millions huit cent vingt-cinq mille CFA (16 825 000 FCFA) Frs CFA.**

### 4. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté ou retiré aux heures ouvrables au Secrétariat général de la Mairie de Bafia, dès publication du présent avis.

### 5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat général de la commune de Bafia, sur présentation d'une **quittance de 50 000 francs CFA** versée à la Recette Municipale de Bafia, représentant des frais d'achat du DAO. La quittance d'achat devra préciser : ? Le nom du soumissionnaire

### 6. Remises des offres

Les Offres, établies en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires (un original et 06 copies marquées comme tels) devront parvenir au Secrétariat général de la Mairie de Bafia au plus tard le 12 juillet 2023 à **12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

**DOSSIER D 'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTE N°016/AONO/R-CE/DMI/C-BAF/CDPM/2023 DU 09 juin 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LAC MUNICIPAL DANS LA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE (A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DEPOUILLEMENT)**

### 7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 8. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **336 500 (trois cent trente-six mille cinq cent) francs CFA** établie par une banque de 1<sup>er</sup> ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres ou une quittance de versement dans un compte de consignation au Trésor Public.

**NB: les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés.**

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux et en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de **trois (3) mois**.

## 9. Ouverture des Plis

Elle sera effectuée le 12 juillet 2023 à **partir de 13 heures** à la salle de réunion de la commune de Bafia apprêtée à cet effet par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO.

## 10. Critères d'évaluation

**1. Critères d'évaluation** Elle se fera en trois étapes :

- Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire
- Vérification technique des offres techniquement conformes
- Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes

### A - Critères éliminatoires

1. Absence d'une pièce du dossier administratif et/ou non-conformité après 48 heures ;
2. Absence de la caution de soumission ;
3. Absence d'un sous détail d'un prix quantifié ;
4. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
5. Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années ;
6. Omission du prix unitaire dans le bordereau des prix ;
7. Note technique strictement inférieure à 70 % de oui ;
8. Présence sur la liste des entreprises suspendues par le MINMAP

### B Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

N°	Rubrique	Nombre d'élément
1	<b>Présentation générale des offres</b> (reliure, séparation des pièces par les intercalaires couleurs et lisibilité des pièces)	04
2	<b>Références Générales de l'entreprise</b> (référence général et spécifique dans les travaux similaires)	7
3	<b>Méthodologie d'exécution</b> (présence d'une méthodologie, d'un planning et présence d'une attestation de visite de site sur l'honneur etc.....)	5
4	<b>Moyens humains</b>	5
	1. <b>Chef de projet :</b>	5
	-Copie certifié de diplôme datant maximum de 03 (trois mois), du diplôme ou attestation de réussite d'ingénieur de génie civil ou équivalent avec une expérience de 03 ans	

-CV signé et daté pour les deux parties

-Expérience d'au moins 03 (trois) ans dans les travaux similaires

## 2. Technicien 1

-Copie certifié de diplôme datant maximum de 03 (trois ) mois, du diplôme ou attestation de réussite de qualification professionnelle pour les travaux concernés.

- CV signé et daté pour les deux parties

- Expérience d'au moins 02 (deux) ans dans les travaux similaires

## 3. Technicien 2

-Copie certifié de diplôme datant maximum de 03 (trois mois), du diplôme ou attestation de réussite de qualification professionnelle pour les travaux concernés.

- CV signé et daté pour les deux parties

- Expérience d'au moins 02 (deux) ans dans les travaux similaires

## 5 Moyens matériels 2

1. Gros matériel : joindre les factures pour véhicules, contrat de location ou carte grise
2. Petit matériels : joindre les facture

## RESULTAT COMPLET

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) et sur la base des critères essentiels ci-dessous :

**A/- Une breve analyse du candidat** et un aperçu de son expérience recente dans le cadre des missions similaires. Pour chacune d'elle, ce resumé doit indiquer les caracteristiques du personnel proposé , la durée de la mission,le montant du contrat et la part prise par le candidat : (joindre à titre de justificatif les copies des bons de commande/ lettres commandes/marché/contrat(premmière et dernière page ) et des procès verbaux de reception ou de suivi des prestations correspondantes) pour :

**B/-référence de l'entreprise** (générale et spécifique dans les travaux simililaires)

Toute observations ou suggestions éventuelles sur les Tdr et les données, service et installations devant etre fournis par le MO.

**C/- un descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposé pour accomplir la mission :**

-Présence d'une méthodologie :

- Présence d'un planning :

-Présence d'une attestation et Rapport de visite du site

**D/- la composition de l'équipe proposée par spécialité ainsi que les tâches qui sont confiées à chacun de ses membres et leur calendriers : les CV recemment signés le personnels spécialisés proposé et le représentant du candidat habileté à soumettre la proposition ;**

1. **Chef de projet :**

-Copie certifié de diplôme datant maximum de 03 (trois) mois, du diplôme ou attestation de réussite d'ingénieur en

production animale ou équivalent avec une expérience de trois (03) ans.

-CV signé et daté pour les deux (02) parties

-Expérience d'au moins 03 (trois) dans les travaux similaires

## 2. Technicien 1

-Copie certifiée de diplôme datant maximum de 03 (trois) mois, du diplôme ou attestation de réussite de qualification professionnelle (DQP en technique d'élevage) pour les travaux concernés.

- CV signé et daté pour les (02) deux parties

- Expérience d'au moins 02 (deux) ans dans les travaux similaires

## 3. Technicien 2

-Copie certifiée de diplôme datant maximum de 03 (trois) mois, du diplôme ou attestation de réussite de qualification professionnelle (DQP en génie civil) pour les travaux concernés.

- CV signé et daté pour les deux parties

- Expérience d'au moins 02 (deux) ans dans les travaux similaires

## E/- moyens matériels

Gros matériel : un pick up 4\*4 (joindre les factures pour véhicules, contrat de location ou carte grise)

Petit matériels : pelle, pioche, signalisation (joindre les factures) **L'offre financière :**

Elle regroupe tous les éléments permettant de justifier le coût des prestations, à savoir :

C1 : la soumission proprement dite, en original rédigée selon le modèle, timbrée au tarif en vigueur, signée et datée ;

C2 : le bordereau des prix unitaires dûment repli, signé et daté ;

C3 : le détail quantitatif et estimatif dûment repli, signé et daté ;

C4 : le sous détail des prix unitaires signé et daté ;

Les soumissionnaires utilisent à cet effet les pièces

## 11. Attribution

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Bafia et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, la Lettre - Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par l'Autorité Contractante.

## 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date fixée pour la réception des offres.

## 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat général de la Commune de Bafia

**NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms à la CONAC au numéro suivant : 1517 »..**

YAOUNDE le 9 Juin 2023

Le MAIRE

**ZINTCHEM À BODIO Marthe Félicité**

## COMMUNE EDZENDOUAN

**DECISION MUNICIPALE N° 023 /23/DM/C.EDZ/SG DU 03/5/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL N° 02/AONO/C-EDZ/SG/CIPM/ 2023 DU 11 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION D'ENERGIE ELECTRIQUE PAR L'EQUIPEMENT DES GENERATEURS D'ENERGIE SOLAIRE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MVOMDOUMBA DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN,

- Vu** la constitution ;
- Vu** la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et d'autres entités publiques ;
- Vu** la loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CG.CTD);
- Vu** la loi 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023
- Vu** le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune rurale d'EDZENDOUAN ;
- Vu** le Décret N° 2020/758 du 18 décembre 2020, portant nomination de Monsieur **KIN-NOU NANA Thierry**, Administrateur Civil, aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Afamba;
- Vu** l'Arrêté N° 000200/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'EDZENDOUAN, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;
- Vu** la Lettre-Circulaire N°00000192/C/MINFI du 06 Janvier 2023 relatives à l'exécution au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023 ;
- Vu** **LE DOSSIER DE** L'APPEL N° 02/AONO/C-EDZ/SG/CIPM/ 2023 DU 11 AVRIL 2023
- Vu** le Procès-verbal de la CIPM auprès de la Commune d'EDZENDOUAN du 11 MAI 2023 ;
- Vu** la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'EDZENDOUAN, par lettre N°03/23/C-EDZ/SG/CIPM du 26 MAI 2023;

Considérant les nécessités de service ;

### DECIDE

**Article 1er** : le soumissionnaire **AUTONOMAX ENERGY SERVICES SARL TEL : (237) 674 05 38 48 BP : \_\_\_\_\_ YDE**, est attributaire L'APPEL N° 02/AONO/C-EDZ/SG/CIPM/ 2023 DU 11 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX **D'INSTALLATION D'ENERGIE ELECTRIQUE PAR L'EQUIPEMENT DES GENERATEURS D'ENERGIE SOLAIRE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MVOMDOUMBA DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE**; pour un montant TTC DE CFA : **14 976 154 (Quatorze millions neuf cent soixante-seize mille cent cinquante-quatre )** et un délai d'exécution de **03 (Trois mois)** calendaire

**Article 2** : la présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera.

EDZENDOUAN le 31 Mai 2023

Le MAIRE

**ZING SERGE DIEUDONNE**



## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°006/AONO/C-NGOMEDZAP/CIPM/2023 DU 02/06/2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DU SUIVI ET DE  
CONTROLE DES TRAVAUX DE POUR LE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR LE TRONCON  
CARREFOUR CETICEKOUENDJI (INTER N22) - OSSOBIKOBO - ANGONFEME - AKONGO -  
DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTREEKOUDBESSANDA (LIMITE MVENGUE) DANS  
LA COMMUNE DE NGOMEDZAP,**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le maire de la Commune de NGOMEDZAP porte publication d'un Appel d'Offres Ouvert, en vue du recrutement d'un Cabinet pour la Maîtrise d'œuvre de Suivi et de Contrôle de l'exécution Des Travaux De Traitement Des Points Critiques Sur Le Troncon Carrefour Cetic Ekouendji (Inter N22) - Ossobikobo - Angonfeme - Akongo - Ekoudbessanda (Limite Mvengue) Dans La Commune De Ngomedzap, Departement Du Nyong Et So'o, Region Du Centre.

### 2. Consistance des prestations

Le maire de la Commune de NGOMEDZAP porte publication d'un Appel d'Offres Ouvert, en vue du recrutement d'un Cabinet pour la Maîtrise d'œuvre de Suivi et de Contrôle de l'exécution Des Travaux De Traitement Des Points Critiques Sur Le Troncon Carrefour Cetic Ekouendji (Inter N22) - Ossobikobo - Angonfeme - Akongo - Ekoudbessanda (Limite Mvengue) Dans La Commune De Ngomedzap, Departement Du Nyong Et So'o, Region Du Centre.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel total des prestations est de : **Dix Huit Millions (18.000.000) Francs CFA soit Six Millions (6.000.000) Francs CFA par Phase.**

### 4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Bureaux d'Etudes et Cabinets de droit camerounais non exclus de la commande publique.

### 5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercice 2023 et Suivant (Ligne Fonds routier).

### 6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Secrétariat de la Commune de NGOMEDZAP, Tél. :

### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de NGOMEDZAP Tél : ....., dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non-remboursable de Vingt Cinq Mille **(25.000) Francs CFA** payable à la Recette municipale de NGOMEDZAP.

Lors du retrait du Dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Service Technique de la Mairie de NGOMEDZAP, en indiquant leur adresse complète (boîte postale, N° de téléphone, fax).

## 8. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en Sept(07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée à la Mairie de NGOMEDZAP, au plus tard le **26 juin 2023 à 12 : 00**, heure locale, revêtue de la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

N°00

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des Travaux objet du présent Appel d'Offres est de **neuf (09) mois pour la Phase 1, sept (7) mois pour la Phase 2 et cinq (05) mois pour la Phase 3**.  
. Les présentes prestations sont regroupées en lot unique.

## 10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure en annexe du DAO, précisant le montant de **Trois Cent Soixante Mille (360.000) Francs CFA** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative Préfet, Sous-préfet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le nonrespect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 26 juin 2023 à 13 : 00 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de NGOMEDZAP, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70% des points.

**13. Critères d'évaluation****Critères éliminatoires :**

- a) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après le délai réglementaire à l'exception de la caution de soumission
- b) Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- c) Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Présence d'informations financières dans l'Offre technique ;
- e) Note technique inférieure à 70/100.
- f) Offre financière incomplète, absence des TDR

**Critères essentiels :**

L'évaluation des offres techniques sera faite par points sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- 1) Expérience du Bureau d'Etude 10 points
- 2) Personnel 40 points
- 3) Plan de travail et méthodologie 20 points
- 4) Moyens technique et matériels (logistique) 20 points

**14. Attribution**

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre a été évaluée la mieux disante. La note Globale (NG) à attribuer au candidat sera calculée sur la base de la formule :

$NG = 70\%NT + 30\%NF$  où NT désigne la note technique et NF la note financière La note financière sera calculée de la manière suivante :

Note Financière (NF) =  $(100 \times Fm/F)$

Où Fm désigne montant de l'Offre la moins disante et F le montant de l'Offre notée.

**15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit à la MAIRIE DE NGOMEDZAP dès publication du présent avis.

**LUTTE CONTRE LA CORRUPTION** Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au **Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics** avec copies au **Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC)** et au **Maire de la Commune de Ngomedzap**.

YAOUNDE le 9 Juin 2023

Le MAIRE

**TSOUNGUI BLEUE Régine épse OBAMA Mballa**

# BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000002/AONO/BC-PME S.A./DG/CIPM/2023 DU 09 JUIN 2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES DE LA BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES POUR LA PERIODE ALLANT DU 01ER JANVIER 2024 AU 31 DÉCEMBRE 2026 FINANCEMENT BUDGET DE FONCTIONNEMENT BC-PME SA EXERCICES 2024, 2025 ET 2026**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (BC-PME S.A), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription d'une police d'assurance globale dommages à la Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME S.A) pour la période allant du 1er Janvier 2024 au 31 Décembre 2026 auprès des compagnies nationales d'assurances intéressées.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en la souscription triennale avec une tranche ferme (du 1<sup>er</sup> Janvier 2024 au 31 Décembre 2024) et deux tranches conditionnelles (1<sup>ère</sup> Tranche du 1<sup>er</sup> Janvier 2025 au 31 Décembre 2025 et 2<sup>ème</sup> Tranche du 1<sup>er</sup> Janvier 2026 au 31 Décembre 2026) de la police d'assurance globale dommages. La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence contenues dans le DAO.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du marché TTC est de :

Pour la prestation pendant la période de couverture , Cent cinq Millions (105 000 000) F CFA, répartis ainsi qu'il suit :

Tranche Ferme : Trente Millions (30 000 000) FCFA ;

1<sup>ère</sup> Tranche conditionnelle : Trente-cinq Millions (35 000 000) FCFA ;

2<sup>ème</sup> Tranche conditionnelle : Quarante Millions (40 000 000) FCFA.

## 4. Allotissement

Pas d'allotissements

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres National est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun régies par la réglementation en vigueur dans les Etats de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA), dûment agréées par le Ministre chargé des finances. La prestation sera assurée par gestion directe.

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement de la BC-PME SA, Exercices 2024, 2025 et 2026.

L'imputation budgétaire correspondante est : GLOBALE DOMMAGES F-10000-64520003990.

### **CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction Générale de la BC-PME SA, située à Yaoundé, au 516 rue 1157 Albert ATEBA EBE, Direction des Moyens Généraux, Service de la Logistique et des Approvisionnements, 1<sup>er</sup> Etage, à gauche, de 09 Heures à 17 Heures, dès publication du présent avis.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction Générale de la BC-PME SA, située à Yaoundé, au 516 rue 1157 Albert ATEBA EBE, Direction des Moyens Généraux, Service de la Logistique et des Approvisionnements, 1er Etage, à gauche, de 09 Heures à 17 Heures, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'offres peut être obtenu au siège de la BC-PME SA, à la Direction Générale de la BC-PME SA, située à Yaoundé, au 516 rue 1157 Albert ATEBA EBE, Direction des Moyens généraux, Service de la Logistique et des Approvisionnements, 1<sup>er</sup> Etage, à Gauche, de 09 Heures à 17 Heures dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **FCFA Cent cinquante mille (150 000)**, payable dans le compte n° 335988 ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des Agences BICEC.

La copie du reçu de versement sera déposée au lieu de retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, doit être déposée à la Direction Générale de la BC-PME SA, située à Yaoundé, au 516 rue 1157 Albert ATEBA EBE, Direction des Moyens Généraux, Service de la Logistique et des Approvisionnements, 1<sup>er</sup> Etage, à Gauche, au plus tard le **27 Juin 2023 à 11h00**, heure locale et revêtue de la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000002/AONO/BC-PME S.A./DG/CIPM/2023 du 09 Juin 2023**

**POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES DE LA BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES POUR LA PERIODE ALLANT DU 01er Janvier 2024 au 31 Décembre 2026**

**FINANCEMENT BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA BC-PME SA ; EXERCICES 2024, 2025 et 2026 « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

La période de couverture des prestations est de trente-six (36) mois répartie ainsi qu'il suit :

Tranche ferme (12 mois) : du 1<sup>er</sup> Janvier 2024 au 31 Décembre 2024 ;

1<sup>ère</sup> Tranche Conditionnelle (12 mois) : du 1<sup>er</sup> Janvier 2025 au 31 Décembre 2025 ;

2<sup>ème</sup> Tranche Conditionnelle (12 mois) : du 1<sup>er</sup> Janvier 2026 au 31 décembre 2026.

## 11. Cautionnement Provisoire

N/A

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurances, agréées par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO valable pendant 30 jours au-delà de la date de validité des offres. Ladite caution est fixée à Deux millions cent mille (2.100.000) de F CFA.

Les autres pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente (préfet, sous-préfet, etc...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance, agréées par le Ministre chargé des finances, ou le non-respect des modèles de pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraîne le rejet pur et simple de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps :

L'ouverture du dossier administratif et des offres techniques aura lieu le **27 Juin 2023** à 12 Heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la BC-PME SA, dans la salle de conférences de la BC-PME SA.

L'ouverture des offres financières se fera à la BC-PME SA, dans la salle de conférences, à une date ultérieure, par la même Commission, à l'issue de l'examen du rapport de la Sous-Commission d'Analyse des Offres.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à ces séances d'ouverture.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués des critères éliminatoires et des critères essentiels.

**Critères éliminatoires :**

Les critères éliminatoires fixent les conditions obligatoires à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- 1) Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- 2) Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- 3) Non-conformité d'une pièce du dossier administratif ;
- 4) Absence agrément MINFI comme compagnie d'assurance ;
- 5) Absence de la caution de soumission ;
- 6) Note technique inférieur à 80 points sur 100 ;
- 7) Offre soumise par un courtier ou toute personne non habilitée ;
- 8) Absence d'attestation de visite du risque délivré par le Maître ;
- 9) Présence de l'information Financière dans l'offre technique ;
- 10) Offre non conforme au DAO.

**Critères essentiels :**

	CRITERES	NOTATION (POINTS)
1	Présentation générale de l'offre	3
2	Références générales du soumissionnaire dans les risques global dommages au cours des trois dernières années	5
3	Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques global dommages au cours des trois dernières années	10
4	Description détaillée des garanties offertes	13
5	Modalités de mise en jeu de la garantie	12
6	Couverture des engagements réglementés	18
7	Couverture de la marge de solvabilité	14
8	Cadence de règlement des sinistres dans les branches similaires au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge	15
9	Couverture de réassurance dans l'assurance globale dommages	10
	Total	100 pts

**N.B : Les sous-critères d'analyse sont contenus dans le RPAO**

Le score minimum technique requis est de 80 /100. Et seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront ouvertes.

**15. Attribution**

Le marché sera attribué à l'entreprise dont l'offre aura été évaluée la mieux disante, c'est-à-dire l'offre ayant obtenu la meilleure note technico-financière et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres. Le calcul de la note technico-financière (note finale) sera fait suivant la formule  $0.65NT + 0.35NF$  Où  $NF = (MMd \times 100)/Ms$  avec  $NF =$  note financière,  $MMd =$  proposition la moins disante,  $Ms =$  montant de la proposition considérée.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de la BC-PME SA, située à Yaoundé, au 516 rue 1157 Albert ATEBA EBE, Direction des Moyens Généraux ; Service de la Logistique et des Approvisionnements, 1er Etage, à Gauche, de 09 Heures à 17 Heures (heure locale), BP 12 962 Yaoundé, Tél. :222 510 370/222 510 339, 681 582 101/. **17. DENONCIATION**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 9 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MANDENG NÉE NDOUMBE AGNÈS**

# CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/011/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 09 JUIN 2023  
POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES GROUPES ÉLECTROGÈNES DE REDONDANCE DANS  
CERTAINS SITES TECHNIQUES SENSIBLES.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de CAMTEL, dans le but de renforcer le parc énergétique et de mettre en place des sources de secours en énergie primaire dans certains bâtiments, lance le présent Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture et l'installation des groupes électrogènes de redondance dans certains sites techniques sensibles.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres portent sur :  
La fourniture de trois (03) groupes électrogènes de redondance dans certains sites techniques sensibles de Yaoundé (Biyem-Assi CT, Jamot CT) et de Douala (Akwa Centre) ;  
La dépose des groupes électrogènes existants,  
La pose de nouveaux groupe électrogènes et de l'inverseur automatique de sources,  
La construction d'abri simplifié en grillage épais ;  
La fourniture et l'installation du matériel accessoire (Biyem-Assi CT, Jamot CT) et de Douala (Akwa Centre) ; ;  
Le raccordement des groupes électrogènes à la cuve de stockage de gasoil existante ;  
Formation du personnel technique ;  
Les liaisons equipotentielle et de mise en terre des groupes électrogènes ;  
Les essais, tests de mise au point de l'installation et mise en service des nouveaux groupes électrogènes.  
Le détail de la consistance des prestations est indiqué dans le descriptif des fournitures et services accessoires (pièce N°05).

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **deux cent vingt-cinq millions (225 000 000) francs CFA TTC.**

## 4. Allotissement

Non applicable (NA).

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises nationales justifiant d'une capacité technique dans le domaine concerné.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le Budget de la CAMTEL exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire :

**SP4/A25/V114/IJ078/DT/23430010? EQUIPEMENTS D'ENERGIE PRIMAIRE**

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis, à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de l'Administration de Groupe (Service des Approvisionnements) sise au 6<sup>ème</sup> étage, porte 603 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de l'Administration de Groupe (Service des Approvisionnements) sise au 6<sup>ème</sup> étage, porte 605 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03 de 14h00 à 16h00.

Le retrait du dossier sera conditionné par la présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier versés dans un des comptes d'affectation spéciale (CAS) ARMP à la BICEC. Toute offre devra comprendre ce reçu de versement.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leurs adresses complètes (boîte postale, numéro de téléphone, adresse mail...).

## 9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (1) original et six (06) copies, respectivement marqués comme tels, devront parvenir à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de l'Administration de Groupe (Service des Approvisionnements) sise au 6<sup>ème</sup> étage, à la porte 603 de l'immeuble siège de la CAMTEL ou être déposées contre récépissé à l'adresse sus indiquée, au plus tard le 07 Juillet 2023 à **9 heures**, heure locale et devra porter la mention :

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N°2023/011/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 09 juin 2023**

**POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES GROUPES ÉLECTROGÈNES DE REDONDANCE DANS CERTAINS SITES TECHNIQUES SENSIBLES.**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

**NB** : Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

## 10. Délai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de six (06) mois, dès notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou compagnie d'assurance de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances dont la liste figure dans la pièce 12 du Dossier de Consultation, d'un montant de **quatre millions cinq cent mille (4 500 000) de francs CFA**.

Cette caution sera valide pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois au plus ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 07 juillet 2023 à 10 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de CAMTEL (CIPM), seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier déposé. A ce titre, ils devront se présenter à la porte MZ01, sise à la Mezzanine de l'immeuble siège CAMTEL.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera selon les critères éliminatoires et essentiels ci-après :

### 14.1 : critères éliminatoires.

- a) Absence de caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- b) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non-conforme et non régularisée dans les 48 heures suivant l'ouverture des offres ;
- c) Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces du dossier administratif ou technique ;
- d) Note technique inférieure à 80% de Oui sur la notation des critères essentiels ;
- e) Omission de renseigner un prix unitaire quantifié ;
- f) La présence des informations financières dans l'offre technique ;
- g) Non conformités des fournitures proposées à au moins une des spécifications techniques majeures du descriptif des fournitures et services accessoires, notamment : la tension de service à vide, la vitesse nominale, capotage, la fréquence nominale et variation, la régulation de tension électronique, isolement de l'alternateur, le mode de refroidissement, le mode d'excitation, le temps de démarrage, la source de démarrage, le combustible, l'enclenchement du démarrage, l'armoire d'inversion automatique de sources normale/secours, la plaque signalétique ;
- h) Absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant ;
- i) Absence de prospectus accompagnés des fiches techniques du fabricant ;

### 14.2 Critères essentiels

#### Critères essentiels

- a) Présentation générale de l'offre ;
  - b) Compétences spécifiques du soumissionnaire dans les prestations similaires ;
  - c) Conformité des caractéristiques techniques des fournitures proposées et services connexes ;
  - d) Chiffre d'affaires moyen des trois derniers exercices (2020, 2021, 2022) égal ou supérieur à la moitié du coût prévisionnel des prestations ;
  - e) Capacité financière de **cent douze millions cinq cent mille (112 500 000) FCFA** ou toute preuve d'accès à une ligne de crédit ou disposition d'autres ressources financières d'un montant supérieur ou égal ;
  - f) Connaissance des sites d'exécution des prestations ;
  - g) Qualification et disponibilité du personnel d'encadrement ;
  - h) Disponibilité des équipements de protection individuelle et utilisation du matériel de sécurité collectif ;
  - i) Proposition d'un service après-vente (SAV) et garantie des équipements ;
  - j) Disponibilité des pièces de rechange ;
  - k) Respect du délai prévisionnel de livraison ;
- Preuves d'acceptation des conditions du contrat

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire représentant la proposition financière la « moins disante » dont les offres rempliront pour l'essentielles critères requis dans le Dossier d'Appel d'offre.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## VISITE DU SITE

Une visite guidée des sites concerné par les prestations, est organisée par le Maître d'Ouvrage les jours ouvrables, dès publication du présent avis d'appel d'offres, à partir de 10 heures jusqu'à 14 heures précises, à la diligence des Services compétents. A l'issue de cette visite, le prestataire devra élaborer un Rapport de ladite visite datée et signée ou un certificat de visite des sites signé sur l'honneur.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de l'Administration de Groupe (Service des Approvisionnements) de CAMTEL :

Tél : 222 234 065 ; Fax : 222 230 303

BP : 1571 YAOUNDE, CAMTEL, 2, Boulevard du 20 Mai Yaoundé

Site Web : [www.camtel.cm](http://www.camtel.cm)

**NB :** « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC aux numéros suivants : 222 20 37 32/658 262 682/651 649 194 »

YAOUNDE le 9 Juin 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI**

# MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTEINT N° 047/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2023 DU 07/06/2023 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE, GÉOTECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA NATIONALE N2 : SECTION DE ROUTE REVÊTUE : EBOLOWA-MEFOUP (LIMITE MVILA) - AMBAM (91.52 KM), DANS LA RÉGION DU SUD. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP – LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet le contrôle technique, géotechnique et la surveillance des travaux d'entretien de la Nationale N2 : Section de route revêtue : EBOLOWA-MEFOUP (limite Mvila) - AMBAM (91.52 km), dans la Région du Sud.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser dans le cadre du Marché comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Surveiller l'exécution des travaux ;
- Assurer le contrôle technique et géotechnique de la mise en œuvre des travaux ;
- Proposer à la signature du Chef de Service du Marché, des Ordres de Service nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
- Ø Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement ;
  - Veiller à l'établissement des plans de récolement.

Ces prestations sont subdivisées en trois (03) phases :

- **Phase 1**, dévolue au **contrôle technique, géotechnique et la surveillance des travaux en 2023** pour une durée de **neuf (09) mois** y compris un mois pour la rédaction du rapport final.

- **Phase 2**, dévolue au **contrôle technique, géotechnique et la surveillance des travaux en 2024** pour une durée de **treize (13) mois** y compris un mois pour la rédaction du rapport final.

- **Phase 3**, dévolue au **contrôle technique, géotechnique et la surveillance des travaux en 2025**, d'une **durée de treize (13) mois** y compris un mois pour la rédaction du rapport final (général et définitif).

Les missions dévolues aux phases 1, 2 et 3 sont :

- **Mission 1** : **DET** (Direction de l'Exécution du contrat de Travaux) ;
- **Mission 2** : **OPC** (Ordonnancement, Pilotage et Coordination des chantiers) ;
- **Mission 3** : **AOR**(Assistance aux Opérations de Réception et pendant la période de garantie).

Le délai global d'exécution des prestations est de **rente-cinq (35) mois**.

Lesdites prestations sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises est de **cent quatre-vingt millions (180 000 000) de Francs CFA Toutes Taxes Comprises**.

## 4. Allotissement

Les prestations sont constituées en un (01) lot unique présenté comme suit :

Région	Départements	Tronçon	Linéaire estimé (km)	Coût prévisionnel (TTC)	Délai			Type d'intervention
					Ph.1	Ph.2	Ph.3	
SUD	MVILA ET VALLEE DU NTEM	Ebolowa – Mefoup (lim. Mvila) – Ambam	91.52	180 000 000	9	13	13	Contrôle technique, géotechnique et surveillance des travaux d'entretien
<b>TOTAL</b>			<b>91.52</b>	<b>180 000 000</b>				

## 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est restreinte aux Bureaux d'Études Techniques (BET) ou aux groupements de BET de la liste ci-jointe, issue des résultats de l'Avis à Manifestation d'Intérêt N° 005/ASMI/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/NJKOUO/2023 du 19Avril 2023.

N° d'ordre	Bureaux d'Études Techniques (BET) ou groupement de BET	ADRESSES Téléphone/Fax
1	LE COMPETING	BP 13 208 Douala Tél. : 694 471 258
2	GROUPEMENT CIBAT INTERNATIONAL/ ALLPRESSE SARL ENSERBAT	B.P. : 5564 Yaoundé Tél. : 677 10 29 51 697 19 11 89
3	DIDON CONSEILS SARL	BP 04 Yaoundé Tél. : 677 010 608
4	KOUMA SARL	B.P. : 1478 Bafoussam Tél. : 677 93 89 51
5	PRISMA SARL	BP 15 553 Yaoundé Tél. : 222 232 599
6	ARSUK SARL	B.P. : 11149 Yaoundé Tél. : 699 62 43 71/ 690 09 91 32
7	GROUPEMENT BV/CONSULTING ENGINEERS CAMEROON INGENIERIE CONSEIL/BET FAYA/CID-BTP	BP : 5881 Yaoundé Tél. : 665 949 560
8	GROUPEMENT TRANSAHELIE/NE/ CAMEROON ENGINEERING SARL	BP 445 Ngaoundéré Tél. : 694 80 97 74 676 55 64 43
9	CADEK	B.P : 3914 Yaoundé Tél. : 33438971
10	SETEC INGENIERIE	BP 785 Yaoundé Tél. : 222 220 087
11	SOREPS	BP 13438 Yaoundé Tél. : 222 21 90 97
12	BEC LA ROUTIERE SARL	B.P. : 11088 Yaoundé Tél. : 222 22 35 64
13	BAMBUIY ENGINEERING SERVICES & TECHNIQUES	P.OBOX:1115 Bamenda Tél. : 678 610 211/
14	GROUPEMENT SINEGEO/ GENERAL ENGINEERING	BP : Yaoundé Tél. : 677 102 956
15	GROUPEMENT BECI-BTP/ ALIOU INGENIERIE	B.P. : 13704 Yaoundé Tél. : 222 23 53 03
16	ECTA BTP	BP 785 Ydé Tel : 222 220 087
17	GROUPEMENT HYDROACH & PYRAMIDE INTER	BP 839 Yaoundé Tél. : 226 83 685
18	BETAS	B.P. : 12426 Yaoundé Tél. : 699 98 46 73
19	HTR	B.P. : 4013 Yaoundé Tél. : 22 20 28 86
20	SPTP SARL	Tél. : 699 494 912/ 655 805 500

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercices 2022 et 2023.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats et Marchés Publics, 222 229 234, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206 et la version électronique sur le site internet de l'ARMP.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats 222 229 234, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206, sur présentation d'un... Lors du retrait dudit DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boîte Postale, ...)

## 9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous triple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant le Dossier administratif (volume 1) et l'Offre technique (Volume 2), (les volumes 1 et 2 devront être ...)
- L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3), dont un (01) original et sept (07) copies ;
- L'enveloppe C contenant une copie de l'offre financière (offre témoin scellée) qui sera transmise à l'organisme chargé de l'...

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée de couleur identique et autre que la blanche.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2<sup>ème</sup> étage du nouveau bâtiment au plus tard, le **12/07/2023 à 11 heures**. Elle devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTEINT N° 047/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2023 DU 07/06/2023 pour le contrôle

Financement : Budget  
A N°

*N.B. : l'enveloppe C contenant une copie supplémentaire de l'offre financière, rédigée en français ou en anglais devra porter la mention*

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTEINT N° 047/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2023 DU 07/06/2023 pour le contrôle

Financement : Budget  
OFFRE TEMOIN A NE PAS

## 10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des prestations est de **trente-cinq (35) mois**, reparti sur trois (03) phases :

- **Phase 1**, dévolue au **contrôle technique, géotechnique et la surveillance des travaux en 2023** pour une durée de **neuf (09) mois**
  - **Phase 2**, dévolue au **contrôle technique, géotechnique et la surveillance des travaux en 2024** pour une durée de **treize (13) mois**
  - **Phase 3**, dévolue au **contrôle technique, géotechnique et la surveillance des travaux en 2025**, d'une **durée de douze (12) mois**
- Ce délai comprend les périodes de pluies ainsi que toutes les intempéries et sujétions diverses. Le délai de chaque phase court...

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent (100) jours, d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics (voir liste pièce 9.1 du DAO). Le montant du cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la décision d'attribution, pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.  
Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois à compter de la date limite de remise des offres.  
Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la décision d'attribution, pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.  
Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des dossiers administratif, technique et financier ou ne contenant pas l'offre financière sera déclarée irrecevable. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, les cautions dans le cadre des Marchés Publics, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.  
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes.  
Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, un candidat sera invité à régulariser la validité de la pièce reçue.  
Ces pièces administratives devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.  
L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu, le **12/07/2027 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.  
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment habilitée.  
A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera faite.  
Le candidat dont l'offre technique est égale ou supérieure à soixante-quinze (75) points sur cent (100).

## 14. Critères d'évaluation

### Critères Eliminatoires

#### a) Dossier administratif incomplet pour :

Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture ;

Non-conformité ou absence 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de :

#### b) Offre technique incomplète pour absence ou non-conformité de l'un des éléments/d'une des conditions ci-après :

- un Chef de mission remplissant les conditions de qualification et d'expérience spécifiques demandées dans le RPAO ;
- la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
- l'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché public au cours des trois dernières années ;
- Une capacité de financement (ligne de crédit disponible) d'un montant minimum de **cinquante-quatre millions (54 000 000 €)** ;
- N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 75/100.

#### c) Offre financière incomplète pour absence ou non-conformité de l'une des pièces ci-après :

- La soumission datée, signée et timbrée (voir modèle pièce 7.A) ;
- Le bordereau des Prix Unitaires (BPU) (voir modèle pièce 7.I) paraphé à toutes les pages daté et signé à la dernière page ;
- Le détail estimatif avec indication des montants hors TVA et Toutes Taxes Comprises (voir modèle pièce 7.J) paraphé à toutes les pages ;
- Les sous-détails des prix (voir modèle pièce 7.K) paraphé à toutes les pages.

#### d) Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

#### e) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

#### f) Le non-respect des modèles des pièces.

### Critères essentiels

#### 1. Offre technique

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

a- Qualification et expérience des experts affectés à l'opération (**sur 50 points**) ;

b- Références du bureau de contrôle/groupement de bureau de contrôle (**sur 30 points**) ;

c- Moyens techniques, logistiques et matériels à mettre en place (**sur 20 points**),

Le score technique minimum requis est de 75/100

*NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté une lettre de démission signée du Ministère de la Fonction Publique sera éligible.*

#### 2. Offre financière

Seules les offres financières des soumissionnaires, dont les offres auront été déclarées recevables à l'issue de l'examen de la recevabilité, et qui auront été transmises tel qu'indiqué ci-dessus, seront évaluées et notées, en fonction des critères ci-après :

**NM = MMd x 100 / MS**

**NM** = Note financière relative au montant évalué de l'offre financière du soumissionnaire ;

**MMd** = Montant évalué de l'offre la moins-disante ;

**MS** = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivante :

**N = [(80 x Note Technique) + (20 x Note Financière)] / 100**

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant la note finale la plus élevée.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Travaux Publics, Tel. : 222 22 92 34, Logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 206 ou à la Direction des Travaux Publics au quartier Messa à Yaoundé, face bureau CAMPOST ou en ligne sur la plateforme COLEPS au [www.coleps.cm](http://www.coleps.cm)  
*NB : Pour tout actes de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48*



**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**

**COMMUNIQUE N° 820/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/OBD/2023 DU 07/06/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ÉVALUATION DES OFFRES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 003/AONR/ MINTP/CIPM-SPIAG/CCCMP-SPI/2023 DU 09/01/2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DES DONNEES DE TRAFIC SUR LE RESEAU ROUTIER NATIONAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP-EXERCICES 2023 ET SUIVANTS ; IMPUTATION : 36 128 01 3300115 361333.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Restreint N° 003/AONR/MINTP/CIPM-SPIAG/CCCMP-SPI/2023 du 09/01/2023, en procédure d'urgence pour l'acquisition des données de trafic sur le Réseau Routier National. Le résultat de l'évaluation se présente comme suit :

<b>Soumissionnaires Qualifiés à l'ouverture des Offres Financières</b>				
<b>N°</b>	<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>Nombre de critères requis sur 100</b>	<b>Note Technique</b>	<b>Observations</b>
<b>LOT 1</b>				
1	CADEK SARL	70	89,63	Qualifié
2	ARSUK SARL	70	83,23	Qualifié
<b>LOT 2</b>				
1	CADEK SARL	70	89,66	Qualifié
2	SOREP'S	70	87,92	Qualifié
3	ARSUK SARL	70	83,20	Qualifié
4	LE COMPETING	70	95,68	Qualifié
<b>LOT 3</b>				
1	SOREP'S	70	87,95	Qualifié
2	ARSUK SARL	70	83,23	Qualifié
3	LE COMPETING	70	95,68	Qualifié
<b>LOT 4</b>				
1	CADEK SARL	70	89,66	Qualifié
2	SOREP'S	70	87,92	Qualifié
3	ARSUK SARL	70	83,20	Qualifié
<b>LOT 5</b>				

1	CADEK SARL	70	89,66	Qualifié
2	SOREP'S	70	87,92	Qualifié
3	CAMEROON ENGINEERING	70	81,32	Qualifié
4	ARSUK SARL	70	83,20	Qualifié
5	LE COMPETING	70	95,68	Qualifié
<b>LOT 6</b>				
1	CADEK SARL	70	89,66	Qualifié
2	SOREP'S	70	87,92	Qualifié
3	CAMEROON ENGINEERING	70	81,32	Qualifié
4	ARSUK SARL	70	83,20	Qualifié
5	LE COMPETING	70	95,68	Qualifié
<b>LOT 7</b>				
	AUCUN SOUMISSIONNAIRE			INFRUCTUEUX
<b>LOT 8</b>				
1	CADEK SARL	70	89,66	Qualifié
2	SOREP'S	70	87,92	Qualifié
3	CAMEROON ENGINEERING	70	81,32	Qualifié
4	ARSUK SARL	70	83,20	Qualifié
5	LE COMPETING	70	95,68	Qualifié
<b>LOT 9</b>				
	AUCUN SOUMISSIONNAIRE			INFRUCTUEUX
<b>LOT 10</b>				
1	CADEK SARL	70	89,66	Qualifié
2	SOREP'S	70	87,95	Qualifié
3	CAMEROON ENGINEERING	70	81,28	Qualifié
4	ARSUK SARL	70	83,23	Qualifié
<b>LOT 11</b>				
	AUCUN SOUMISSIONNAIRE			INFRUCTUEUX

**Soumissionnaires non Retenu à l'ouverture des Offres Financières**

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Motifs d'éliminations</b>
KOUMA SARL	Capacités Financières non conformes au modèle du DAO
Integrated Engineering Associates (IEA)	Capacités Financières non conformes au modèle du DAO
HTR	Capacités Financières non conformes au modèle du DAO
Groupement EC2/TYGA	Capacités Financières non conformes au modèle du DAO
Groupement CIBAT INTERNATIONAL/ENSERBAT-TP	Capacités Financières non conformes au modèle du DAO
GC ELITE	Capacités Financières non conformes au modèle du DAO
DIDON CONSEIL SARL	Capacités Financières non conformes au modèle du DAO
Groupement INTEGC/GE	Capacités Financières non conformes au modèle du DAO

Les Soumissionnaires qualifiés sont invités à prendre part à la séance d'ouverture de leurs Offres Financières qui aura lieu le **19/06/2023 à 11heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés des services de Prestations Intellectuelles et des Approvisionnements Généraux (CIPM-SPIAG) auprès du Ministère des Travaux Publics, dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du centre à Yaoundé.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 7 Juin 2023

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

DECISION MUNICIPALE N° 08/DM/CAN2/SG/UPE/2023 DU 22 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 06 /AONO/CAN.2/CDPM/2023 DU 04 AVRIL 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE «NGANG-LIMITE BAREHOCK, AVEC REHABILITATION DU PONCEAU EDJEL-NSOUNG» (2 KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA ELLE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2<sup>ème</sup>, Autorité Contractante**

Vu la Constitution ;

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités publiques ;

Vu La loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu Le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu Le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu Le décret n° 2012 /074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés modifié et complété par le décret N° 2013/271 du 05 juillet 2013 ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ; Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics

Vu la lettre N 00908/MINTP/DR datant de 1997 du Ministère des Travaux Publics portant publication des directives pour la prise en compte des impacts environnementaux dans l'entretien routier ;

Vu le décret n° 2020/366 du 20 juin 2020 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'application ;

Vu la Lettre N°004466/L/MINMAP/CAB du 03 juillet 2020 aux magistrats municipaux relative aux mesures transitoires consécutives à la publication d'un nouveau Code des Marchés Publics ;

Vu la Lettre N°004464/L/MINMAP/CAB du 03 juillet 2020 aux Délégués Régionaux du Ministère des Marchés Publics relative aux mesures transitoires consécutives à la publication d'un nouveau Code des Marchés Publics ;

Vu la Lettre N°004479/L/MINMAP/SG/DAJ/CRL/CEA2 du 03 juillet 2020 relative à la mise en place des Commissions Internes de Passation des Marchés ;

Vu la Lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2020 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et la publication du décret n°2020/366 du 20 juin 2020 portant Code des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités Publiques pour l'Exercice 2023;

Vu la Lettre circulaire N°000001/LC/PR/MINMAP/CAB du 15 jan 2022 relative à la délivrance des quittances d'achat des Dossiers d'Appel d'Offres et leur mise à disposition aux soumissionnaires potentiels ;

Vu La Circulaire n°00000192/C/MINFI du 06 Janvier 2023 relative à l'Exécution, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution des Budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023 ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PM du 30 Décembre 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert (en procédure d'urgence) N°06 /AONO/CAN.2/CDPM/2023 DU 04 AVRIL 2023, pour les travaux de réhabilitation de la piste agricole «NGANG-LIMITE BAREHOCK, avec réhabilitation du ponceau EDJEL-NSOUNG» (2 km), dans l'Arrondissement de Nkongsamba 2', Département du Mounjo, Région du littoral.

Considérant le rapport de la sous-commission d'analyse des offres.

**-DECIDE?**

**Article 1er : Les ETS KABO, Tel : 694 20 03 02 , ont été retenus comme adjudicataire du marché relatif à la réhabilitation de la piste agricole «Ngang-limite Barehock, avec réhabilitation du ponceau EdjelNsoung» (2 km), dans l'Arrondissement de Nkongsamba 2', Département du Mounjo, Région du littoral, pour un montant de f.cfa 21 998 917 (vingt un millions neuf cent quatre vingt dix huit mille neuf cent dix sept francs) TTC, et pour un délai d'exécution de quatre vingt dix (90) jours.**

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où il y a lieu.

NKONGSAMBA le 22 Mai 2023

Le MAIRE

**SAMEN Patrice**

# MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00094/E/2/AONO/MINHDU/CIPM/2023 DU 08 JUIN 2023 POUR  
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN PAVES DE LA VOIE D'ACCES A L'HOTEL SAINT  
VICTOIRE, PAR MOSQUEE BONAMOUSSADI A DOUALA. (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
57 38 111 01 330003 523511

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de bitumage en pavés de la voie « hôtel saint victoire, par mosquée Bonamoussadi à Douala », linéaire : 157ml, largeur 7m.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent appel d'offres comprennent :

- ü L'installation de chantier ;
- ü Les travaux de nettoyage et terrassement ;
- ü Les travaux de chaussée;
- ü Les travaux d'assainissement et drainage ;
- ü Les travaux d'ouvrage d'art- hydraulique ;
- ü Les travaux de déplacement des réseaux.

NB : Les travaux d'assainissement seront exécutés par la méthode HIMO (Haute intensité de Main-d'œuvre). Les détails sont précisés dans le CCTP.

## 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est de 115 000 000 FCFA.

## 4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en un (01) lot unique :

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises et groupement d'entreprise ayant leur domicile ou leur siège social au Cameroun et disposant d'une expérience avérée dans le domaine concerné.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINHDU - EXERCICE 2023 ;

IMPUTATION : 57 38 111 01 330003 523511

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres en version physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales / Service des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9<sup>e</sup> étage porte 02 de l'immeuble Ministériel N° 1 à Yaoundé et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) sise au 9<sup>e</sup> étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N°1 (en face de la Poste Centrale), sur présentation d'une quittance originale de versement d'une somme non-remboursable de cent mille (100 000) FCFA payable au Trésor Public au titre des frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

### Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1)
- Ø L'enveloppe B contenant l'Offre Technique (volume 2)
- Ø L'enveloppe C contenant l'Offre Financière (volume 3)

Toutes les pièces constitutives des Offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés-Bureau des offres) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDVIR/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment beige aux balcons rouges), au plus tard le 04 JUILLET 2023 à 13 heures, heure locale. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°00094/E/2AONO/MINH DU/CIPM/2023 DU 08 JUIN 2023

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN PAVES DE LA VOIE D'ACCES HOTEL SAINT VICTOIRE, PAR MOSQUEE BONAMOISSADI A DOUALA. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT :

BIP MINH DU - EXERCICE 2023.

NB : Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le [04 JUILLET 2023] à [13 heures, heure locale]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de quatre (04) mois et prend effet à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est de deux millions de (2 000 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

Elle se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 04 JUILLET 2023 à partir de 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINH DU.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

**14. Critères d'évaluation****15.1. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- b) Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou après constatation dûment notifié au soumissionnaire, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) Absence d'un conducteur des travaux ayant les qualifications suivantes :
  - o Formation : BAC + 3 en Génie Civil inscrit à l'ONIGC ;
  - o Expérience Générale: 05 Ans
  - o Expériences Spécifiques : ayant déjà occupé le poste de Conducteur des Travaux dans au moins un (01) projet de voirie urbaine revêtue ;
- e) Présence du diplôme et du curriculum vitae d'un fonctionnaire en activité, sans un document justifiant de sa mise en disponibilité signé de son Ministre utilisateur ou du Ministre de son administration d'origine ;
- f) Absence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire accompagné du rapport de ladite visite ;
- g) Omission d'une pièce de l'offre financière ;
- h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ou le DQE ou le SDPU ;
- i) Absence d'une déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier au cours des trois dernières années ;
- j) Absence d'une capacité financière d'un montant de 50 millions délivré par une banque de première ordre agréé par le MINFI où est domicilié le compte du soumissionnaire ;
- k) Présentation des offres en nombre insuffisant ou en copies uniquement ;
- l) Absence d'une référence en travaux de voirie urbaine revêtue ou en pavé d'un montant supérieur ou égal à 80 millions de FCFA au cours des sept dernières années.

**15.2 Critères essentiels**

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- a) Présentation .....01 critère
- b) Références .....03 critères
- c) Personnel d'encadrement .....11 critères
- d) Méthodologie .....05 critères
- e) Matériel .....08 critères
- TOTAL.....28 critères

NB : La non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels entraîne l'élimination pur et simple de l'offre du soumissionnaire.

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

## 15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

18.1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaines du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 7<sup>e</sup> étage-porte 06 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé), aux heures ouvrables ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

18.2. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

18.3. Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email [dsi@minmap.cm](mailto:dsi@minmap.cm).

### Additif de l'appel d'offres

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

### Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 8 Juin 2023

Le MINISTRE

**COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE**

# COMMUNE DE OULI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE BENGUE-TIKO, DANS LA COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de OULI, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour La réalisation des travaux de construction du centre de sante intégré (CSI) de BENGUE-TIKO dans la commune de OULI.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Elévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Aménagement VRD.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de : **Cinquante millions (50 000 000) FCFA TTC.**

## 4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2023.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de OULI, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de OULI, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale d'OULI, d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000 ) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d' Appel d' Offre.**

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en Sept (07)** exemplaires dont **un original et six (06) copies** respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de OULI au plus tard le **04 Juillet 2023 à 10 heures** précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°003/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2023 DU 06  
JUN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE  
(CSI) DE BENGUE-TIKO, DANS LA COMMUNE DE  
OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE  
L'EST.**

**FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2023.**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

**11. Cautionnement Provisoire**

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **cent vingt jours (120) jours** et d'un montant de **2% du montant prévisionnel** par lot, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30<sup>ème</sup>) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. **Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.**

**12. Recevabilité des Offres**

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** à la date initiale de remise des offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de OULI à OULI, le **04 Juillet 2023 à 11 heures** précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

### 1.1.1. Critères éliminatoires

#### 1.1.1.1. Pièces administratives:

- a) Absence de la Caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité ou absence d'une pièce quarante huit heures (48) heures après l'ouverture des offres.

#### 1.1.1.2. Offre technique:

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- e) Non obtention de **vingt (20)** critères sur **vingt-cinq (25)** à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

#### 1.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

### 1.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;
- d) L'Attestation de non redevance en cours de validité (01 critère) ;

e) Attestation de solvabilité financière de **Dix millions (10 000 000) FCFA** (01 critère).

## 15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Mairie de OULI.

*OULI le 6 Juin 2023*

*Le MAIRE*

**ABAH LEVY**

## COMMUNE AKONO

**DÉCISION N°006/D/J12.02/CAK/SG/ST/23 DU 29 MAI 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DU DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DCE/CAK/CIPM/2023 SUIVANT L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°02289-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA/BYJ DU 09 MAI 2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE ROUTE CARREFOUR PERCEPTION-CARREFOUR INSPECTION-CARREFOUR MARCHÉ (INTER R102) L : 700 ML, DANS LA COMMUNE D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AKONO, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONO, AUTORITÉ CONTRACTANTE

**Vu** La Constitution ;

**Vu** Le Décret N°2018/366 du 20/06/2018 portant code des Marchés Publics ;

**Vu** Le Décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012, modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

**Vu** La Circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

**Vu** la Lettre-Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

**Vu** L'arrêté N°205/A/MINMAP du 03 Juin 2018 portant création des commissions Départementales de passation des Marchés Publics ;

**Vu** La décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 Février 2018 constatant la composition des commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

**Vu** la décision N°00000158/CAB/MINMAP de la 15/03/2019 portant nomination des présidents de commissions Départementales de passation des Marchés Publics ;

**Vu** la décision N°00000157/CAB/MINMAP de la 15/03/2019 portant nomination des présidents de commissions Internes de passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

**Vu** la décision N°07/D/J12.02/SG/CAK/19 du 11 Avril 2019 constatant la composition des membres de la commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Akono ;

**Vu** l' Arrêté 000119/A/MINDLEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du centre ;

**Vu** le Dossier de Consultation N°001/DCE/CAK/CIPM/2023 suivant l'autorisation de gré à gré N°02289-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA/BYJ du 09 Mai 2023 pour les travaux de réhabilitation en enduit superficiel bicouche de route Carrefour Perception-Carrefour Inspection-Carrefour marché (Inter R102) L : 700 ml, dans la Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du Centre.

**Vu** les offres du soumissionnaire ;

**Considérant** le rapport d'évaluation de l'offre de l'attributaire du 29/05/2023 de la séance d'examen du rapport du comité technique ad hoc pour l'évaluation des offres administratives, techniques et financières DE TRASERGE SARL;

**Considérant** les nécessités de service.

DÉCIDE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : l'Entreprise **TRASERGE SARL**, Tél: +237 677 44 71 76/675 89 19 02, BP : 2740

**YAOUNDÉ-KONDENGUI** est déclarée adjudicataire du Marché relatif aux travaux de réhabilitation en enduit superficiel bicouche de route Carrefour Perception-Carrefour Inspection-Carrefour marché (Inter R102) L : 700 ml, Commune d'Akono, Département de la Mefou-et-Akono, Région du Centre, objet du Dossier de Consultation susmentionné, aux conditions ci-après :

Montant du Marché: **79 999 936 (soixante-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent trente-six)** Francs CFA toutes taxes comprises ;

**Délai : Quatre (04) mois.**

**ARTICLE 2** : La présente décision sera publiée, et communiquée partout où besoin sera. /-

AKONO le 7 Juin 2023

Le MAIRE

**ONDOA EFALA Alphonse**

## COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

DECISION MUNICIPALE N° 10/DM/CAN2/SG/UPE/2023 DU 22 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION NATIONAL OUVERT N°01/ACNO/CAN-2/CDPM/2023 DU 04 AVRIL 2023, POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTIZE DE SANTE INTEGRE D'EKANGTE-VILLAGE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2EME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2<sup>ème</sup> , A utorite Contractante**

Vu la Constitution ;

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant regime financier de l'Etat et des autres Entites publiques ;

Vu La loi N°2019/024 du 24 decembre 2019 portant Code General des Collectivites Territoriales Decentralisees ;

Vu Le decret n°2001/048 du 23 fevrier 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Regulation des Marches Publics (et ses differents textes d'application) modifie et complete par le decret N° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu Le decret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalites d'application du regime fiscal et douanier des Marches Publics ;

Vu Le decret n° 2012 /074 du 08 mars 2012 portant creation, organisation et fonctionnement des Commissions des Marches modifie et complete par le decret N° 2013/271 du 05 aoilt 2013 ;

Vu le decret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministere des Marches Publics ;

Vu le decret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marches publics

Vu la lettre N 00908/MINTP/DR datant de 1997 du Ministere des travaux Publics portant publication des directives pour la prise en compte des impacts environnementaux dans l'entretien routier ;

Vu le decret n° 2020/366 du 20 juin 2020 portant Code des Marches Publics et ses differents textes d'application ;

Vu la Lettre N°004466/L/MINMAP/CAB du 03 juillet 2020 aux magistrats municipaux relative aux mesures transitoires consecutives a la publication d'un nouveau Code des Marches Publics ;

Vu la Lettre N°004464/L/MINMAP/CAB du 03 juillet 2020 aux Delegates Regionaux du ministere des marches publics relative aux mesures transitoires consecutives a la publication d'un nouveau Code des\* Marches Publics ;

Vu la Lettre N°004479/L/MINMAP/SG/DARCRUCEA2 du 03 juillet 2020 relative a la mise en place des Commissions Internes de Passation des Marches ;

Vu la Lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2020 precisant les mesures transitoires observer suite a la signature et la publication du decret n°2020/366 du 20 juin 2020 portant Code des marches publics ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative a la passation et au contrOle de l'execution des Marches Publics

Vu La Loi N°2022/020 du 27 Decembre 2022 portant loi des finances de la Republique du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu la Circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 Decembre 2022 portant Instructions relatives a l'Execution

des Lois de Finances, au Suivi et au Controle de l'Execution du Budget de l'Etat et des autres entites Publiques pour l'Exercice 2023;

Vu la Lettre circulaire N°000001/LC/PR/MINMAP/CAB du 15 jan 2022 relative a la delivrance des quittances d'achat des Dossiers d'Appel d'Offres et leur mise a disposition aux soumissionnaires potentiels ;

Vu La Circulaire n°00000192/C/MINFI du 06 Janvier 2023 relative a l'Execution, au Suivi et au ContrOle de l'Execution des Budgets des Collectivites Territoriales Decentralisees pour l'exercice 2023 ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PM du 30 Decembre 2012 relative a la passation et au controle de l' execution des Marches Publics ;

Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 Decembre 2015 relative a l'application du Code des Marches Publics ;

Vu La Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 decembre 2020 portant instructions relatives a l'Execution des Lois de Finances, au Suivi et au Controle de l'Execution du Budget de l'Etat et des Autres Entites f publiques pour l'exercice 2021 ;

Considerant l'Avis de Consultation National Ouvert N°01/ACNO/CAN-2/CDPM/2023 DU 04 Avril 2023, avec les ETS LDI, Tel : 679 70 94 77, pour l'equipement en materiel medical du centre de sante integre d'Ekangte-village, dans l'Arrondissement de Nkongsamba 2', Departement du Moungo, Region du littoral.

Considerant le rapport de la sous-commission d'analyse des offres.

### **-DECIDE?**

**Article 1"** : Les ETS LDI, Tel : 679 70 94 77, ont *ete* retenus comme adjudicataire du marche relatif l'equipement en materiel medical du centre de sante integre d'Ekangte-village, dans l'Arrondissement de Nkongsamba 2', Departement du Moungo, Region du littoral, pour un montant de f.cfa **8 000 000 (huit millions de francs) TTC** et pour un delai d'execution de trente (30) jours.

**Article 2** : La presente decision sera enregistree et publiee partout ou besoin sera./-

NKONGSAMBA le 22 Mai 2023

Le MAIRE

**SAMEN Patrice**

# COMMUNE DE OULI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE AUBERGE MUNICIPALE A TOCKTOYO, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de OULI, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour La réalisation des travaux de construction d'une Auberge municipale à **TOCKTOYO**.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Elévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Aménagement VRD.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de : **Cinquante millions (50 000 000) FCFA**

## 4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2023.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de OULI, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de OULI, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale d'OULI, d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000 ) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d' Appel d' Offre.**

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en Sept (07)** exemplaires dont **un original et six (06) copies** respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de OULI au plus tard le **04 Juillet 2023 à 10 heures** précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

# «AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE AUBERGE MUNICIPALE A TOCKTOYO, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

**FINANCEMENT** : BIP, EXERCICE 2023.

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **cent vingt jours (120) jours** et d'un montant de **2% du montant prévisionnel** par lot, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30<sup>ème</sup>) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. **Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.**

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** à la date initiale de remise des offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de OULI à OULI, le **04 Juillet 2023 à 11 heures** précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

### 1.1.1. Critères éliminatoires

#### 1.1.1.1. Pièces administratives:

- a) Absence de la Caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité ou absence d'une pièce quarante-huit heures (48) heures après l'ouverture des offres.

#### 1.1.1.2. Offre technique:

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- e) Non obtention de **vingt (20)** critères sur **vingt-cinq (25)** à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

#### 1.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

### 1.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;
- d) L'Attestation de non redevance en cours de validité (01 critère) ;

e) Attestation de solvabilité financière de **Dix millions (10 000 000) FCFA** (01 critère).

## 15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Mairie de OULI.

*OULI le 6 Juin 2023*

*Le MAIRE*

**ABAH LEVY**

**COMMUNE DE GUIDER**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE  
D'URGENCE N°14/AONO-PU/RN/D42/C/CIPM/SIGAMP/2023 DU 08/06/2023 POUR LE CONTROLE  
TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE LA ROUTE COMMUNALE BOURWOY (INTER  
R040302) ? MAYARDA - BOKO ? MOUSGOY (INTER R04032) LONGUEUR: 34 KM**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , BA  
**IMPUTATION**  
0

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget du Ministère des Travaux Publics des exercices 2023, 2024 et 2025, lance, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de la route Communale BOURWOY (Inter R040302) ? MAYARDA - BOKO ? MOUSGOY (Inter R04032),

**2. Consistance des prestations**

Dans le cadre du contrat, le Cocontractant devra:

- Surveiller l'exécution des travaux;
- Assurer le contrôle technique et géotechnique de la mise en œuvre des travaux;
- Proposer à la signature du Chef de Service du Marché des ordres de service nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement;
- Veiller à rétablissement des plans de récolement.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

**3. Coût Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 18 000 000 F CFA réparti ainsi qu'il suit: 6 500 000 F CFA pour la première phase (programmation de l'exercice 2023),

**4. Allotissement**

Les travaux sont libellés en lot unique

**5. Participation et origine**

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à tous les Bureaux d'Etudes Techniques de droit camerounais, conformément à l'article 78 alinéas 3 du décret No 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de 30 000 (trente mille) francs CFA, payable au guichet de la recette

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de Guider, le 28/06/2023 à 10 Heures au plus tard et devra porter la mention :

**"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°14/AONO-PU/RN/D42/CIPM/SIGAMP/2023  
DU 08/06/2023 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX  
DE LA ROUTE COMMUNALE BOURWOY (INTER R040302) • MAYARDA - BOKO ? MOUSGOY (INTER R04032),  
LONGUEUR: 34 KM PROGRAMMATION ANNÉE 2023, 2024 ET 2025"  
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

**10. Délai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de cinq (05) mois maximum par phase à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux. La mobilisation étant fonction de la durée effective des travaux.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce

12 du DAO, d'un montant de 2% du coût prévisionnel TTC soit trois cent soixante mille (360 000) F CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des dossiers administratif, technique et financier ou ne contenant pas

l'offre financière témoin scellée seront irrecevables.

> Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée

par une banque de premier rang ou un organisme financier agréée par le Ministère en charge des Finances, valable

pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

> Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou

en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel

d'Offres.

> Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

> Offres administrative et techniques qui aura lieu le 28/06/2023 à 11 heures Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

> A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.

## 14. Critères d'évaluation

- 1 Absence de l'original de la caution de soumission ;
- 2 Absence ou non-conformité d'une pièce administrative dans un délai de 48 heures après l'ouverture des offres;
- 3 une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) d'au moins 2000000 (Deux millions) de FCFA, délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilité par le Ministre en charge des Finances.
- 4 Absence dans l'offre financière de:
  - 4.1) une soumission timbrée, signée et datée ;
  - 4.2) sous-détail des prix unitaires;
- 5 Omission du BPU (Bordereau des Prix Unitaires) et/ou du DQE (Devis Quantitatif et Estimatif), d'un prix unitaire quantifié;
- 6 N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 70/100.

### 15-2: Critères essentiels ;

#### Les offres techniques

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

- a) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur 40 points;
- b) Visite des lieux sur 04 points ;
- c) Références du BET: sur 16 points;
- d) Moyens techniques et matériels à mettre en place postulé sur 40 points.

#### Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) et dont l'offre financière témoin scellée contenue dans l'enveloppe C aura été transmise tel qu'indiqué ci-dessus, seront évaluées et notées, en

fonction des critères ci-après:

NM =  $\frac{MM \times IO}{MS}$

NM = Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire;

MM = Montant évalué de l'offre la moins-disante;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après:

$N = \frac{(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})}{100}$

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera de la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note finale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics

GUIDER le 8 Juin 2023

Le MAIRE

**YOUNOUSSA BOUBA**



**COMMUNE DE GUIDER**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE  
D'URGENCE N°13/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/CIPM/SIGAMP/2023 DU 08/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE  
LA ROUTE COMMUNALE BOURWOY (INTER R040302) - MAYARDA ? BOKO - MOUSGOY (INTER  
R04032) LONGUEUR: 34 KM**

**FINANCEMENT  
BUDGET AUTONOME (BA) , BA  
IMPUTATION  
0**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget du Ministère des Travaux Publics sur la ligne du Fond Routier des exercices 2023, 2024 et 2025, le Maître d'Ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de la route Communale BOURWOY (Inter R040302) ? MAYARDA ? BOKO ? MOUSGOY (Inter R04032) Région du NORD.

Longueur: 34 km Programmation année 2023, 2024 et 2025

**2. Consistance des prestations**

Les travaux comprennent entre autres: l'installation de chantier, l'assainissement- le drainage, les ouvrages d'art

**3. Coût Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 200000000 F CFA réparti ainsi qu'il suit:  
70000000 F CFA pour la première phase (programmation de l'exercice 2023), 60000000 F CFA pour la deuxième phase (programmation de l'exercice 2024), et 70 000 000 F CFA pour la troisième phase (programmation de l'exercice 2025)

**4. Allotissement**

Les travaux sont libellés en lot unique

**5. Participation et origine**

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun ayant une expérience dans le domaine.  
La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

**6. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de Guider, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de 150000 (cent cinquante mille) francs CFA, payable au guichet de la recette de la Commune de Guider

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de Guider, le 28/06/2023 à 10 Heures au plus tard et devra porter la mention :

**"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°13/AONO-PU/RN/D42/C/CIPM/SIGAMP/2023  
DU 08/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE LA ROUTE COMMUNALE BOURWOY (INTER  
R040302) ? MAYARDA ? BOKO ? MOUSGOY (INTER R04032).  
LONGUEUR: 34 KM PROGRAMMATION ANNÉE 2023**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

**10. Délai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois maximum par phase à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 2% du coût prévisionnel TTC soit quatre millions (4000000) F CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requis devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...),

conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été

établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des offres administratives, techniques et financières qui aura lieu le 28/06/2023 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés

**14. Critères d'évaluation**

CRITERES ESSENTIELS	Notation binaire
---------------------	------------------

1	Situation financière de l'entreprise
2	Expérience de trois dernières années du soumissionnaire dans les tra
3	Expérience du personnel d'exécution
4	Matériel et équipements à mobiliser
5	Dispositions technique (organisation, planning etc.)
6	Justification de l'acceptation des conditions du CCTP Général.

1	Dossier Administratif incomplet après délai pour se conformer
2	Fausse déclaration ou pièces falsifiées
3	Offre financière incomplète/absence d'un prix unitaire quantifié
4	Note technique inférieur à 70%
5	Absence de la caution de soumission
6	Absence de la déclaration sur l'honneur de Non Abandon de chantier

## 15. Attribution

11 sera considéré les montants hors taxes à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les conditions administratives et techniques requises et dont l'offre financière est évaluée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt -dix(90)jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics Tel :69866 4302

GUIDER le 8 Juin 2023

Le MAIRE

**YOUNOUSSA BOUBA**

## COMMUNE DE DEUK

**AADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/C-DEUK/CIPM/2023 DU 10 MAI 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF DUR LA RIVIERE GOUOH DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p><b>15.1 Critères éliminatoires</b></p> <p>a) <b>Dossier Administratif incomplet pour :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de l'original du cautionnement provisoire (caution de soumission) à l'ouverture des plis ;</li> <li>- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures accordé par la Commission Interne de Passation des Marchés.</li> <li>- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièce non authentique ;</li> <li>- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et les Sous – Détails des Prix Unitaires ;</li> <li>- N'avoir pas obtenu au moins un total de 25 critères sur l'ensemble des 35 critères essentiels.</li> </ul> <p><b>15.2 Critères essentiels</b></p> <p>L'évaluation des Offres Techniques sera faite sur 35 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur <b>11 critères</b> ;</li> <li>b) Le matériel à mobiliser sur <b>20 critères</b> ;</li> <li>c) Les références du soumissionnaire sur <b>02 critères</b> ;</li> <li>d) La Visite des lieux sur <b>02 critères</b>.</li> </ul> <p><b>NB :</b> Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p><b>Critères éliminatoires</b></p> <p>a) <b>Dossier Administratif incomplet pour :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence ou non-conformité de l'original du cautionnement provisoire (caution de soumission) à l'ouverture des plis ;</li> <li>- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures accordé par la Commission Interne de Passation des Marchés.</li> <li>- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièce non authentique ;</li> <li>- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et les Sous – Détails des Prix Unitaires ;</li> <li>- Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels</li> </ul>
2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>VOIR FICHER JOINT</p>

*DEUK le 6 Juin 2023*

*Le MAIRE*

***ZINTCHE TAMOUM Michel***



## CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07081/AONO/CAA/CIPM/2023 DU 05 JUIN 2023 POUR LE RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES EN VUE DE LA MAINTENANCE ET L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS, DES ÉQUIPEMENTS HYDRAULIQUES ET ÉNERGETIQUES DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A  
**IMPUTATION**  
642 100 100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) lance pour le compte de son organisme, un Appel d'offres National Ouvert en deux (02) lots pour le recrutement des prestataires en vue de la maintenance et l'entretien des installations, des équipements hydrauliques et énergétiques de l'immeuble siège de la CAA.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

### LOT 1 :

**MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES :** Station d'Épuration (STEP), des Pompes d'eau Froides et du Réseau incendie ainsi que de la Bâche à Eau.

- La vidange (suivi de l'évacuation des déchets solides) et le curage annuel de la fosse de retenue de la STEP (Station d'épuration) ;

- Le nettoyage et lavage approfondi et trimestriel de tous les dispositifs (compartiments, alentours de la cuve et appareillages) de la citerne servant d'épurateur ;

- Le nettoyage trimestriel du poste de relevage et des autres équipements de la STEP ;

- Les opérations de dépannage et de réparation des différents équipements de la STEP ;

- Le suivi de la qualité des eaux reversées dans la nature ;

- Le suivi de la qualité de l'air ambiant dans la station ;

- La fourniture des pièces de rechange, de moins de 2 000 000 Fcfa, de ce local technique ;

- La vérification du bon état de fonctionnement des différentes pompes submersibles après vidange ;

- L'Inspection et Diagnostic de la bâche à eau : Vérification de l'état de structure de l'ouvrage, la présence de dépôts, l'état des équipements immergés (crépines) et du revêtement de l'étanchéité ;

- La résolution des défauts observés dans les bâches : Signaler au Maître d'Ouvrage en établissant un constat conjointement avec l'équipe du M.O et démarrer les opérations d'entretien (fréquence de nettoyage annuelle) en considérant toutes les directives du M.O (notamment lorsqu'il s'agirait d'un travail préliminaire qui incombe totalement à la CAA) ;

- Les opérations de vidange et de nettoyage de la bâche à eau ;

- La réparation des différentes fuites dans la tuyauterie de la bâche à eau ;

- Le suivi des paramètres indiqués par les manomètres du local technique de la bâche à eau et entreprise des actions adéquates ;

- La fourniture des pièces de rechange de moins de 2 000 000 Fcfa du local technique bâche à eau après vérification conjointe ;

- Le nettoyage chimique et/ou mécanique de la bâche à eau : (Le type de nettoyage est défini selon la présence ou l'absence de dépôts minéraux visibles) ;

### LOT 2 :

**MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS ÉNERGETIQUES :** Groupes Electrogènes, de la Cuve à Gasoil et des Installations permettant la fourniture en Electricité CFA et CFO.

- La vidange des réservoirs des groupes électrogènes (après quatre mois) et de la cuve à gasoil (annuellement) ;

- La fourniture et la pose des différents filtres (trois fois par an) ;

- Le contrôle de la qualité et quantité de gasoil dans la cuve (trois fois par an) ;

- La réparation des groupes électrogènes en cas de problèmes techniques constatés conjointement ;

- Le suivi et la réparation si nécessaire du poste de chargement de gasoil (contrôle prévu deux fois par an) ;

- La fourniture et la pose d'un compteur volumétrique en sortie pour une mesure plus aisée des quantités de gasoil introduites dans les réservoirs des groupes électrogènes ;

- La fourniture et la pose d'un compteur volumétrique en entrée pour une mesure plus aisée des quantités de gasoil introduites dans la cuve à gasoil ;

- La fourniture des pièces de rechange de moins de 2 000 000 Fcfa ;

- Le dépannage et la réparation des onduleurs de paliers ;

- La fourniture des consommables en courant fort et courant faible (notamment dans les coffrets et tableaux divisionnaires électriques, contrôle d'accès, détection incendie, télévision) selon la nécessité et conjointement constaté.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations objet du présent Appel d'Offres s'élève à quarante-quatre millions cinq cent mille (44 500 000) Francs CFA TTC, répartis comme suit :

- LOT N°01 : 18 000 000 (dix-huit millions) Francs CFA ;

- LOT N°02 : 26 500 000 (vingt-six millions cinq cent mille) Francs CFA ;

## 4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont subdivisées en deux (02) lot ci-après définis :

### **LOT 1 :**

**MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS HYDRAULIQUES : Station d'Épuration (STEP), des Pompes d'eau Froides et du Réseau incendie ainsi que de la Bâche à Eau.**

### **LOT 2 :**

**MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS ÉNERGETIQUES : Groupes Electrogènes, de la Cuve à Gasoil et des Installations permettant la fourniture en Electricité CFA et CFO.**

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des prestations similaires.

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de fonctionnement de la CAA pour l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire 642 100 100 « *Entretien et réparation des biens immobiliers* ».

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier du présent Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés (SM) de la CAA situé au premier sous-sol, porte S1.08 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, Tel : 222 22 22 26/ 222 22 01 87, dès publication du présent avis ou dans les sites [www.armp.cm](http://www.armp.cm) ; [www.marchespublics.cm](http://www.marchespublics.cm) et [www.caa.cm](http://www.caa.cm).

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés (SM) de la CAA, situé au premier sous-sol de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, Tel : 222 22 22 26 / 222 22 01 87, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) Francs CFA**, payable dans le compte **N° 33 59 88 60001-94** ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des différentes agences de la **BICEC**. Ce reçu devra identifier le prestataire devant participer à l'Appel d'Offres et la copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

### **Soumission en ligne**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra faire l'objet d'une soumission en ligne au plus tard le **18 juin 2023** à 14 heures précises, heure locale, à l'adresse [www.marchespublics.cm](http://www.marchespublics.cm). Dans les mêmes délais, une copie de sauvegarde dudit dossier sur support électronique (USB, CD, ...) sera déposée sous pli fermé au Service des Marchés de la CAA sise au premier sous-sol, porte S1.08 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, avec la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07081/AONO/CAA/CIPM/2023 DU 05 juin 2023 POUR LE RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES EN VUE DE LA MAINTENANCE ET L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS, DES ÉQUIPEMENTS HYDRAULIQUES ET ÉNERGETIQUES DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT (CAA). « À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

## 10. Délai de Livraison

La période d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **douze (12) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **trois cent soixante mille (360 000) F CFA pour le lot N°1 et cinq cent trente mille (530 000)F CFA pour le lot N°2** valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des Offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées dans le RPAO devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du dossier d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou organisme financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des finances entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAA (CIPM-CAA) siégeant dans la salle de réunion sise au 5ème étage de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, le **18 juin 2023** à 15 heures, heure locale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou falsification des Pièces ;
- Score technique inférieur à **71% de « OUI »** ;
- Absence d'un prix unitaire qualifié dans l'offres ;
- Non-respect du format : format PDF pour les documents textuels et JPEG pour les images.

### Critères essentiels

**L'évaluation des offres techniques se fera selon le système binaire (oui/non), sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :**

La Présentation générale de l'offre ;

Les références du soumissionnaire;

La qualification et expérience du personnel d'encadrement ;

Les moyens logistiques

Preuve d'acceptation du marché.

Seuls les Soumissionnaires qui auront obtenu au moins **71 % de « OUI »** sur l'ensemble des critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse des offres financières.

## 15. Attribution

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

Un seul soumissionnaire ne peut pas être attributaire des deux (02) lots.

## 16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les soumissionnaires peuvent s'adresser au Service des Marchés situé au premier sous-sol, porte S1.08 de l'immeuble siège CAA, boulevard du 20 Mai Yaoundé. BP. : 7167 Yaoundé. Tél. 237 222 22 22 26 / 237 222 22 01.

### **DÉNONCIATIONS :**

Bien vouloir dénoncer tout acte de corruption en appelant le MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48 et la CONAC au numéro vert 1517.

YAOUNDE le 5 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NOAH NDONGO Adolphe**

**COMMUNE DE OULI**

**DEMANDE DE COTATION N°007/DC/RE/DK/C.OULI/SG/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR L'EQUIPEMENT DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE OULI ET DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE TOCKTOYO, DÉPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST. ( EN PROCEDURE D'URGENCE) LOT1 : AUBERGE MUNICIPALE DE OULI ET LOT2 : AUBERGE MUNICIPALE DE TOCKTOYO**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022, Le Maire de la Commune de OULI, Autorité Contractante, lance une consultation pour une Demande de Cotation relative à l'équipement des auberges municipales de OULI et de TOCKTOYO, Département de la KADEY.

**2. Consistance des prestations**

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation portent sur L'EQUIPEMENT DE L' AUBERGE MUNICIPALE DE OULI ET DE L' AUBERGE MUNICIPALE DE TOCKTOYO, DÉPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST.

**3. Cout Prévisionnel**

Le montant prévisionnel est de :

N° LOT	Designations	Montant TTC
		F CFA
01	EQUIPEMENT DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE OULI	25 000 000
02	EQUIPEMENT DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE TOCKTOYO	21 000 000

**4. Allotissement**

N° LOT	Designations
01	EQUIPEMENT DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE OULI
02	EQUIPEMENT DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE TOCKTOYO

**5. Participation et origine**

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techni

**6. Financement**

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget d'investissement public (BIP), Exercice

**7. Consultation du Dossier**

Le Dossier de consultation peut être consulté à la Commune de OULI dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré aux heures et jours ouvrables à la Commune de OULI dès publication du présent d'OULI, d'une somme non remboursable **de cinquante mille (50 000) francs CFA**.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comm **05 Juillet 2023 à 10 heures**, heure locale et devront porter la mention:

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°007/DC/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023  
L'AUBERGE MUNICIPALE DE TOCKTOYO, DÉPARTEMENT DE LA KASSI**

**LOT1 : AUBERGE MUNICIPALE DE OULI ET LOT2 : AUBERGE MUNI**

**Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - E**

**« A N'OUVRI**

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des prestations est de **deux (02) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'or

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établis de **1% du montant prévisionnel**. La caution devra rester valable **Quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date de remise d

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établis de **1% du montant prévisionnel**. La caution devra rester valable **Quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date de remise d

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites ayant émies les pièces originales. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptio

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu à la Passation des Marchés Publics de la Commune de OULI siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants

## 14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

### 1.1. Critères éliminatoires :

1. Absence de la Caution de soumission ;
2. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
3. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
4. Omission d'un prix unitaire d'une tâche quantifiée dans l'offre financière.

### 1.2. Critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Présentation générale de l'Offre..... Oui/Non
2. Chiffre d'affaire des Exercices 2019, 2020 et 2021..... Oui/Non
3. Solvabilité Financière (Attestation de solvabilité, délivrée par une banque de 1<sup>er</sup> ordre agréée par le MINFI).....
4. Planning de livraison..... Oui/Non

## 15. Attribution

A l'issue de la comparaison des offres financières, la Lettre-Commande à élaborer sera proposée à l'attribution au soumissionnaire

1- Les pièces administratives seront jugées complètes ;

2- La proposition financière après corrections, conformément aux dispositions du Règlement de la Consultation, des sous-détails classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant **soixante (60) jours** à compter de la date d'ouverture des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables auprès de la Commission

## COMMUNE DE NGOMEDZAP

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO PU/C-NGOMEDZAP/CIPM/2023 DU 02/06/2023 POUR LE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR LE TRONCON CARREFOUR CETIC EKOUEUNDJI (INTER N22) - OSSOBIKOBO - ANGONFEME - AKONGO - EKOUBBESSANDA (LIMITE MVENGUE) : PHASE 1, 2 ET 3 DANS LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Chapitre \_\_\_\_\_, Exercice 2023, le Maire de la Commune de NGOMEDZAP, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour la réalisation d'un projet de traitement des points critiques sur la route communale **CARREFOUR CETIC EKOUEUNDJI (INTER N22) - OSSOBIKOBO - ANGONFEME - AKONGO - EKOUBBESSANDA (LIMITE MVENGUE) : Phase 1, 2 et 3, dans la Commune de NGOMEDZAP, Département du NYONG ET SO'O, Région du CENTRE.**

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent principalement les opérations suivantes :

- SERIE 000 : Installation ;
- SERIE 100 : Nettoyage - Terrassements ;
- SERIE 300 : Assainissement - Drainage ;
- SERIE 400 : Ouvrages d'art ;
- SERIE 500 : Signalisation et Equipements de sécurité ; -
- SERIE 600 : Divers ;

### 3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de **200.000.000 (Deux Cent Millions) Francs CFA, soit 60.000.000 (Soixante Millions) Francs CFA pour la phase I (Tranche Ferme), 70.000.000 (Soixante Dix Millions) Francs CFA pour la phase II (Tranche conditionnelle 1) et 70.000.000 (Soixante Dix Millions) Francs CFA pour la phase III (Tranche conditionnelle 2).**

### 4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont d'un lotissement en trois tranches (01 ferme et 02 conditionnelles).

## 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais non exclus de la commande publique.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Chapitre \_\_\_\_\_, Exercice 2023 Sur la ligne d'Imputation budgétaire N° \_\_\_\_\_

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Ngomedzap, dès publication du présent Avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Ngomedzap, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **150.000 (Cent Vingt Cinq Mille) Francs CFA** payable à la Perception des Finances de Ngomedzap.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de Ngomedzap, au plus tard le **26 juin 2023 à 12 : 00 Heures**, heure locale et devra porter la mention : « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° \_\_\_\_\_/AONO PU/CNGOMEDZAP/CIPM/2023 du \_\_\_\_\_ POUR LE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR LE TRONCON CARREFOUR CETIC EKOUEUNDJI (INTER N22) - OSSOBIKOBO - ANGONFEME - AKONGO - EKOUBESSANDA (LIMITE MVENGUE) : Phase 1, 2 et 3 dans la Commune de NGOMEDZAP, Département du NYONG ET SO'O, Région du CENTRE. **A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des Travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Huit (08) mois** pour la tranche ferme, de **Six (06) mois** la tranche conditionnelle 1 et de **Quatre (04) mois** la tranche conditionnelle 2.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du D.A.O d'un montant de (égal à 2% du cout prévisionnel Toutes Taxes Comprises, soit **Quatre Millions (4.000.000) FCFA** valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 26 juin 2023 à 13 : 00 Heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGOMEDZAP, dans sa salle de réunion. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires sont :

a. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48h, à l'exception de la caution de soumission **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;**

**b. Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;**

Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation planning des prestations ».

Non inscription à l'ONIGC du Conducteur des Travaux ;

Non satisfaction d'au moins **80 %** des critères essentiels ;

Non justification d'une capacité financière de **500.000.000 FCFA** sur les **trois (03)** dernières années g. Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

h. Omission d'un prix unitaire.

### CRITERES ESSENTIELS

**Les critères essentiels seront évalués de manière binaire** (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

L'expérience du personnel d'encadrement ;

Les références de l'entreprise ;

1. La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

d. Le délai d'exécution respectant le planning ;

Capacité financière (5/2 du montant prévisionnel).

Le non-respect de **80%** des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

## 15. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée **la moins-disante** et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires. Toutefois, l'Autorité Contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans la liste des entreprises défaillantes

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90)** à compter de la date de dépôt de celles-ci.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit à la MAIRIE DE NGOMEDZAP dès publication du présent avis. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Maire de la Commune de Ngomedzap.

YAOUNDE le 9 Juin 2023

Le MAIRE

**TSOUNGUI BLEUE Régine épouse OBAMA Mballa**

# CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°012/AONR/CR-LT/CIPM/2023 DU 09/06/2023 POUR LE  
CONTROLE TECHNIQUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CLOTURE ET  
L'AMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS DU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL**

## FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Président du Conseil Régional du Littoral, lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONR) pour contrôle technique de l'exécution des travaux de réhabilitation de la clôture et l'aménagement des espaces extérieurs du Conseil Régional du Littoral.

### 2. Consistance des prestations

et l'aménagement des espaces extérieurs du Conseil Régional du Littoral, le Président du Conseil Régional sollicite les services d'un Cabinet ou d'un Bureaux d'Etudes pour la conduite des missions de contrôle des activités suivantes :

- L'assistance du Maître d'Ouvrage dans la Direction des Etudes Techniques **(DET)** ;
- L'examen de la Conformité de l'exécution du projet des études d'exécution **(EXE)** ;
- L'Assistance lors des Opérations de Réception **(AOR)**.

Les missions précises à effectuer dans le cadre de ce marché sont décrites dans les termes de références contenus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

### 3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Bureaux d'Etudes Techniques (BET), retenus après avis à manifestation d'intérêt.

CLASSEMENT	PRE-QUALIFIES	CONTACT
1ER	LTC & PARTNERS	Tél :(237) 677 64 54 59
2EME	SILEX SARL	Tél :(237) 694 72 75 81
3EME	INGENERIE CONSEIL	Tél :(237) 675160884

### 4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Ouvert (AONR) sont financées par le Budget **Conseil Régional du Littoral** d'imputation correspondante est : **Le montant prévisionnel de l'ensemble des prestations est de Dix-huit millions (18 000 000) de CFA francs.**

### 5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis au Service des Marchés du Conseil Régional du Littoral.  
Tél. : .....

## 6. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu à la Conseil Régional du Littoral, au service des marchés de la C  
présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **Quarante-cinq mille (45 000) FCFA**, payable  
Conseil Régional du Littoral au titre des frais d'achat de dossier.  
Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant le BET retenu.

## 7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme te  
desdites offres gravées sur deux CD, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumis  
et déposées au Conseil Régional du Littoral, sise au bâtiment principal de l'immeuble abritant ses services, le **27/06/2023** à  
devront porter la mention suivante :

**N°12/AONR/CR-LT/CIPM/2023 DU 09/06/2023**

**POUR LE CONTROLE TECHNIQUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CLOTURE ET L'AME  
EXTERIEURS DU CONSEIL RÉGIONAL DU LITTORAL**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

## 8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces prestations est fixé à **vingt-quatre**  
période de réalisation des travaux y compris une période d'un mois après la réception provisoire desdits travaux.  
Ce délai prend effet à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer les prestations.

## 9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une **caution de soumission** établie par une banque d  
Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **Trois cent soixante mille (36**  
cent vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le ser  
administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devron  
mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Off  
aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution d  
banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 10. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **27/06/2023 à 12 heures** par la Commission Inter  
dans la salle des actes du siège du Conseil Régional du Littoral.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de l  
groupement), ayant une parfaite connaissance du dossier.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les m  
ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenu une note en  
supérieure à 80 points sur 100.

## 11. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet après 48h ;
- Document falsifié ;
- Note technique inférieure à 80/100 points ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous détail d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la version numérique dans l'offre financière ;
- Absence d'une note méthodologique d'exécution des prestations.

### Les principaux critères d'évaluation

- Présentation générale de l'offre **sur 03 pts** ;
- Qualification des experts et leur compétence dans le domaine **sur 50 pts** ;
- Références du consultant pour les missions similaires au moins un (1) marché d'un montant de **Quatre-vingts millions (80 millions)** ;
- Moyens techniques et matériels à mettre en place **sur 15 pts** ;
- Qualité, méthodologie d'exécution des travaux **sur 12 pts** ;

## 12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre a été reconnue conforme au présent Dossier d'Appel d'Offres. L'Offre évaluée la mieux disante, selon les termes de l'article 5 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

## 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics Littoral. Tél. : ....., dès publication du présent avis.

# MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000028/AONO/MINEE/CIPM/23 DU 07 JUIN 2023  
SUIVANT LA DEROGATION D'EXEMPTION DE LA PRE-QUALIFICATION A LA PROCEDURE D'APPEL  
D'OFFRES N°01765-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/NC DU 06 AVRIL 2023 POUR L'ACQUISITION,  
L'INSTALLATION ET LA CONFIGURATION D'UN LOGICIEL DE GESTION ET DE CENTRALISATION DU  
COURRIER DU MINEE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
57 32 139 05270002521311

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2023, le Ministre de l'Eau et de l'Énergie, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la modernisation du Ministère de l'Eau et de l'Énergie à travers l'acquisition, l'installation et la configuration d'un logiciel de gestion et de centralisation du courrier du Ministère de l'Eau et de l'Énergie.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

### Tache 1 : Acquérir un logiciel de gestion de courrier et de conservation des documents numériques.

- Identifier les besoins réels des utilisateurs ;
- Faire une évaluation de l'existant ;
- Élaborer un cahier de charges ;
- Proposer une application web flexible (capable d'être modifiée en fonction des usages)
- Proposer un logiciel qui devra tourner sur les navigateurs de l'heure (Microsoft edge, Mozilla Firefox, Google Chrome, Opera, Safari, Konqueror, ..) ;

Ainsi l'application devra assurer :

- La gestion des flux de tous types de documents entrants, sortants et internes ;
- La dématérialisation (numérisation) et le classement de l'information ;
- La mutualisation et circulation de l'information ;
- Un Workflow paramétrable ;
- L'exploitation des indicateurs de suivi, délais et alertes associées (relance) ;
- Le traitement et l'exploitation des données statistiques (Statistiques en types de documents, volumétrie, délais) ;
- La liaison entre documents d'un même dossier ;
- La liaison et la fusion avec la suite des logiciels Microsoft Office ;
- La possibilité d'accès Full Web ;
- Les recherches « Full Text » et multicritères ;
- La gestion de la relance ;
- Le suivi de la distribution dans les services ;
- Le suivi du parcours du dossier dans les services ;
- La constitution des requêtes prédéfinies et la possibilité de composer de nouvelles requêtes ;
- L'archivage automatique et manuel ;
- La gestion des niveaux d'accès par utilisateurs et des groupes d'utilisateurs ;
- Proposer une application multi site et multiplateforme ;
- S'assurer de l'effectivité des postes de travail.

*Un logiciel de gestion du courrier et de la numérisation des archives bilingue serait un atout.*

## Tache 2 : acquérir le matériel de numérisation et de stockage des documents.

Le prestataire doit acquérir le matériel spécifique à l'utilisation du logiciel de gestion du courrier et de conservation des archives physiques et numériques.

Désignation	Quantité
Ordinateur complet	5
Imprimante professionnelle	3
Scanner professionnels	5
Disque dur pour serveur	6
Baret mémoire pour serveur	4

Les caractéristiques des équipements à acquérir doivent être supérieures ou égales aux spécifications techniques suivantes :

### Ordinateur complet

- **Processeur:** Intel® Core™ i3-10100 (3,6 GHz de fréquence de base, jusqu'à 4,3 GHz avec la technologie Intel® Turbo Boost, 6 Mo L3 de mémoire cache, 4 cœurs) ;
- **RAM:** 4 Go de mémoire SDRAM DDR4-2666 (1 x 4 Go) ;
- **Disque dur:** Disque dur SATA 1 To 7200 tours/min ;
- **Carte graphique:** Intégré ;
- **Écran :** 20,7 pouces ;
- **Système d'exploitation :** Windows 10 Pro 64 bits installé avec licence ;
- **Bouquet office:** version 2016 installé et licence remise ;
- **Antivirus:** installé et licence remise.

### Imprimante Professionnelle

- **Type d'imprimante:** Imprimante de groupe de travail - laser - monochrome
- **Format de support pris en charge:** A4, A5, A6, B5 (JIS)
- **Taille maximum du support (personnalisée):** 216 mm x 356 mm
- **Vitesse d'impression:** Jusqu'à 35 ppm - noir & blanc - ANSI A (Letter) (216 x 279 mm)
- **Résolution maximale (N&B):** 1200 ppp x 1200 ppp
- **Impression recto-verso:** Recto-verso
- **Connectivité standard:** USB 2.0/3.0
- **Interface:** USB 2.0, Ethernet 10Base-T/100Base-TX/1000Base-T
- **Processeur:** 800 MHz
- **RAM installée (max):** 256 Mo
- **Langage(s) d'impression:** PCL 5C, PostScript 3, PCL 6
- **Type de support:** Enveloppes, transparents, étiquettes, papier ordinaire, cartes, papier, papier recyclé
- **Capacité totale:** 300 feuilles
- **Gestion des supports:** Bac d'entrée 250 feuilles, bac polyvalent 50 feuilles
- **Taux d'utilisation mensuel:** 50000 pages
- **Volume mensuel recommandé:** 750 - 3 000 pages
- **Réseaux:** Serveur d'impression - Ethernet, Fast Ethernet, Gigabit Ethernet - intégré
- **Alimentation :** CA 120/230 V (50/60 Hz)
- **Configuration requise :** UNIX, Novell NetWare, Linux, Microsoft Windows 2000, Windows XP Édition Familiale, Windows XP Professionnel, Microsoft Windows Server 2003, Apple MacOS X 10.4, Apple MacOS X 10.3.9, Microsoft Windows Vista, Apple MacOS X 10.5.x, Microsoft Windows 7/8/10...
- **Deux Cartouche d'encre Toner appropriée**
- **CD des pilotes et manuel utilisateur en français**
- **La version la plus récente du modèle susmentionné peut être accepté.**

### Scanner Professionnel

- **Type de scanner :** Alimentation par feuilles
- **Résolution de numérisation :** optique Jusqu'à 600 ppp
- **Taux d'utilisation (quotidien) :** Jusqu'à 5 000 pages
- **Détection d'alimentation multiple :** Oui
- **Types de support pris en charge :** Papier (ordinaire, jet d'encre), enveloppes, étiquettes, cartes (de visite, d'assurance, en relief, d'identité en plastique)
- **Formats de fichiers pour la numérisation :** PDF (uniquement image, accessible, MRC, PDF/A, chiffré), TIFF (une page, multi-page, compression : G3, G4, LZW, JPEG, DOC, RTF, WPD, XLS, TXT, XML, XPS, HTML, OPF, JPG, BMP, PNG) ;
- **Capacité du bac d'alimentation automatique :** En standard, 150 feuilles

- **Vitesse de numérisation du bac d'alimentation automatique** : jusqu'à 60ppm/120ipm(n&b, 200 ppp)
- **Options de numérisation (ADF)** : Recto verso en un seul passage
- **Taille de numérisation (chargeur auto) maximale** : 300 x 864 mm
- **Systèmes d'exploitation compatibles**: Windows 8 (32 bits, 64 bits), Windows 7 (32 bits, 64 bits), Windows Vista (32 bits, 64 bits), Windows XP (32 bits, 64 bits) avec Service Pack 3, Linux, Mac OS
- **Connectivité standard** : USB 2.0 haut débit
- **Version Twain** : 2.1
- **Alimentation** : Tension secteur 100 à 240 V CA (+/- 10 %), 50/60 Hz (+/-3 Hz)
- **Contenu de l'emballage** :

- Scanner avec bac d'alimentation HP Scanjet Enterprise 9000 ;
- Câble USB 2.0/3.0 haut débit ;
- Module d'alimentation et cordon d'alimentation ;
- CD-ROM avec logiciels de numérisation [logiciel intelligent de numérisation de documents HP, KofaxVirtualRescan (VRS) Professional, IRIS Readiris Pro OCR, pilotes EMC ISIS/TWAIN, pilotes WIA, pilotes HP TWAIN] ;
- Feuille de nettoyage pour le chargeur automatique de documents ;
- Guide de démarrage rapide.

#### - Logiciels inclus :

- Logiciel intelligent de numérisation de documents HP ;
- pilotes EMC/Captiva ISIS;
- TWAIN;
- KofaxVirtualReScan (VRS) Professional;
- I.R.I.S. Readiris Pro OCR;
- WIA drivers ;
- Agent HP Web Jetadmin SNMP Proxy.

#### - La version la plus récente du modèle susmentionné peut être accepté.

##### **Disque dur pour serveur**

- Disquedur pour HP ProLiant DL 380, 2.5" 2To 10000 RPM SAS 12Gb/s.

##### **Baret mémoire pour serveur**

- RAM 16 Go DDR4 pour HP ProLiant DL 380.

#### **Tache 3 : Mettre en production ledit logiciel du courrier**

Préparer l'environnement de production :

- ü Booster le serveur ProLiant DL 380 avec des disques et des RAM ;
  - ü Virtualiser le serveur et mettre en place la raid 5 ;
  - ü Installer le système d'exploitation (Ubuntu server) ou Windows server le plus récent et stable au cas où la licence est acquise ;
  - ü Déployer le logiciel et créer les comptes d'administration et les comptes utilisateurs ;
  - ü Effectuer un mois d'essai et dresser un rapport de test ;
  - ü Réajuster l'application et finaliser l'installation, la configuration et la création des profils utilisateurs ;
  - ü Proposer un cahier de charge et une adaptation dudit application à la signature électronique ;
- L'application doit fonctionner à l'immeuble Ministériel N°1 et dans les deux sites annexes sis à Mvog Ada.

#### **Tache 4 : le transfert des compétences au personnel du MINEE**

- Former 3 administrateurs et assurer le suivi et la maintenance de ladite application pendant 1 ans ;
- Former les utilisateurs à l'utilisation des équipements acquis ;
- Former 10 utilisateurs de l'application selon leurs profils ;
  - Produire les CD d'installation du logiciel et/ou les codes sources ;
  - Produire le manuel utilisateur (en français et en anglais) ;
  - Produire le manuel administrateur (en français et en anglais) ;
  - Produire une lettre d'engagement à maintenir et à suivre l'application pendant une durée d'un (01) an après le début de mise en exploitation.

### **3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération est de **trente-cinq million (35 000 000) Francs CFA.**

## 4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres Ouvert, se feront en un seul (01) lot.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est Ouvert aux Bureaux d'Études susceptible d'exercer cette prestation.

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert, sont financées par le **Budget d'Investissement Public (BIP) au titre de l'exercice budgétaire 2023 du MINEE IMPUTATIONS : 57 32 139 05270002521311.**

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics, 3<sup>e</sup> étage de la Tour Immeuble Ministériel N°1, porte N° 03T12, B.P.70 Yaoundé, Tél (237) ) 222 230 013, dès publication du présent Avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics, 3<sup>e</sup> étage de la Tour Immeuble Ministériel N°1, porte N° 03T12, B.P.70 Yaoundé, Tél (237) 222 230 013, dès publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000)F.CFA.** payable au Trésor Public.

Lors du retrait du Dossier, le Soumissionnaire devra se faire enregistrer à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics, 3<sup>e</sup> étage de la Tour Immeuble Ministériel N°1, porte N° 03T12, B.P.70 Yaoundé, Tel (237) 222 230 013, en indiquant leur adresse complète (boîte postale, n° de téléphone, fax).

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies, devra parvenir au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3<sup>ème</sup> étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N° 03T12, B.P.70 Yaoundé, Tél (237) 222 230 013, au plus tard le **05 JUILLET 2023. à 14 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée, adressée au Ministère de l'Eau et de l'Energie avec la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000028/AONO/MINEE/CIPM/23 DU 07 JUIN 2023 SUIVANT LA DEROGATION D'EXEMPTION DE LA PRE-QUALIFICATION A LA PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES N°01765-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/NC du 06 AVRIL 2023 POUR L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA CONFIGURATION D'UN LOGICIEL DE GESTION ET DE CENTRALISATION DU COURRIER DU MINEE A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations, objet du présent appel d'offres Ouvert, s'étaleront sur cinq (05) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations de chaque phase.

## 11. Cautionnement Provisoire

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics, 3<sup>e</sup> étage de la Tour Immeuble Ministériel N°1, porte N° 03T12, B.P.70 Yaoundé, Tél (237) ) 222 230 013, dès publication du présent Avis.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres Restreint sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances, ou du non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps :

a) – L'ouverture des plis contenant les pièces administratives et les offres techniques aura lieu le **05 JUILLET 2023 à 15 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEE sise au quartier Omnisport à Yaoundé.

b) – L'ouverture des offres financières aura lieu après l'analyse des offres techniques.

*NB : Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. Il est à noter qu'une offre financière témoin scellée sera produite en sus par les soumissionnaires et sera transmises à l'organisme en charge des marchés publics pour conservation.*

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Présence d'une information financière dans l'offre Technique ou administrative ;
- Note technique inférieur à 80 points sur 100 ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un Marché Public des trois (03) dernières années ;
- Absence d'une capacité financière d'au moins 15 millions FCFA ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

### Critères essentiels

#### a. Évaluation des offres techniques

N°	Critères	
1	Présentation de l'offre	02 points
2	Référence du Bureau d'Etude Technique (B.E.T)	26 points
3	Compréhension de la mission	36 points
4	Qualification et expérience du personnel	26 points
5	Moyens logistiques	02 points
6	Respect des spécifications techniques	08 points
<b>Total</b>		<b>100 points</b>

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères ci-après :

#### b. Évaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées ainsi qu'il suit :  $N_f = MME \times 100 / MS$

$N_f$  = Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire pour le lot concerné ;

$MME$  = Montant évalué de l'offre la moins-élevée ;

$MS$  = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale  $N$  (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$N = [(80 \times \text{Note Technique}) + (20 \times \text{Note Financière})] / 100$

*NB : Seules les offres financières des Soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 80 points sur 100 seront ouvertes pour la suite de la procédure.*

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au Bureau d'Etudes qui aura proposé l'offre la mieux disante conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et ne présentant pas des coûts fantaisistes.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales/Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance/Service des Marchés Publics (porte 03T12 ; 3eme étage de la Tour principale, immeuble de l'urgence) ou à la Cellule informatique du Ministère de l'Eau et de l'Energie porte 02T03 ; (2eme étage de la Tour principale, immeuble de l'urgence), BP : 70 Yaoundé.

Bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 7 Juin 2023

Le *MINISTRE*

**ELOUNDOU ESSOMBA GASTON**

# COMMUNE DE LOLODORF

**AVIS DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°001/ACE/C-LOLO/SIGAMP/CIPM/2023 DU 23/05/2023  
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LOLODORF,  
DEPARTEMENT DE L'OCÉAN, REGION DU SUD (EN PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ FINANCEMENT :  
BUDGET FEICOM / COMMUNE DE LOLODORF, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS**

## **FINANCEMENT**

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **1. Objet**

Le Maire de la Commune de LOLODORF, lance un Appel à Consultation des Entreprises suivant l'autorisation de gré à gré n°02489-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/MT du 23 mai 2023 pour la sélection d'une entreprise devant exécuter les travaux d'achèvement de l'hôtel de ville de LOLODORF, Département de l'Océan, Région du SUD.

### **2. Consistance des prestations**

Les travaux concernés par cet Appel à Consultation portent sur l'achèvement d'un Hôtel de ville d'une superficie totale bâtie de 1289 m<sup>2</sup>. Il est composé d'un Bâtiment principal de type R+1 avec salle des actes au rez de chaussée d'une superficie de 131 m<sup>2</sup>.

Les travaux à réaliser concernent notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Remblai ;
- Dallage ;
- Structure béton armé et maçonnerie ;
- Les travaux de revêtement et enduits ;
- Travaux de plomberie sanitaire-protection incendie ;
- Travaux d'électricité courant fort et courant faible ;
- Travaux de menuiserie bois, métallique et aluminium ;
- Travaux de peinture
- VRD.

### **3. Coût Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de ces prestations est de deux cent quarante-cinq millions deux cent mille (245 200 000) francs CFA.

## 4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel à Consultation comprennent tous les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif notamment :

Les travaux à réaliser concernent notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Remblai ;
- Dallage ;
- Structure béton armé et maçonnerie ;
- Les travaux de revêtement et enduits ;
- Travaux de plomberie sanitaire-protection incendie ;
- Travaux d'électricité courant fort et courant faible ;
- Travaux de menuiserie bois, métallique et aluminium ;
- Travaux de peinture
- VRD.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel à Consultation est ouverte aux Entreprises LYSREM SARL, 2FC CORPORATION SAS et SPEED MAT S.A suivant l'autorisation de gré à gré n°02489-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/MT du 23 mai 2023.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel à Consultation National Ouvert sont financées par le budget du FEICOM et de la Commune de Lolodorf, Exercice 2023 .

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel à Consultation peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis, à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Lolodorf, Téléphone 696 999 821 / 673 144 065.

## 8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu au service des marchés de la Commune de Lolodorf sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable, de **Cent cinquante mille (150 000) FCFA**, paiement effectué à la recette municipale de la Commune de Lolodorf au titre des frais d'achat de dossier.

**9. Remises des offres**

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, et une version électronique desdites offres, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées à la Mairie de Lolodorf, **au plus tard, le/06/2023 à 12 heures** ; heure locale et devront porter la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°001/ACE/C-LOLO/SIGAMP/CIPM/2023 DU 23/05/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LOLODORF, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD FINANCEMENT : BUDGET FEICOM / COMMUNE DE LOLODORF EXERCICES 2023 ET SUIVANTS**

**IMPUTATION BUDGETAIRE : .....**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel à Consultation est de six (06) mois à compter de la notification de l'Ordre de Service de démarrage de celle-ci.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de quatre millions neuf cent quatre mille (4 904 000) francs CFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DCE, valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

NB : Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

**12. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps et **aura lieu le 23/06/2023 à 13 heures** précises par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de Lolodorf. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- Absence de la caution bancaire ;

Fausse déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère

- douteux) ;
- Non satisfaction d'au moins 75% des critères essentiels ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- Offre financière incomplète.

### Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

- Expériences de l'entreprise 02 points
- Moyens humains 05 points
- Moyens matériels 06 points
- Visite du site 03 points
- Méthodologie d'exécution 11 points
- Capacité financière 03 points

Les détails sont indiqués dans la grille d'évaluation des offres.

## 14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Commune de LOLODORF, Tél : 696 999 821 / 673 144 065.

*LOLODORF le 23 Mai 2023*

*Le ADMINISTRATEUR*

**NOMO ONGUENE Antony**

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 09/06/2023 POUR LA REHABILITATION DES CHAMBRES FROIDES DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la réhabilitation des infrastructures aéroportuaires, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour la réhabilitation des chambres froides de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux consistent en :

- a) L'installation de chantier ;
- b) La dépose des installations existantes non fonctionnelles ;
- c) La réhabilitation des huit (08) chambres froides de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen à savoir :

- Chambre froide positive n°01 (Prérefrigération) ;
- Chambre froide positive n°02 (Réfrigération) ;
- Chambre froide positive n°03 (Réfrigération) ;
- Chambre froide positive n°04 (Décongélation) ;
- Chambre froide négative (Congélation) ;
- Chambre froide n°05 / Cuisine (Réfrigération) ;
- Chambre froide cantine du personnel ;
- Chambre froide positive fret (Médicament)

- d) Essais, tests et mise en service des appareils installés.

**Les détails sont contenus dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du présent Dossier d'Appel d'Offres.**

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est d'environ **cinquante millions (50 000 000) de F CFA TTC.**

## 4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) seul lot.

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions à toutes les entreprises ayant leur siège social en république du Cameroun, et spécialisées en travaux similaires.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., exercice 2023, ligne 23800101.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104, Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA dans le compte intitulé «CAS – ARMP »** ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104**, au plus tard le **10/07/2023 à 12 heures**, et devra porter la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 09/06/2023 POUR LA REHABILITATION DES CHAMBRES FROIDES DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN. « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

## 10. Delai de Livraison

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les travaux soient exécutés dans un délai de **trois (03) mois**. Toutefois, un soumissionnaire peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréé par le ministère en charge des Finances, d'un montant d'**Un million (1 000 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours**. La liste des structures habilitées est jointe en pièce n°12.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **10/07/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

## 14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

### **Critères éliminatoires**

- a) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme (confère RPAO, enveloppe administrative page 29) ;
- b) Non-conformité des spécifications techniques majeures par rapports à celles des équipements à livrer ;
- c) Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe financière page 31) ;
- d) Note technique inférieure à vingt et un (21) oui sur vingt-huit (28) pour l'ensemble des critères essentiels ;
- e) Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- f) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier technique) ;
- g) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- h) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière ;

### **Critères essentiels**

Fiches techniques : **oui/non**

Références en travaux similaires : **oui/non**

Moyens matériels : **oui/non**

Qualité du personnel : **oui/non**

Note méthodologique : **oui/non**

Capacité financière : **oui/non**

Preuves d'acceptation des conditions du marché : **oui/non**

Attestation de visite de site **oui/non**

Présentation de l'offre : **oui/non**

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour leur remise.

## 17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Maintenance de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen  
**Tél. 222 23 36 02, poste 413/414.**

**NB** : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48** ;

- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82** ;

- Numéro vert CONAC : **1517**.

YAOUNDE le 6 Juin 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU THOMAS**



# COMMUNE DE BAFIA

**AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC//COM- BAFIA/CIPM/2023 DU 09 JUIN 2023 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE COMMUNE DE BAFIA FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de Bafia, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Bafia, une demande de cotation pour l'acquisition des fournitures pédagogiques et scolaires pour le compte des Écoles Primaires publiques de la Commune de Bafia.

## 2. Consistance des prestations

Les fournitures pédagogiques et scolaires objets de la présente Demande de Cotation constituée en **un lot** concernent pour l'essentiel, les éléments ci-après :

Kit scolaire et Pédagogique

## 3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et justifiant d'une expérience avérée dans les fournitures pédagogiques et scolaires

## 4. Financement

**Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) Exercice 2023, et dont l'imputation budgétaire est : 57**

15 102 02 64 1119 464201 426

Nature de la prestation	Lieux	Montant TTC
Fournitures pédagogiques et scolaires	Commune BAFIA	17 397 000

## 5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du Maître d'ouvrage, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme **non remboursable** de **cinquante mille (50 000) FCFA**, payable à la Recette Municipale de BAFIA, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le

Numéro de l'Avis de consultation. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

## 6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du Maître d'ouvrage, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme **non remboursable** de **cinquante mille (50 000) FCFA**, payable à la Recette Municipale de BAFIA, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le

Numéro de l'Avis de consultation. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

## 7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de Bafia contre récépissé, au plus tard le **12 juillet 2023 à 12 heures précises**, heure locale revêtue de la mention suivante :

**DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/COM-BAFIA/CIPM/2023 DU 09 juin 2023 POUR  
L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES POUR LE COMPTE DES ECOLES  
PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU  
CENTRE  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 8. Delai de Livraison

Le délai de livraison du matériel est fixé à quarante-cinq (45) jours maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

## 9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant s'élève à **trois cent quarante-sept mille neuf cent quarante (347 940) FCFA**, valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, la caution provisoire sera libérée après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du règlement de consultation. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis. La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier de Demande de Cotation, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

### **Conformité des offres :**

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet de l'offre

## 10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le **12 juillet 2023 à 13 heures précises**, par la

Commission Départementale de Passation des Marchés sise à l'hôtel des finances, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

## 11. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives requises.

### **Administration au nom de laquelle sera conclu le marché**

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'Autorité Contractante, le marché sera conclu entre ce dernier et l'Autorité Contractante qui est le Maire de la commune de BAFIA.

## 12. Durée Validité des Offres

### Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cette Demande de Cotation, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis de consultation.

## 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétaire Général de la Commune de Bafia. Tél : 694 32 46 60.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 9 Juin 2023

Le MAIRE

**ZINTCHEM À BODIO Marthe Félicité**

# MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000026/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PAR EXTENSION BASSE TENSION MONOPHASEE DANS LA LOCALITE D'OVANGOUL II, DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEE, EXERCICE 2023 MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) du MINEE, Exercice 2023, le Ministre de l'Eau et de l'Energie, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux d'électrification par extension basse tension monophasée dans la localité d'OVANGOUL II, dans l'Arrondissement d'AKONO, Département de la MEFOU et AKONO, Région du CENTRE (en procédure d'urgence).

## 2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur la réalisation des travaux d'électrification par extension basse tension monophasée dans la localité d'OVANGOUL II, dans l'Arrondissement d'AKONO, Département de la MEFOU et AKONO, Région du CENTRE (en procédure d'urgence).

- Etudes et piquetage du réseau;
- Fourniture et pose poteaux bois simple de 09m ;
- Fourniture et pose poteaux bois contrefiché de 09m ;
- Déroulage câble de 4x25mm<sup>2</sup> ;
- Fourniture et pose ferrure de contrefichage ;
- Fourniture et pose compteur ENEO.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **treize millions cinq cent trente-cinq mille neuf cent quarante-huit francs CFA (13,535,948 FCFA)**.

## 4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres se feront en un lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais exerçant dans les travaux d'électrification.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés en procédure d'urgence par le Budget d'Investissement Public (BIP) (intervention d'urgence) du Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE) exercice 2023.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°3T12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3<sup>ème</sup> étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte **N°3T12, BP 70** Yaoundé, **Tél : 222 23 00 13**, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **dix mille (10 000) F.CFA**, représentant les frais d'achat du dossier. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3<sup>ème</sup> étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte 3T12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, au plus tard le **03 JUILLET 2023** à 14 heures précises, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Ministère de l'Eau et de l'Energie avec la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000026/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PAR EXTENSION BASSE TENSION MONOPHASEE DANS LA LOCALITE D'OVANGOUL II, DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE)  
Financement : BIP MINEE - EXERCICE 2023  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage **est de trois (03) mois** et prend effet à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°12). Le montant de cette caution de soumission est de **deux cent soixante-dix mille (270 000) FCFA**.

L'absence du cautionnement provisoire conforme au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO et valable pendant 90 jours au-delà de la date originelle de validité des offres et le montant est de **deux cent soixante-dix mille (270 000) FCFA**.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se passera en un temps et aura lieu le **03 JUILLET 2023 à 15 heures précises** dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie à Yaoundé –Mvog Ada, nouveau bâtiment annexe.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

#### 14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

##### Critères éliminatoires

1. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
2. Absence de la caution de soumission ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Note technique inférieure à 75% de Oui ;
5. Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon et de défaillance dans les marchés antérieurs au cours des trois (03) dernières années ;
6. Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

##### Critères essentiels

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à **75%** de oui seront admises à l'analyse financière.

1. Présentation de l'Offre ;
2. Références de l'entreprise dans les travaux similaires ;
3. Moyens matériels ;
4. Moyens humains de l'entreprise ;
5. Méthodologie et Plan d'exécution ;
6. Visite de site.

#### 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

#### 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit au Service des Marchés Publics du MINEE Tél : 222 23 00 13 ou à la Direction de l'Électricité du MINEE B.P 70 Yaoundé, Tél. 222 22 61 83.

Corruption ou mauvaises pratiques «pour tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques », bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 /699 37 07 48 .

YAOUNDE le 6 Juin 2023

Le MINISTRE

**ELOUNDOU ESSOMBA GASTON**

# PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATIONS D'INTERET N°010  
/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SA/SPM/2023 DU 08 JUIN 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN  
CONSULTANT (BUREAU D'ETUDES) EN VUE D'ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE DANS LE CADRE DE  
L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES DISPOSITIFS DE DEFENSE DE RESTAURATION  
DES SOLS ET DE CONSERVATION DES EAUX ET DES SOLS DANS LA COMMUNE DE WAZA,  
DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

1. 1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Mondiale pour couvrir le coût du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre de la maîtrise d'œuvre du contrat relatif aux travaux d'aménagement des dispositifs de Défense de Restauration des Sols (DRS) et de Conservation des Eaux et des Sols dans la commune de Waza, Département du Logone et Chari.

## 2. Objet

1. 1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Mondiale pour couvrir le coût du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre de la maîtrise d'œuvre du contrat relatif aux travaux d'aménagement des dispositifs de Défense de Restauration des Sols (DRS) et de Conservation des Eaux et des Sols dans la commune de Waza, Département du Logone et Chari.

## 3. Consistance des prestations

LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (BUREAU D'ETUDES) EN VUE D'ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE DANS LE CADRE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES DISPOSITIFS DE DEFENSE DE RESTAURATION DES SOLS ET DE CONSERVATION DES EAUX ET DES SOLS DANS LA COMMUNE DE WAZA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI.

## 4. Période d'exécution

N/A

## 5. Participation et origine

1. 1. Le Coordonnateur National, invite les Consultants (Bureau d'Etudes) éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications et personnels requis pour l'exécution des Services (documentation, référence de prestations similaires, expérience de missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.)

## 6. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Mondiale pour couvrir le coût du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad,

## 7. Remises des offres

1. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en six (06) exemplaires, à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par fax ou par e-mail au plus tard le **23 JUIN 2023 à 16h 00**, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

« Avis de Sollicitation à Manifestations d'intérêt N°\_010\_/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SA/SPM/2023 pour le recrutement d'un consultant (Bureau d'Etudes) en vue d'assurer la maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'exécution des travaux d'aménagement des dispositifs de Défense de Restauration des Sols (DRS) et de Conservation des Eaux et des Sols dans la commune de Waza, Département du Logone et Chari»

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

## 8. Composition du dossier

**N.B. : Bien vouloir justifier par les pages de garde et de signature du contrat, ainsi que les attestations de bonne fin ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans de bonnes conditions.**

Le Consultant doit présenter un personnel clé dont les critères de présélection sont les suivants :

(i) Au moins cinq (05) ans dans la conduite des prestations de suivi contrôle de l'exécution des travaux de d'aménagement hydroagricoles, d'irrigation Construction/ Réhabilitation des Bâtiments, d'aménagement hydroagricoles et ouvrages hydrauliques.

(ii) Au moins deux (02) missions de contrôle et surveillance des travaux d'aménagement hydroagricoles ou d'hydrauliques au cours de cinq (5) dernières années.

(iii) Avoir travaillé dans le Logone et Chari est un atout.

1. L'attention des consultants intéressés est appelée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs FPI » de la Banque mondiale, édition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018 (« Règlement »), énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

## 9. Critères d'évaluation

N/A

## 10. Renseignements Complémentaires

1. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **09 h 00 à 16 h 00, heure locale.**

## 11. Evaluation et publication des résultats

N/A

*KOUSSERI le 8 Juin 2023*

*Le COORDONNATEUR*

**ABICHO MAHAMAT**

# PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTERET  
N°009/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SA/SPM/2023 DU 08 JUIN 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN  
CONSULTANT (BUREAU D'ETUDES) EN VUE D'ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE DANS LE CADRE DE  
L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES PETITS PÉRIMÈTRES IRRIGUES DE TYPE  
CALIFORNIEN AVEC APPROVISIONNEMENT EN EAU PAR ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES COMMUNES DE  
LOGONE BIRNI, KOUSSERI, MAKARY ET HILE-ALIFA, DANS LE DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

1. 1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Mondiale pour couvrir le coût du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre de la maîtrise d'œuvre du contrat relatif aux travaux d'aménagement des petits périmètres irrigues de type californien avec approvisionnement en eau par énergie solaire dans les communes de Logone Birni, Kousseri, Makary et Hile-Alifa, dans le département du Logone et Chari.

## 2. Objet

1. 1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Mondiale pour couvrir le coût du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre de la maîtrise d'œuvre du contrat relatif aux travaux d'aménagement des petits périmètres irrigues de type californien avec approvisionnement en eau par énergie solaire dans les communes de Logone Birni, Kousseri, Makary et Hile-Alifa, dans le département du Logone et Chari.

## 3. Consistance des prestations

LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (BUREAU D'ETUDES) EN VUE D'ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE DANS LE CADRE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES PETITS PÉRIMÈTRES IRRIGUES DE TYPE CALIFORNIEN AVEC APPROVISIONNEMENT EN EAU PAR ÉNERGIE SOLAIRE DANS LES COMMUNES DE LOGONE BIRNI, KOUSSERI, MAKARY ET HILE-ALIFA, DANS LE DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI.

## 4. Période d'exécution

N/A

## 5. Participation et origine

1. 1. Le Coordonnateur National, invite les Consultants (Bureau d'Etudes) éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications et personnels requis pour l'exécution des Services (documentation, référence de prestations similaires, expérience de missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.)

## 6. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Mondiale pour couvrir le coût du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad,

## 7. Remises des offres

1. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en six (06) exemplaires, à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par fax ou par e-mail au plus tard le **23 JUIN 2023 à 16h 00**, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

« Avis de Sollicitation à Manifestations d'intérêt N°\_009\_/ASMI/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SA/SPM/2023 pour le recrutement d'un consultant (Bureau d'Etudes) en vue d'assurer la maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'exécution des travaux d'aménagement des petits périmètres irrigués de type californien avec approvisionnement en eau par énergie solaire dans les communes de Logone Birni, Kousseri, Makary et Hile-Alifa, dans le département du Logone et Chari »

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

## 8. Composition du dossier

**N.B. : Bien vouloir justifier par les pages de garde et de signature du contrat, ainsi que les attestations de bonne fin ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans de bonnes conditions.**

Le Consultant doit présenter un personnel clé dont les critères de présélection sont les suivants :

(i) Au moins cinq (05) ans dans la conduite des prestations de suivi contrôle de l'exécution des travaux de d'aménagement hydroagricoles, d'irrigation Construction/ Réhabilitation des Bâtiments, d'aménagement hydroagricoles et ouvrages hydrauliques.

(ii) Au moins deux (02) missions de contrôle et surveillance des travaux d'aménagement hydroagricoles ou d'hydrauliques au cours de cinq (5) dernières années.

(iii) Avoir travaillé dans le Logone et Chari est un atout.

1. L'attention des consultants intéressés est appelée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs FPI » de la Banque mondiale, édition de Juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018 (« Règlement »), énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

## 9. Critères d'évaluation

N/A

## 10. Renseignements Complémentaires

1. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **09 h 00 à 16 h 00, heure locale.**

*KOUSSERI le 8 Juin 2023*

*Le COORDONNATEUR*

**ABICHO MAHAMAT**

**COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E**

**COMMUNIQUÉ N°011/C/CAN2/SG/UPE/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°04/AONO/CAN-2/CDPM/2023 DU 03 AVRIL 2023, F POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE D'EDJOGMOA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2EME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2eme, communique :

**PAR DECISION 11/DM/CAN2/SG/UPE/2023 DU 22 MAI 2023**

La Société ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres suscite.

<b>Intitule du projet</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant TTC (FCFA)</b>	<b>Delai de livraison</b>
Construction de la case communautaire d'Edjogmoa, dans l'Arrondissement de Nkongsamba 2', Departement du Moungo, Region du littoral.	GUEMMA SARL, Tél : 699 59 35 97 /  677 5381 00	30 000 000 (trente millions)  francs CFA  Quatre	vingt dix (90) jours

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service Ressources Humaines (Unité Promotion Economique) de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2' pour la mise au point du contrat correspondant.

*NKONGSAMBA le 22 Mai 2023*

*Le MAIRE*

**SAMEN Patrice**

# MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000029/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 07 JUIN 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET) DEVANT ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE DANS LE CADRE DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE MT TRIPHASE ET EXTENSION BT AVEC BRANCHEMENTS MENAGES DES LOCALITES SITUEES SUR L'AXE CARREFOUR ELAT-CENTRE URBAIN D'ESSE-BIKOUE DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU-ET-AFAMBA, REGION DU CENTRE, EN DEUX (02) LOTS. (EN PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2023 MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet le recrutement d'un bureau d'études techniques (BET) devant assurer la maîtrise d'œuvre dans le cadre des travaux d'extension du réseau électrique MT triphasé et extension BT avec branchements ménages des localités situées sur l'axe carrefour Elat-Centre urbain d'Esse-Bikoue dans le Département de la Mefou-Et-Afamba, Région du Centre,.

## 2. Consistance des prestations

Dans le cadre de cette maîtrise d'œuvre, le bureau d'étude technique (BET) aura pour missions:

### 1- La direction de l'exécution du contrat des travaux :

Elle comporte toutes les actions nécessaires à la bonne conduite des travaux, notamment :

- validation des projets d'exécution ;
- transmission des ordres de service ;
- direction des réunions et production des comptes rendus et rapports ;
- contrôle des dispositions techniques ;
- vérification des situations et décomptes ainsi que proposition au Maître d'Ouvrage pour liquidation ;
- assistance au Maître d'Ouvrage pour l'arbitrage et règlement des litiges.

### 2- Ordonnancement, Pilotage et Coordination des chantiers (OPC) :

Elle comporte toutes les actions nécessaires à la bonne conduite des travaux, notamment :

- l'analyse et validation des tâches élémentaires ;
- la coordination entre les intervenants ;
- la vérification du chantier ;
- le suivi de l'entreprise ;
- l'assistance à la mise au point des avenants.

### 3- Assistance aux opérations de réception (AOR) :

Elle comporte les actions suivantes :

- régulation de l'achèvement des travaux ;
- organisation des opérations de réception ;
- gestion de l'exercice des garanties par l'Entreprise et de la levée des réserves ;
- élaboration des dossiers des travaux exécutés.

### 4- Renforcement des capacités et transfert de compétences ;

### 5- le reporting périodique au Maître d'Ouvrage et l'archivage physique et numérique de l'ensemble des documents liés à la mise en œuvre du projet.

Le détail des différentes missions sont spécifiées dans les Termes de références.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations par lot est de :

- **Lot 1** : quarante-six millions deux cent milles (46 200 000) francs CFA ;
- **Lot 2** : trente millions (30 000 000) francs CFA ;

## 4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres se feront en **deux (02) lots**.

## 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux Cabinets locaux (BET de Droits Camerounais).

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le par le budget d'investissement public du MINEE, exercice 2023.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Eau et de l'Énergie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3<sup>ème</sup> étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 **porte N°3T12, BP 70** Yaoundé, **Tél : 222 23 00 13**, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Ministère de l'Eau et de l'Énergie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3<sup>ème</sup> étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte **N°3T12, BP 70** Yaoundé, **Tél : 222 23 00 13**, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **Cinquante Mille (50 000) F.CFA**, représentant les frais d'achat du dossier.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et sept (06) copies marquées comme tels devra parvenir au Ministère de l'Eau et de l'Énergie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3<sup>ème</sup> étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte 3T12, BP 70 Yaoundé, **Tél : 222 23 00 13**, au plus tard le **06 JUILLET 2023. à 14 heures précises**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Ministère de l'Eau et de l'Énergie avec la mention :

Les plis fermés contenant les offres devront porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000029/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 07 JUIN 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES (BET) DEVANT ASSURER LA MAITRISE D'OEUVRE DANS LE CADRE DESTRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE MT TRIPHASE 30KV ET EXTENSION BT AVEC BRANCHEMENTS MÉNAGES DES LOCALITÉS SITUEES SUR L'AXE CARREFOUR ELAT-CENTRE URBAIN D'ESSE-BIKOUE (PHASE 1), DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MÉFOU-ET-AFAMBA, RÉGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS  
FINANCEMENT : Budget d'investissement public du MINEE, exercice 2023.  
Maître d'Ouvrage : Ministre de l'Eau et de l'Énergie  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de cette prestation est fixé à **six (06) mois pour chaque lot**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

### 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13). Le montant de cette caution de soumission par lot est fixé à :

**Lot 1 : neuf cent vingt mille (920 000) FCFA.**

**Lot 2 : six cent mille (600 000) FCFA.**

L'absence du cautionnement provisoire conforme au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office après la publication des résultats pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

### 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO et valable pendant 30 jours au-delà de la date originelle de validité des offres, d'un montant par lot de :

● **Lot 1 : neuf cent vingt mille (920 000) FCFA.**

● **Lot 2 : six cent mille (600 000) FCFA.**

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se passera en deux temps et aura lieu le **06 JUILLET 2023**, à **15 heures précises** dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie à Yaoundé annexe n°2 de Mvog-Ada.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

- 1) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures ;
- 2) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) Absence de la caution de soumission ;
- 4) Présence d'une information financière dans l'offre administrative ou technique ;
- 5) Note technique inférieure à 80/100 points ;
- 6) Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon et de défaillance dans les marchés antérieurs au cours des trois (03) dernières années ;
- 7) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

### Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

- 1) Présentation du dossier : **05 points**
- 2) Références du Bureau d'Études Techniques : **12 points**
- 3) Qualifications et expérience du Personnel : **50 points**
- 4) Moyens Matériels et Logistiques : **05 points**
- 5) Planning et Méthodologie : **13 points**
- 6) Programme de formation proposé : **10 points**
- 7) situation financière du BET : **05 points**

**TOTAL 100 POINTS**

### Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées (ayant obtenu une note minimal de 80/100) et notées en fonction des critères ci-après :

**SF= FM x 100/F**

**SF**= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire;

**FM**= Montant évalué de l'offre la moins-disant ;

**F** = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

**N = [(80 x Note Technique) + (20 x Note Financière)] / 100**

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la meilleure note technico-financière, jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

*NB : Il est rappelé qu'un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.*

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Pour toutes informations complémentaires relatives au présent Appel d'Offres, les BETs intéressées peuvent s'adresser soit à la DAG/Service des Marchés Publics du MINEE Tél : 222 22 61 83 ou à la **Direction de l'électricité**

Corruption ou mauvaises pratiques « pour tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques », bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 /699 37 074.

YAOUNDE le 7 Juin 2023

Le **MINISTRE**

**ELOUNDOU ESSOMBA GASTON**

# HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°011/C/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°011/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 27 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE TYPE R+2 DESTINÉ À L'ADMINISTRATION MÉDICALE DE L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :**

Par décision N°011/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023, l'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	OPRAH CREATIVE BP : 5402 Douala	337 979 346	Six (06) mois

Ladite entreprise est invitée à bien vouloir prendre attache avec l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), afin de procéder sous quinzaine à la souscription du projet de marché relatif à cette commande, en vue de sa contractualisation.

Aussi, le soumissionnaire SETH SARL ayant participé à cette consultation et n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

Enfin, le présent communiqué tient lieu de main de levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu cité ci-dessus.

*DOUALA le 9 Juin 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***NAMME LUMA HENRY***

# CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**COMMUNIQUE N°\_000089\_CRTV/DG/DAF/DMA/SMPORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 31 JANVIER 2023 RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE DU PARC AUTOMOBILE (LOT1), GLOBALE DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE (LOT2) A LA CAMEROON RADIO TELEVISION (CRTV) EXERCICES 2023, 2024, 2025**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, l'Appel d'Offres National Ouvert n° 004/AONO/CRTV/CIPM/2023 du 31 janvier 2023 relatif à la couverture en assurance du parc automobile (lot 1), globale dommages et responsabilité civile chef d'entreprise (lot 2) à la CAMEROON RADIO TELEVISION (CRTV) exercices 2023, 2024, 2025., est, pour compter de la signature de la présente décision, annulé.

Les soumissionnaires sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Le présent communiqué tient lieu de mainlevée des cautions de soumission.

YAOUNDE le 8 Juin 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NDONGO CHARLES**

## AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

COMMUNIQUE N°03/C/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/JOEZ PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 20 AVRIL 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DE L'APPLICATION DE GESTION ET DE PILOTAGE DE LA PERFORMANCE(BUDGETAIRE) A L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Conformément aux dispositions de l'article 103 (a) du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics,

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) porte à la connaissance du Public que le l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné **est déclaré infructueux** et sera relancé dans les jours qui suivent.

YAOUNDE le 9 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**PROF. EBOT EBOT ENAW**

## COMMUNE DE MATOMB

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-MATOMB/SIGAMP/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES À L'ÉCOLE MATERNELLE DE MANDOUMBA ET DE RÉHABILITATION DE LA TOITURE D'UN BLOC DE DEUX 02 SALLES DE CLASSES À L'EP MAYEBEG DANS LA COMMUNE DE MATOMB DÉPARTEMENT DU NYONG-ET-KELLE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

**Le Maire de la Commune de MATOMB**, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classes à l'école maternelle de Mandoumba et de réhabilitation de la toiture d'un bloc de deux 02 salles de classes à l'EP Mayebeg dans la Commune de MATOMB Département du NYONG-ET-KELLE.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif.

### 3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement dans l'accord de groupement.

### 4. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public MINEDUB exercice 2023

### 5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu à la Mairie de, (Secrétariat particulier du Maire) Tél : 695 182 190 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **quarante mille (40 000) FCFA** représentant les frais d'achat du dossier, payable à la **Recette municipale de MATOMB**.

### 6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu à la Mairie de, (Secrétariat particulier du Maire) Tél : 695 182 190 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **quarante mille (40 000) FCFA** représentant les frais d'achat du dossier, payable à la **Recette municipale de MATOMB**.

## 7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir complet à la Mairie de MATOMB, Tél : 695 182 190 au plus tard le **juillet 2023** à 12 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°001/AONO/C-MATOMB/SIGAMP/CIPM/2023 DU 06 juin 2023**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES À L'ÉCOLE MATERNELLE DE MANDOUMBA ET DE RÉHABILITATION DE LA TOITURE D'UN BLOC DE DEUX 02 SALLES DE CLASSES À L'EP MAYEBEGDANS LA COMMUNE DE MATOMB DEPARTEMENT DU NYONG-ET-KELLE.»**

« PROCEDURE D'URGENCE »

**(A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)**

## 8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

Ce délai court à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution dont le montant par lot est spécifié au point 4 de l'avis d'Appel d'Offres.

Cette caution devra être établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant **conforme à l'article 6** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en deux phases, à savoir : l'ouverture des pièces administratives (1<sup>ère</sup> phase) et l'ouverture des offres techniques et financière (2<sup>ème</sup> phase).

L'ouverture des pièces administratives aura lieu le **1 juillet 2023 à partir de 13 Heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MATOMB, dans la salle de réunion de l'Hôtel de ville, Tél 695 182 190

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse des offres techniques et seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note minimale de 80% seront invités à y assister.

## 12. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou non).

### **a.Critères éliminatoires**

- Absence de la caution de soumission ;
- Présence de documents falsifiés dans le dossier de soumission, ou de fausse déclaration ;
- Note technique inférieure à 80% de l'ensemble des critères ;
- Absence d'une pièce non régularisée dans quarante-huit heures (48h) hors mis la caution de soumission. ;
- Absence d'une capacité financière d'au moins dix (10) millions FCFA.

### **b.Critères essentiels (10 critères)**

- Références générales de l'entreprise oui /non
- Présence d'un rapport de visite des sites oui/non
- Capacité financière de l'entreprise oui/non
- Nombre et qualification du personnel de chantier oui/non
- Nombre et qualité du matériel de chantier oui/non
- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des travaux oui/non

## 13. Attribution

Pour chaque lot, le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres..

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Maire de la Commune de MATOMB Tél : 695 182 190

### **Additif à l'appel d'offres**

L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 6 Juin 2023

Le MAIRE

**NYOBE Fils Hubert**

**COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E**

**COMUNIQUE N°004/C/CAN2/SG/UPE/2023 DU 10/02/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CAN-2/CDPM-MGO/2023 DU 03 JANVIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEIZE (16) LOGEMENTS SOCIAUX DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2', DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2eme, communique :

Par Decision N°004/C/CAN2/SG/UPE/2023 du 10/02/2023

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscite.

Intitule du projet	Attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Travaux de construction de seize (16) Logements Sociaux de Type T2 et T3 dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2eme	TECO BTP SARL Tel: +237 694089958 BP : 4019 Douala	246 585 458 (Deux cent quarante-six millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille quatre cent cinquante-huit) Francs CFA TTC	08 (huit) mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter, dès publication du présent Communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, à l'Unité de Promotion Economique (UPE), pour la mise au point du Contrat correspondant.

*NKONGSAMBA le 10 Février 2023*

*Le MAIRE*

**SAMEN Patrice**

## COMMUNE DE MATOMB

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-MATOMB/SIGAMP/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU DÉFINITIF À BOUMBONE SUR LA RIVIÈRE LIKOL LIKUL CONSTRUCTION D'UN SÉCHOIR MOBIL À MAYOS DANS LA COMMUNE DE MATOMB DÉPARTEMENT DU NYONG-ET-KELLE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

**Le Maire de la Commune de MATOMB**, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de CONSTRUCTION D'UN PONCEAU DÉFINITIF À BOUMBONE SUR LA RIVIÈRE LIKOL LIKUL CONSTRUCTION D'UN SÉCHOIR MOBIL À MAYOS dans la Commune de MATOMB Département du NYONG-ET-KELLE.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif.

### 3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement dans l'accord de groupement.

### 4. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement public (BIP) MINADER 2023

### 5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu à la Mairie de, (Secrétariat particulier du Maire) Tél : 695 182 190 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **quarante mille (40 000) FCFA** représentant les frais d'achat du dossier, payable à la **Recette municipale de MATOMB.**

### 6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu à la Mairie de, (Secrétariat particulier du Maire) Tél : 695 182 190 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **quarante mille (40 000) FCFA** représentant les frais d'achat du dossier, payable à la **Recette municipale de MATOMB.**

## 7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir complet à la Mairie de MATOMB, Tél : 695 182 190 au plus tard **le 1 juillet 2023** à 12 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°004/AONO/C-MATOMB/SIGAMP/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU DÉFINITIF À BOUMBONE SUR LA RIVIÈRE LIKOL LIKUL CONSTRUCTION D'UN SÉCHOIR MOBIL À MAYOS DANS LA COMMUNE DE MATOMB DEPARTEMENT DU NYONG-ET-KELLE.»**

« PROCEDURE D'URGENCE »

**(A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)**

## 8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

Ce délai court à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution dont le montant par lot est spécifié au point 4 de l'avis d'Appel d'Offres.

Cette caution devra être établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant **conforme à l'article 6** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en deux phases, à savoir : l'ouverture des pièces administratives (1<sup>ère</sup> phase) et l'ouverture des offres techniques et financière (2<sup>ème</sup> phase).

L'ouverture des pièces administratives aura lieu le **1 juillet 2023 à partir de 13 Heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MATOMB, dans la salle de réunion de l'Hôtel de ville, Tél 695 182 190

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse des offres techniques et seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note minimale de 80% seront invités à y assister.

## 12. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou non).

### a. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Présence de documents falsifiés dans le dossier de soumission, ou de fausse déclaration ;
- Note technique inférieure à 80% de l'ensemble des critères ;
- Absence d'une pièce non régularisée dans quarante-huit heures (48h) hors mis la caution de soumission. ;
- Absence d'une capacité financière d'au moins dix (10) millions FCFA.

### b. Critères essentiels (10 critères)

- Références générales de l'entreprise oui /non
- Nombre et qualification du personnel de chantier oui/non
- Nombre et qualité du matériel de chantier oui/non
- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des travaux oui/non

## 13. Attribution

Pour chaque lot, le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres..

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Maire de la Commune de MATOMB Tél : 695 182 190

### **Additif à l'appel d'offres**

L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 6 Juin 2023

Le MAIRE

**NYOBE Fils Hubert**

# PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**COMMUNIQUE N°015/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2022 DU 13 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°011/DC/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2022 DU 28/02/2022 RELATIF A L'ACQUISITION DE QUINZE (15) SMARTPHONES DE GRANDES CAPACITES POUR LE SUIVI ET LA COLLECTE DES DONNEES ELECTRONIQUES ET GEOSPATIALES POUR LE COMPTE PROJET DE RELANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DU LAC TCHAD.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le **Coordonnateur National du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad** communique :

Conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) édition de juillet 2016, révision de novembre 2017 et août 2018, les résultats de la Demande de Cotations ci-dessus référencée se présentent comme suit :

<b>Nom du Pays :</b>	République du Cameroun
<b>Nom du Projet :</b>	Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad
<b>Numéro du Crédit :</b>	IDA 6643 - CM
<b>Intitulé du Marché :</b>	Acquisition de quinze (15) Smartphones de grandes capacités pour le suivi et la collecte des données électroniques et géospatiales pour le compte Projet de Relance et de Développement de la Région du lac Tchad
<b>Délai d'exécution</b>	vingt (20) jours.

## **SOUSSIONNAIRE RETENU**

<b>NOM</b>	<b>ETS TARGET</b>
<b>ADRESSE</b>	BP: Yaoundé – Tél: 696 330 022/675 463 043  Courriel : <a href="mailto:abdoulayebayero@yahoo.fr">abdoulayebayero@yahoo.fr</a>
<b>MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT</b>	sept millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent trente-quatre (7 499 334 FCFA) TTC
<b>MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE</b>	sept millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent trente-quatre (7 499 334 FCFA) TTC
<b>MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC)</b>	<b>sept millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent trente-quatre (7 499 334) FCFA</b>

*KOUSSERI le 13 Mai 2022*

*Le COORDONNATEUR*

**ABICHO MAHAMAT**

## PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**COMMUNIQUE N°016/C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2022 DU 13/05/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°006/DC/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2022 DU 28/02/2022 RELATIF A LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DES SEMENCES AMELIOREES AUX ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS AGRICOLES DU DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le **Coordonnateur National du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad** communique :

Conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) édition de juillet 2016, révision de novembre 2017 et août 2018, les résultats de la Demande de Cotations ci-dessus référencée se présentent comme suit :

**Nom du Pays :** République du Cameroun

**Nom du Projet :** Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad

**Numéro du Crédit :** IDA 6643 - CM

**Intitulé du Marché :** fourniture et livraison des semences améliorées aux Organisations de producteurs agricoles du Département du Logone et Chari.

**Délai d'exécution** trente (30) jours.

### SOUSSIONNAIRE RETENU

**NOM** **Ste ALMUBARAK SARL**

**ADRESSE** BP: Kousseri – Tél.-698 60 20 26 / 673 83 91 22

Courriel : almubarakentreprise@gmail.com

**MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT** dix-neuf millions trois cent vingt-huit mille six cent trente-six (19 328 636) TTC

**MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE** dix-neuf millions trois cent vingt-huit mille six cent trente-six (19 328 636) TTC

**MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC)** **dix-neuf millions trois cent vingt-huit mille six cent trente-six (19 328 636) FCFA**

SOUSSIONNAIRE EVALUE		
NOM	<i>Ets AS SERVICES</i>	<i>Ets SARDO</i>
ADRESSE	BP: Garoua – Tél.677 80 41 39/ 697 27 74 04  Courriel : sounaesiae@gmail.com	BP : Maroua – Tél.691 91 58 91/672 74 24 00
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	23 438 388	44 999 942
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	<b>23 438 388</b>	<b>21 913 142</b>
MOTIF DU REJET	Offre conforme pour l'essentiel mais financièrement troisieme	Offre conforme pour l'essentiel mais financièrement deuxieme



## COMMUNE DE BAFIA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/C-BAFIA/CIPM/2023 DU 09 JUIN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PONTS DEFINITIFS SUR LA RIVIERE GUEN PORTEE 15ML (MAISON DU PARTI-BIAMO) ET DENVER PORTEE 10ML (DENVERLYCEE TECHNNIQUE DE BAFIA) DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAFIA, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

L'appel d'offres porte sur l'exécution des travaux de construction des ponts définitifs sur La rivière Guen Portée 15ml (Maison du Partie-Biamo) et Denver Portée 10ml (Denver-Lycée Technique de Bafia) dans L'arrondissement de Bafia, Département De Mbam Et Inoubou, Région du Centre.

### 2. Consistance des prestations

Lesdits travaux dont la liste n'est pas exhaustive portent sur les tâches suivantes :

- Démolition et Dépose de l'ancien pont,
  - Dégagement au bulldozer,
  - Mise en forme de la plateforme y compris création de fossés et exutoires,
  - Construction de la déviation et maintien de la circulation,
  - A la peinture anticorrosive,
  - Aux coffrages ordinaires
  - A la mise en place des garde-corps mixtes,
  - A l'enrochement,
  - A la mise en place des panneaux type A,
  - A la mise en place des balises en BA,
  - A la construction des culées en maçonnerie de moellons,
  - A la construction du tablier en BA avec poutrelles métalliques sous chaussée,
  - A la mise en œuvre du béton de propreté, u A la mise en œuvre du béton armé, u Aux coffrages ordinaires.
- NB : S'en tenir au devis de la phase correspondante.**

### 3. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de Travaux Publics installés au Cameroun.

### 4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par la Ligne du Fonds Routier, Exercices 2023 et suivants.

### 5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Bafia, Service de la passation des Marchés.

### 6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Bafia, Service de la Passation des Marchés publics dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Cent mille (100 000) Francs CFA** auprès de la recette municipale de la Commune de Bafia. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.



## 7. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) l'original et (06) copies marqués comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Bafia, au plus tard le 12 juillet 2023 à 12 Heures, heure limite.

Elle devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/C-BAFIA/CIPM/2023 du 09 juin 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PONTS DEFINITIFS SUR LA RIVIERE GUEN PORTEE 15ML (MAISON DU PARTI-BIAMO) ET DENVER PORTEE 10ML (DENVER-LYCEE TECHNIQUE DE BAFIA) DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAFIA, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE (PHASE I). Financement : Budget MINTP - Ligne Fonds Routier ; Exercices 2023 et suivants. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** ».

## 8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 9. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilité par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en F CFA de ladite garantie est de **Un Millions deux Cent Mille (1 200 000) de Franc CFA**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité de l'Offre pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 10. Recevabilité des Offres

Les Offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des Offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation des Offres seront irrecevables.

**Sous peine de rejet, les Pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le Service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.**

Ces Pièces Administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des Pièces Administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres aura lieu le 12 juillet 2023 dès **13 heures précises** dans la salle des actes de la Commune de Bafia.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>er</sup> étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les Pièces Administratives (volume 1), - 2<sup>ème</sup> étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les Offres Techniques (volume 2)

- 3<sup>ème</sup> étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les Offres Financières (volume 3). Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 12. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

#### **a) Dossier Administratif incomplet pour :**

- Absence de l'original du cautionnement provisoire (caution de soumission) à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures accordé par la Commission Interne de Passation des Marchés.

#### **b) Offre Technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après :**

- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un Marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP ;
- Une note d'organisation et méthodologie ;
- Une attestation de capacité Financière ou de mise à la disposition du soumissionnaire d'une ligne de crédit, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances, pour préfinancer les travaux, objet de l'Appel d'Offres de référence, à hauteur d'au moins **Soixante Millions (60 000 000) de Francs CFA**.

**NB :** L'attestation de capacité Financière ou de mise à la disposition du soumissionnaire d'une ligne de crédit, assortie de la mention « **sans caution de notre part** » ou « **délivrée sans garantie de notre part** » ou « **sans responsabilité de notre part** » ou « **sans engagement de notre part** » ou **similaires**, est divergente par rapport à l'attestation attendue dans le cadre de l'Appel d'Offres de référence et par conséquent éliminatoire au sens des stipulations du critère éliminatoire).

- CV d'un Conducteur des Travaux remplissant les conditions de qualification et d'expérience demandées dans le RPAO ;

- Non justification de la possession en propre de l'un des matériels minimums suivants : Ø Une niveleuse ;

Un camion benne ;

Un Bulldozer ;

Une pelle escavatrice ;

Une pelle chargeuse ;

Une bétonnière ; Ø Un compacteur manuel.

#### **c) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :**

- Une soumission timbrée, datée signée et cachetée ;
- Le Bordereau des Prix (BPU) suivant le modèle avec indication des prix Hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages signé et cachetée à la dernière page ;
- Le Devis Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté ;
- Les Sous Détail des Prix quantifiés paraphés à toutes les pages.

#### **a) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièce non authentique ;**

#### **b) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et les Sous – Détails des Prix Unitaires ;**

#### **c) Non-respect du format de fichier des Offres (pour les cas de soumission en ligne uniquement) ;**

#### **d) N'avoir pas obtenu au moins un total de 25 critères sur l'ensemble des 35 critères essentiels.**

### Critères essentiels

L'évaluation des Offres Techniques sera faite sur 35 critères sur la base des critères essentiels cidessous :

#### **a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur 11 critères ;**

#### **b) Le matériel à mobiliser sur 20 critères ;**

#### **c) Les références du soumissionnaire sur 02 critères ;**

#### **d) La Visite des lieux sur 02 critères.**

**NB :** Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

## 13. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'Offre évaluée la moins disante et remplissant les critères Administratifs, Techniques et Financiers requis.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur Offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des Offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre Technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Commune de Bafia.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC **au 1517**

YAOUNDE le 8 Juin 2023

Le MAIRE

**ZINCHEM À BODIO Marthe Félicité**

# PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**COMMUNIQUE N° 032 /C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/SJPM/2022 DU 22 SEPT 2022 PORTANT  
PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS  
N°017/DC/MINEPAT/PROLAC/CSPM/RAF/SPM/SJPM/2022 DU 11/08/2022 RELATIF A LA SOUSCRIPTION  
D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DU PERSONNEL DE L'UNITÉ DE MISE EN ŒUVRE  
DU PROJET ET DE LEURS FAMILLES.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le **Coordonnateur National du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad** communique :

Conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) édition de juillet 2016, révision de novembre 2017 et août 2018, les résultats de la Demande de Cotations ci-dessus référencée se présentent comme suit :

<b>Nom du Pays :</b>	République du Cameroun
<b>Nom du Projet :</b>	Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad
<b>Numéro du Crédit :</b>	IDA 6643 - CM
<b>Intitulé du Marché :</b>	souscription d'une police d'assurance maladie en faveur du personnel de l'Unité de Mise en Œuvre du Projet et de leurs Familles
<b>Délai d'exécution</b>	<b>vingt-quatre (24) mois</b> dont douze (12) mois en tranche ferme et douze (12) mois en tranche conditionnelle.

### SOUSSIONNAIRE RETENU

NOM	<b>ZENITHE INSURANCE SA</b>
ADRESSE	BP 1540 DOUALA TEL 233 43 41 32  Courriel : info@zenitheinsurance.com
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	trente-neuf millions six cent soixante-trois mille quatre cent quatre-vingt-six 39 663 486 FCFA TTC
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	trente-neuf millions six cent soixante-trois mille cinq cent huit 39663508 FCFA TTC
<b>MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC)</b>	<b>trente-neuf millions six cent soixante-trois mille quatre cent quatre-vingt-six (39 663 486) FCFA</b>

SOUSSIONNAIRE EVALUE	
NOM	<b>COMPAGNIE PROFESSIONNELLE D'ASSURANCE DU CAMEROUN (CPA)</b>
ADRESSE	<b>BP 54 DOUALA TEL 657 49 06 90</b>  <b>Courriel : cpsiege@yahoo.fr</b>
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	cinquante millions quatre cent soixante-quinze mille cinquante-huit (50 475 058) FCFA TTC
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	<b>Non évalué</b>
Observation	<b>Offre non conforme pour l'essentielle</b>



## PROJET DE RELANCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU LAC TCHAD

**COMMUNIQUE N°019 /C/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/SJPM/2022 DU 15/07/2022 PORTANT  
PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS  
N°012/DC/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/SPM/2022 DU 25/05/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES MULTI USAGES A ENERGIE SOLAIRE AVEC CHATEAU EN  
BETON ARME : UN (01) A AFADE, UN (01) A KOKIO DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAKARY ET UN (01)  
A TANE DANS L'ARRONDISSEMENT DE GOULFEY DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI REGION DE  
L'EXTREME-NORD.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le **Coordonnateur National du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad** communique :

Conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) édition de juillet 2016, révision de novembre 2017 et août 2018, les résultats de la Demande de Cotations ci-dessus référencée se présentent comme suit :

**Nom du Pays :** République du Cameroun

**Nom du Projet :** Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad

**Numéro du Crédit :** IDA 6643 - CM

**Intitulé du Marché :** LOT 01 : Travaux de construction d'un forage multi usage à énergie solaire avec château en béton armé à Afade dans l'Arrondissement de Makary Département du Logone et Chari Région de l'Extrême-Nord.

**Délai d'exécution** Cent vingt (120) jours.

- **LOT 01 : Travaux de construction d'un forage multi usage à énergie solaire avec château en béton armé à Afade dans l'Arrondissement de Makary Département du Logone et Chari Région de l'Extrême-Nord.**

## SOUSSIONNAIRE RETENU

**NOM** ETS ANDJAGARA

**ADRESSE** BP KOUSSERI TEL : 677 64 45 08

**MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT** vingt neuf millions cent soixante quinze mille trois cent quatre 29 175 304 FCFA TTC

**MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE** vingt neuf millions cent soixante quinze mille trois cent quatre 29 175 304 TTC

**MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC)** vingt neuf millions cent soixante quinze mille trois cent quatre (29 175 304) FCFA

## SOUSSIONNAIRE EVALUE

<b>NOM</b>	ETS DJABIR
<b>ADRESSE</b>	TEL : 690 13 42 97
<b>MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT</b>	

30 194 213



MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	<b>30 194 213</b>
MOTIF DU REJET	Offre conforme pour l'essentiel mais financièrement deuxième

SOUSSIONNAIRE REJETE	
NOM	<b>ETS NERI-CHANCE</b>
ADRESSE	<b>BP : TEL : 696 83 90 57</b>
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	93 399 740
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	<i>non évalué</i>
MOTIF DU REJET	Offre non conforme : une seule offre déposée pour les trois lots (Une seule lettre de cotation, un seul devis) conformément à la mention dans la rubrique Consultation du Dossier de Demande de Cotations ou il à été précisé que : « Les entreprises intéressées peuvent soumissionner pour un (01) ou les trois (03) lots à la fois. Toutes fois un dossier distinct doit être présenté pour chacun des lots sollicités. ».

- **LOT 02 : Travaux de construction d'un forage multi usage à énergie solaire avec château en béton armé à Kokio dans l'Arrondissement de Makary Département du Logone et Chari Région de l'Extrême-Nord.**

### SOUSSIONNAIRE RETENU

NOM	<b>ETS ANDJAGARA</b>
ADRESSE	<b>BP KOUSSERI TEL : 677 64 45 08</b>
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	<b>vingt neuf millions trois cent quatre vingt un mille trois cent quatre vingt un (29 381 416 )FCFA TTC</b>
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	<b>vingt neuf millions trois cent quatre vingt un mille trois cent quatre vingt un (29 381 416 )FCFA TTC</b>
<b>MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC)</b>	<b>vingt neuf millions trois cent quatre vingt un mille trois cent quatre vingt un (29 381 416 )FCFA TTC</b>

SOUSSIONNAIRE EVALUE	
NOM	<b>ETS DJABIR</b>
ADRESSE	<b>TEL : 690 13 42 97</b>
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	30 194 213
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	<b>30 194 213</b>

MOTIF DU REJET	Offre conforme pour l'essentiel mais financièrement deuxième
<b>SOUSSIONNAIRE REJETE</b>	
NOM	<b>ETS NERI-CHANCE</b>
ADRESSE	<b>BP : TEL : 696 83 90 57</b>
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	93 399 740
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	<i>non évalué</i>
MOTIF DU REJET	Offre non conforme : une seule offre déposée pour les trois lots (Une seule lettre de cotation, un seul devis) conformément à la mention dans la rubrique Consultation du Dossier de Demande de Cotations ou il a été précisé que : « Les entreprises intéressées peuvent soumissionner pour un (01) ou les trois (03) lots à la fois. Toutes fois un dossier distinct doit être présenté pour chacun des lots sollicités. ».

- **LOT 03 : Travaux de construction d'un forage multi usage à énergie solaire avec château en béton armé à Tané dans l'Arrondissement de Goufey Département du Logone et Chari Région de l'Extrême-Nord**

### SOUSSIONNAIRE RETENU

NOM	GROUPEMENT ETS BOUKAR MOUSSA et ETS AL-AZIZA
ADRESSE	BP : KOUSSERI TEL : 697 36 93 46
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	vingt neuf millions (29 000 000 ) FCFA TTC
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	vingt neuf millions (29 000 000 ) FCFA TTC
<b>MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC)</b>	<b>vingt neuf millions (29 000 000 )FCFA TTC</b>

<b>SOUSSIONNAIRE REJETE</b>	
NOM	<b>ETS NERI-CHANCE</b>
ADRESSE	<b>BP : TEL : 696 83 90 57</b>
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	93 399 740
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	<i>non évalué</i>
MOTIF DU REJET	Offre non conforme : une seule offre déposée pour les trois lots (Une seule lettre de cotation, un seul devis) conformément à la mention dans la rubrique Consultation du Dossier de Demande de Cotations ou il a été précisé que : « Les entreprises intéressées peuvent soumissionner pour un (01) ou les trois (03) lots à la fois. Toutes fois un dossier distinct doit être présenté pour chacun des lots sollicités. ».

*KOUSSERI le 15 Juillet 2022*

*Le COORDONNATEUR*

***ABICHO MAHAMAT***



## COMMUNE DE MVANGAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001BIS/AONO/MO/CIPM/C-MVANGAN/2023 DU 06/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE A MEBEMENKO (1ÈRE PHASE) DANS LA COMMUNE DE MVANGAN.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2023, le Maire de la Commune de Mvangan, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un Centre de Santé Intégré à MEBEMENKO (1ère phase) dans la Commune de Mvangan :

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préliminaires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Béton armé en élévation ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Enduits, chapes et divers ;
- Revêtement Scellés ;
- Faux plafond ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie Métallique & Bois ;
- Électricité ;
- Peinture ;
- Fluide.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cinquante millions (50 000 000) FCFA.

### 4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

### 5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire n°57 27 100 02 641830 523316 821

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la Commune de Mvangan dès publication du présent avis.

### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat général de la Commune de Mvangan sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Mvangan d'une somme non remboursable de **75.000 (soixante-quinze mille) francs CFA.**

**8. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Mairie de Mvangan contre récépissé, **au plus tard le 04/07/2023 à 14 Heures** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001BIS/AONO/MO/CIPM/C-MVGAN/2023 DU 06/06/2023  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE A MEBEMENKO (1ère  
phase) DANS LA COMMUNE DE MVANGAN :  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

**9. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Cinq (05) mois.

**10. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 1 000 000 (un million) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

**11. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, la caution de soumission doit être produite en originale et les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

**12. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières **aura lieu le 04/07/2023 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mvangan dans la salle des actes de la Mairie de Mvangan.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

### 13. Critères d'évaluation

#### Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une caution de soumission ;
  2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
  3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière;
  4. L'absence du sous détail d'un prix unitaire quantifié;
  5. La note technique inférieure à 70% des "oui".
  6. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures après l'ouverture des offres;
- Sous peine de rejet, la caution de soumission du soumissionnaire doit être impérativement produites en originale, les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

#### 2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Un tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égale au montant prévisionnel du projet ; **oui/non**
  2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au deux tiers (2/3) du montant prévisionnel du projet ; **oui/non**
  3. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ; **oui/non**
  4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier); **oui/non**
  5. Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ; **oui/non**
  6. La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène) **oui/non**
  7. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site **oui/non**
- Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

### 14. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

### 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie de Mvangan, dès publication du présent avis.

MVANGANE le 6 Juin 2023

Le MAIRE

**MINSILI EBA Thomas**

## PRÉFECTURE DU HAUT NYONG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/RE/B13/SIGAMP/CDPMP/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DES FINANCES DU HAUT-NYONG À ABONG-MBANG, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINFI - EXERCICE 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction de l'Hôtel des Finances du Haut-Nyong à ABONG-MBANG, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est (**Lot Unique**).

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Lot 100 : TRAVAUX PREPARATOIRES;
- Lot 200 : ETUDES ? DOSSIER D'EXECUTION ;
- Lot 300 : TERRASSEMENT COMPLEMENTAIRES ;
- Lot 400 : TRAVAUX DE BETON ET DE BETON ARME ;
- Lot 500 : TRAVAUX DE MACONNERIES ;
- Lot 600 : CHARPENTE ? COUVERTURE ? PLAFOND
- Lot 700 : MENUISERIE BOIS ET METALLIQUE
- Lot 800 : CARRELAGE;
- Lot 900 : PLOMBERIE ET SANITAIRE
- Lot 1000 : ELECTRICITE COURANT FORT;
- Lot 1100 : COURANT FAIBLE ;
- Lot 1200 CLIMATISATION
- Lot 1300 : ETANCHEITE
- 1400 : PEINTURE ET VERNIS

### 3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel = **766 181 315 (Sept cent soixante-six millions cent quatre-vingt-un mille trois cent quinze) Francs CFA TTC**

### 4. Allotissement

**Lot Unique**

### 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine des Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINFI, EXERCICE 2023.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Préfecture d'ABONG-MBANG, Structure Interne de Gestion des Marchés Publics, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Trois cent mille (300 000) francs CFA** à la **Recette des Finances du Haut-Nyong à ABONG-MBANG**.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Préfecture d'ABONG-MBANG, Structure Interne de Gestion des Marchés Publics, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Trois cent mille (300 000) francs CFA** à la **Recette des Finances du Haut-Nyong à ABONG-MBANG**.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture d'ABONG-MBANG, sans aucune indication sur l'identité du Soumissionnaire sous peine de rejet, au plus tard le **07 Juillet 2023 à 11 h 00 min précises**, et portera les mentions suivantes :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/RE/B13/SIGAMP/CDPMP/2023 DU 06 JUIN 2023  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DES FINANCES DU HAUT-NYONG À  
ABONG-MBANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST ((Lot Unique).  
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de douze (12) mois , délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances, soit **7 661 813 (Sept millions six cent soixante un mille huit cent treize) Francs CFA**.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **1%** du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois**.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Préfecture d'Abong-Mbang le **07 Juillet 2023 à 12 h 00 min précises** , par la Commission Départemental de Passation des Marchés Publics du Haut-Nyong, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### A Critères éliminatoires :

#### a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;

#### b. Offre technique

- 1) Absence de déclaration sur l'Honneur de n'avoir abandonné aucun marché pendant les trois (03) dernières années.
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) Absence de la preuve de réalisation au cours des cinq (05) dernières années d'un projet de bâtiment d'un montant d'au moins 300 000 000 (trois cent millions) Francs CFA  
Toutes Taxes Comprises.

#### c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
  - 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;
  - 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;
- N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

### B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- a) Déclarations sur l'Honneur
- b) Personnels d'encadrements ;
- c) Moyens matériels ;
- d) Expérience de l'Entreprise;
- e) Situation Financière ;
- f) Méthodologie, organisation et plannings ;

**N.B : Les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70% seront examinées (soit 53 « oui » sur 75). Si aucune offre n'obtient le pourcentage requis de 70%, seule(s) l'(ou les) offre(s) financière (s) du (ou des) soumissionnaire(s) ayant obtenu(s) la note technique la plus élevée sera (ou seront) examinée(s).**

## 15. Attribution

Sous réserve des dispositions de l'Article 103 (1) du décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics, le Marché à élaborer sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ; sous réserve des dispositions du Nota Bene du point 9.B du présent avis d'appel d'offres;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

- 1- Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Préfecture d'ABONG-MBANG, Structure Interne de Gestion des Marchés Publics, aux numéros de téléphones : 673 553 718/656 532 338.
- 2- Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

BERTOUA le 6 Juin 2023

Le PRÉFET

**MACHE NJOUONWET JOSEPH BERTRAND**

## COMMUNE DE LOLODORF

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C.LOLO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 12/05/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CENTRE DE SANTE URBAIN DE LOLODORF DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOLODORF, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Lolodorf, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CENTRE DE SANTE URBAIN DE LOLODORF DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOLODORF, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- Travaux préparatoires - études ;
- Démolitions et Terrassements ;
- Maçonnerie et Fondations ;
- Maçonneries - élévations ;
- Charpente - couverture;
- Menuiserie bois et en alu vitre;
- Électricité ;
- plomberie sanitaire ;
- Revêtements et peinture ;

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de : 30 000 000FCFA;

### 4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

### 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le fond propre de la commune (redevance forestière).

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de Lolodorf.

## 7. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de Lolodorf sur présentation de l'originale d'une quittance de versement à la Recette municipale de la Commune de Lolodorf d'une somme non remboursable de **Cinquantemille (50 000) francs CFA**.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Commune de Lolodorf, **au plus tard le 23/06/2023 à 12 Heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C.LOLO/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 12/05/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CENTRE DE SANTE URBAIN DE LOLODORF DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOLODORF, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 600 000 (Six Cent mille) F CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres .

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou des compagnies d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps **le 23/06/2023 à 13 Heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Lolodorf.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 13. Critères d'évaluation

### 1) Critères d'évaluation

Les critères d'évaluations sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels

a) Absence de caution de soumission à l'ouverture des plis ;

- b) Absence et/ou non-conformité, après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis, d'au moins une des pièces du dossier administratif
- c) Fausses déclarations ou pièces falsifiées ou non authentiques (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- d) Fausse déclaration, documents falsifiés ou non authentiques;
- e) Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un Marché Public au cours des trois dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établie par le MINMAP
- f) Offre technique incomplet
- g) Non-conformité du rapport de visite de site ;
- h) Non satisfaction, d'au moins, 70% des critères essentiels, soit 14 OUI/20;
- i) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :
- Une soumission timbrée, datée, signée et cachetée ;
  - Le bordereau des prix (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, paraphé à toutes les pages, daté, signé et cacheté à la dernière page ;
  - Le devis quantitatif et estimatif : Paraphé sur chaque page. Date, signature et cachet du soumissionnaire à la dernière page.
  - Les sous détails des prix quantifiés : parape et cachet du soumissionnaire sur chaque page.
- j) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

**Critères essentiels**

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Capacité financière	Oui/Non

**14. Attribution**

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante.

**15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Commune de Lolodorf. Tel. : 696 99 98 21 / 673 14 40 65.

*LOLODORF le 12 Mai 2023*

*Le ADMINISTRATEUR*

***NOMO ONGUENE Antony***

**COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E**

**COMMUNIQUÉ N°09/C/CAN2/SG/UPE/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL I OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N° 07 /AONO/CAN-2/CDPM/2023 DU 04 AVRIL 2023, POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE QUARANTE CINQ (45) LAMPADAIRES SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES DANS LES ARTERES DE NKONGSAMBA 2EME (EKANGTE-MBENG : 15, NDOGMOA-MBENG : 10, NDOGMOA : 05, SOSSO : 05, TERRE ROUGE : 05 ET KILOMBO : 05) DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2EME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2e, communique :

PAR DECISION **09/DM/CAN2/SG/UPE/2023 DU 22 MAI 2023**

L'Ets ci-dessous a été retenu comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres suscite.

<b>Intitule du projet</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant TTC (FCFA)</b>	<b>Délai de livraison</b>
fourniture et installation de quarante cinq (45) lampadaires solaires photovoltaïques dans les artères de nkongsamba 2eme (ekangte-mbeng : 15, ndogmoa-mbeng : 10, ndogmoa : 05, sosso : 05, terre rouge : 05 et kilombo : 05) dans l'arrondissement de nkongsamba 2eme, departement du moungo, region du littoral.	ETS LDI, Tel : 979 70 94 77	43 999 763 (quarante trois millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille sept cent soixante trois) francs CFA	Quatre vingt . dix (90) jours

Ledit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service Ressources Humaines (Unité Promotion Economique) de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2' pour la mise au point au contrat correspondant.

*NKONGSAMBA le 22 Mai 2023*

*Le MAIRE*

**SAMEN Patrice**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N°1304-23/ADC/DG/DG.A/DG.M/DG.MT/TAPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 15/03/2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N°0628-23/ADC/DG/DG.A/DG.M/DG.MT/ta du 06/09/2023**, La lettre-commande relative à la réfection de l'étanchéité de l'auvent de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Maroua-Salak (phase I)., a été attribuée au **Groupement PAJO CONSULENS/ SEMIC BTP Sarl, Tél : 699 20 45 47, BP : 34761 Yaoundé**, pour un montant toutes taxes comprises de **quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-quatre mille deux cent quatre-vingt-treize (49 984 293) FCFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 6 Juin 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU THOMAS**

## COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E

**DECISION N°004/DM/CAN2/SG/UPE/2023 DU 10/02/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE  
LETTRE-COMMANDE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2eme,  
(Autorité Contractante)**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi no 2019/024 du 24 Decembre 2019 portant Code General des Collectivites  
Territoriales Decentralisees ;

Vu le decret N° 2011/0408 du 09 decembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Decret N° 77/91 du 25 Mars 1977 determinant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicat des Communes  
et Etablissements Communaux modifie et complete par le decret n° 77/285 du 03 Aout 1977 ;

Vu le claret N°2001/048 du 23 fevrier 2001 portant creation, organisation et fonctionnement de l'Agence de Regulation  
de Marches Publics ;

Vu le Decret N°2008/019 du 17 Janvier 2008 portant creation de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2eme;

Vu le Decret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et completant certaines dispositions du

decret n° 2001/048 du 23 fevrier 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Regulation des Marches  
Publics

Vu le Decret n° 2001/048 du 23 fevrier 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Regulation des  
Marches Publics ;

Vu le Decret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalites d'application du regime fiscal et douanier des  
marches publics ;

Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative a la passation et au controle de l'execution des Marches Publics  
;

Vu le Decret N°2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marches Publics

Vu la Circulaire N°0000242/C/MINFI du 30 Decembre 2020 portant instructions relatives a l'execution des Loix de  
Finances, au suivi et au controle de l'execution du Budget de l'Etat, et des Autres Entites Publiques pour l'exercice 2021  
;

Vu la Circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des regles regissant la passation, l'execution et le  
controle des marches publics ;

Vu la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalites de gestion de laperformance du systeme des  
marches publics ;

Vu la Circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalites de gestion des changements des conditions  
economiques des marches publics ;

Vu la Decision N°000001111/D/CAB/MINMAP/SG/DAJ du 07 Fevrier 2018 portant designation des Presidents des  
Commissions Departementales de Passation des Marches Publics ;

Vu la Decision N°02/D/PREFET MOUNGO/CDPM-MGO/22 du 25 Avril 2022 portant designation des Membres de la  
Sous-commission d'Analyse des Offres relatives aux Appels d'Offres Nationaux ouverts du 04 Avril dans la Commune  
d'Arrondissement de Nkongsamba 2' ;

Vu l'Arrêté No 000130/A/MINDDEVEL du 3 Mars 2020 constatant l'Election de Monsieur

SAMEN Patrice au poste du Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2'

Considerant l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/CAN-2/CDPM-MGO/2023 du 03 Janvier 2023 pour les  
travaux de construction de seize (16) Logements Sociaux de Type T2 et T3 dans la Commune d'Arrondissement de  
Nkongsamba 2eme;

Considerant le Proce-verbal de proposition d'attribution de la Commission Departementale de Passation des Marches  
Publics du Moungo, du 04 Fevrier 2023;

**DECIDE :**

**Article 1er : La STE TECO BTP SARL; Tel: +237 694089958, BP: 4019 Douala , a ete retenue comae  
Adjudieataire de l'Appel d'Offres N°001/AONO/CAN-2/CDPM-MGO/2023 du 03 Janvier 2023 pour les travaux de  
construction de seize (16) Logements Sociaux de Type T2 et T3 dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba  
2', pour un montant TTC de **246 585 458 (Deux cent quarante-six millions cinq cent quatre-vingt-cinq mine quatre  
cent cinquante-huit) ; pour un delai d'execution de Huit (08) mois.****

**Article 2 :** La presente Decision sera enregistree et publiee partout on besoin sera.

*NKONGSAMBA le 10 Février 2023*

*Le MAIRE*

**SAMEN Patrice**

# HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'ANALYSE DES PIECES ADMINISTRATIVES ET DES OFFRES TECHNIQUES RECUES EN REPONSE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 04 MAI 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT R+2 POUR L'ADMINISTRATION MÉDICALE A L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala porte à la connaissance des Bureaux d'Études Technique (BET) ou groupement de Bureaux d'Études Techniques ayant soumissionné à l'Avis d'Appel d'Offres sus-évoqué, qu'à l'issue du processus d'analyse des pièces administratives et des offres techniques, les résultats se présentent comme suit :

N°	Raison Sociale	Note (N)	Rang	Observation
01	Groupement SIMPLEX-ETS NEC	96,5/100	1 <sup>er</sup>	Qualifié (N?85)
02	Groupement CERIDD-ND BULTSHINE	85,5/100	2 <sup>e</sup>	Qualifié (N?85)
03	CREACONSULT	83/100	3 <sup>e</sup>	Disqualifié
04	Groupement GE-INTEGC	74.5/100	4 <sup>e</sup>	Disqualifié

Les Bureaux d'Études Technique (BET) ou groupement de Bureaux d'Études Techniques qualifiés sont informés que l'ouverture des offres financières aura lieu le Mardi, 13 Juin 2023 à 13h dans la salle de réunion de la "Direction des Ressources Financières" en G 402.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin le sera.

*DOUALA le 9 Juin 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NAMME LUMA HENRY**

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**DECISION N°05307/23/DG/DAG/S-DAMP/SMP/AH DU 06/06/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°041/23/AONO/SDCC/CLPM DU 22/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE A L'USINE D'EGRENAJE DE NGONG**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Vu** L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

**Vu** la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

**Vu** Le décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux entreprises publiques;

**Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;

**Vu** la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

**Vu** la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

**Vu** la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

**Considérant** Le Dossier d'Appel d'Offres national Ouvert N°041/23/AONO/SDCC/CIPM du 22/03/2023 pour les travaux de construction d'un mur de clôture à l'usine d'égrenage de Ngong;

**Considérant** La Lettre N°062/22/SDCC/CIPM du 31 mai 2023 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

## **DECIDE :**

**Article 1er:** Les Ets AMD B.P 3776 Yaoundé sont retenues comme adjudicataires de la lettre commande relatives à la consultation susmentionnée:

Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
Unique	Ets AMD B.P 3776 Yaoundé	67 429 316	120 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 6 Juin 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOURRAIN Henri Pierre**

# COMMUNE DE OULI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ DE TRENTE(30) COMPTOIRS ET UN BLOC TOILETTE A TROIS(03) COMPARTIMENTS A MBELEBINA ; DANS LA COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de OULI, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour La réalisation des travaux de construction d'un hangar de marché de trente(30) comptoirs et un bloc toilette à trois(03) compartiments à **MBELEBINA**.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Elévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Aménagement VRD.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de : **Trente (30 000 000) FCFA TTC.**

## 4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2023.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de OULI, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de OULI, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale d'OULI, d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000 ) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d' Appel d' Offre.**

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies** respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de OULI au plus tard le **04 Juillet 2023 à 10 heures** précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ DE TRENTE(30) COMPTOIRS ET UN BLOC TOILETTE A TROIS(03) COMPARTIMENTS A MBELEBINA ; DANS LA COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

**FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2023.**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **cent vingt jours (120) jours** et d'un montant de **2% du montant prévisionnel**, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30<sup>ème</sup>) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. **Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.**

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** à la date initiale de remise des offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de OULI à OULI, le **04 Juillet 2023 à 11 heures** précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

### 1.1.1. Critères éliminatoires

#### 1.1.1.1. Pièces administratives:

- a) Absence de la Caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité ou absence d'une pièce quarante-huit heures (48) heures après l'ouverture des offres.

#### 1.1.1.2. Offre technique:

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- e) Non obtention de **vingt (20)** critères sur **vingt-cinq (25)** à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

#### 1.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

### 1.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;
- d) L'Attestation de non redevance en cours de validité (01 critère) ;

e) Attestation de solvabilité financière de **Dix millions (10 000 000) FCFA** (01 critère).

## 15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Mairie de OULI.

*OULI le 6 Juin 2023*

*Le MAIRE*

**ABAH LEVY**

# COMMUNE DE OULI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE D'UNE PISTE AGRICOLE OULI - GOUSANGA, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE OULI, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux **d'ouverture d'une piste agricole OULI-GOUSANGA**, Département de la Kadey, Région de l'Est.

## 2. Consistance des prestations

Ces travaux vont se distinguer en deux phases:

### - phase 1 : travaux mécanisés,

*Faisant appel à la HIEQ (Haute Intensité d'Equipement)*

- le dégagement mécanique ;
- le reprofilage simple y compris la création des fossés et exutoires.

### - phase 2 : travaux manuels,

(Exécutés par **les populations riveraines**)

- la pose des barrières de pluie;
- la pose de panneaux d'indication de chantier.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de :

N° Lot	Désignations	Montant TTC F CFA	Caution de soumission (1%)
01	OUVERTURE D'UNE PISTE AGRICOLE OULI - GOUSANGA	35 000 000	350 000 CFA

## 4. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2023.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Mairie de OULI, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de OULI, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette municipale d'OULI, d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre.**

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de OULI au plus tard **le 05 Juillet 2023 à 10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR  
L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE D'UNE PISTE AGRICOLE OULI - GOUSANGA, DEPARTEMENT DE  
LA KADEY, REGION DE L'EST.**

**" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant **1%** du coût prévisionnel ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de OULI le **05 Juillet 2023 à 11 heures** précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation



1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

1) Absence de la Caution de soumission ;

2) Pièce falsifiée ;

3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

1. **b. Offre technique**

1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;

3) Offre technique incomplète ou non conforme.

1. **c. Offre Financière**

1) Offre financière incomplète ;

2) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire d'une tâche quantifiée;

**N.B** : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	DESIGNATION CRITERES ESSENTIELS	EVALUATION		OBSERVATIONS
I	Personnel d'encadrement	3		
II	Références techniques de l'entreprise	2		
III	Matériels et équipements essentiels	3		
IV	Méthodologie d'exécution	2		
V	Capacité financière	2		
VI	Compréhension du projet	5		
VII	Présentation des offres	3		
<b>TOTAL</b>		<b>20</b>		

**Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de oui supérieur ou égal à 70% de l'évaluation technique, (soit au moins 14 oui sur 20) seront examinées.**

## 15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins disante.**

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Mairie de OULI.

*OULI le 6 Juin 2023*

*Le MAIRE*

**ABAH LEVY**

**COMMUNE DE NKONGSAMBA 2E**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/CAN-2/CDPM/2023 DU 08/05/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE « CARREFOUR LEROY-RN5, AVEC BRETELLE PETIT MARCHÉ » ; LONGUE DE 2,00 KM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2EME, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : FONDS ROUTIERS/ MINTP EXERCICE 2023 ET SUIVANTS**

**FINANCEMENT**  
FONDS ROUTIER (FR) , FONDS ROUTIERS / MINTP

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2<sup>ème</sup>, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2<sup>ème</sup>, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux d'entretien de la route « carrefour Leroy-RN5, avec bretelle petit marché » ; Longue de 2,00 km ; dans l'Arrondissement de Nkongsamba 2<sup>ème</sup>, Département du Moungo, Région du Littoral.

**2. Consistance des prestations**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent l'entretien de la route « carrefour Leroy - RN5, avec bretelle petit marché » ; Longue de 2,00 km », dans l'Arrondissement de Nkongsamba 2<sup>ème</sup>.

Lot	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Unique	Entretien de la route « carrefour Leroy-RN5, avec bretelle petit marché » ; Longue de 2,00 km	Nkongsamba 2	Nkongsamba 2 <sup>ème</sup>	Commune de Nkongsamba 2 <sup>ème</sup>

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux de réhabilitation, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

- Installation
- Nettoyage et terrassements
- Assainissement – drainage
- Ouvrage d'art
- Signalisation et équipement de sécurité
- Divers

**3. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

***NB : Toutefois, les entreprises ayant abandonné les travaux ou en cours de réalisation de l'année précédente ne pourront pas prendre part à la consultation.***

**4. Financement**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le fonds routiers de l'Exercice 2023 et suivants du MINTP, en Ressources transférées, suivant le tableau ci-après :

Lot	Nature de la prestation	Montant prévisionnel TTC	Imputation budgétaire
-----	-------------------------	--------------------------	-----------------------

Unique	Entretien de la route « carrefour Leroy-RN5, avec bretelle petit marché » ; Longue de 2,00 km	200 000 000 (deux cent millions) Francs CFA	
--------	---	---	--

### 5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, au secrétariat particulier de la commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2<sup>ème</sup>, Maître d'Ouvrage.

### 6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2<sup>ème</sup> dès Publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement à la Recette Municipale de la commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2<sup>ème</sup>, d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

### 7. Remises des offres **New(Additif)**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la **Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2<sup>ème</sup>**, au plus tard le **21/06/2023, à 12 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°013/AONO/CAN-2/CDPM/2023 DU 08/05/2023  
POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE « CARREFOUR LEROY-RN5, AVEC BRETELLE PETIT  
MARCHE » ; LONGUE DE 2,00 KM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 2<sup>ème</sup>, DEPARTEMENT DU  
MOUNGO, REGION DU LITTORAL  
Financement : FONDS ROUTIERS/ MINTP, Exercice 2023 et suivants  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

### 8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre vingt dix (90) jours calendaires**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

### 9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou par une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **4 000 000 (quatre millions) Francs CFA**.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Toutefois, l'absence de la caution de soumission à l'ouverture entraîne le rejet de l'offre.

**NB : Les différentes parties de chaque offre doivent être séparées par des intercalaires de couleurs dans les originaux et dans les copies.**

**Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.**

### 10. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **21/06/2023, à 13 Heures précises**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) du Moungo dans la salle de conférence de la Préfecture.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

## 11. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire par laquelle il atteste ne pas figurer sur la liste des entreprises interdites de la commande publique ;
- g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- h) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
  - Une soumission ;
  - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
  - Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
  - Le sous-détail des prix unitaires ;
- i) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

### Critères Essentiels :

- i. Références de l'Entreprise ;
  - ii. Rapport de visite de lieux ;
  - iii. Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire par laquelle il atteste ne pas figurer sur la liste des entreprises interdites de la commande publique ;
  - iv. Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
  - v. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
  - vi. Expérience du personnel d'encadrement ;
  - vii. Méthodologie et Planning d'Exécution ;
- Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 23 Oui /28 soit au moins 80 % des critères essentiels énumérés ci-dessus, évalué conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

## 12. Attribution

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 2<sup>ème</sup>, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée la moins-disante (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

## 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90 jours** à compter de la date fixée pour la remise des offres.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvrage, à la commune d'arrondissement de Nkongsamba 2<sup>ème</sup>, aux heures ouvrables.

### Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

NKONGSAMBA le 8 Mai 2023

Le MAIRE

**SAMEN Patrice**

## COMMUNE DE LOLODORF

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N°07/AONO/COM.LOLO/SIGAMP/CIPM/2023 DU 25/05/2023 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE D'UNE  
PISTE AGRICOLE DANS LA LOCALITE DE BIKALLA, 05 KM DE LONG, DANS LA COMMUNE DE  
LOLODORF, DÉPARTEMENT DE L'OCEAN, RÉGION DU SUD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Lolodorf, Autorité Contractante, lance pour le compte du gouvernement un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des opérations sus-indiquées. L'appel d'offres porte sur les travaux d'ouverture d'une piste agricole dans la localité de Bikalla, 05km de long dans la Commune de Lolodorf, Département de l'Océan, Région du Sud.

### 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Installations de chantier ;
- Nettoyage et terrassement ;
- Ouvrage de franchissement type buse (03);
- Purge de marécage (03).

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de 30 000 000 (Trente millions) FCFA.

### 4. Allotissement

Projet avec un lot unique.

### 5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le BIP MINADER.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Lolodorf, dès publication du présent avis ou sur le site web de l'ARMP.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Lolodorf, tél. : 696999821/673144065 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille(50 000) FCFA**, à la Recette Municipale de Lolodorf, représentant les frais d'acquisition dudit dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

## 9. Remises des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Volume 1 : Pièces administratives ;
- Volume 2 : Offre Technique ;
- Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des Offres (Volume 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devront être déposées au Secrétariat de la SIGAMP de la Commune de Lolodorf contre récépissé, **au plus tard le 23/06/2023 à 12 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N°07/AONO/COM.LOLO/SIGAMP/2023 DU 25/05/2023 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE D'UNE PISTE  
AGRICOLE DANS LA LOCALITE DE BIKALLA, 05KM DE LONG, DANS LA COMMUNE DE LOLODORF,  
DÉPARTEMENT DE L'OCEAN, RÉGION DU SUD ».**

**« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à trois (03) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances, dont le montant est de Six cent mille (600 000) Francs CFA.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original. Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Un délai supplémentaire d'au plus quarante-huit (48) heures est accordé aux candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO ou absentes, pour soit fournir des informations supplémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et **aura lieu le 23/06/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des Actes de la Mairie de Lolodorf. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres

## 14. Critères d'évaluation

### Critères Éliminatoires

- 1) Pièces administratives absentes ou non conformes et non régularisées 48h après l'ouverture des offres;
- 2) Absence d'une caution de soumission
- 3) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 4) Absence d'une capacité financière de Dix millions (10 000 000) Frs CFA
- 5) Absence d'un prix unitaire quantifié,
- 6) Absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié
- 7) Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels

### Critères essentiels

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- 1) présentation générale de l'offre
- 2) références de l'entreprise
- 3) moyens logistiques
- 4) personnel de l'entreprise
- 5) organisation, planning, méthodologie

**6) Matériel en propre ou en location**

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Capacité financière	Oui/Non
6	Matériel en propre ou en location	Oui/Non

**15. Attribution**

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

**16. Durée Validité des Offres**

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Lolodorf. Tél. : 696 999 821 / 673 144 065

*LOLODORF le 25 Mai 2023*

*Le ADMINISTRATEUR*

***NOMO ONGUENE Antony***

# COMMUNE DE OULI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A TOCKTOYO, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. ( EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de OULI, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour La réalisation des travaux de construction d'une Auberge municipale dans la commune d'OULI.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Elévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Aménagement VRD.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de : **Vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA.**

## 4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2023.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de OULI, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de OULI, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale d'OULI, d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000 ) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d' Appel d' Offre.**

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en Sept (07)** exemplaires dont **un original et six (06) copies** respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de OULI au plus tard le **04 Juillet 2023 à 10 heures** précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

# «AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2023 DU 06 JUIN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A TOCKTOYO, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

**FINANCEMENT** : BIP, EXERCICE 2023.

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **cent vingt jours (120) jours** et d'un montant de **2% du montant prévisionnel** par lot, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30<sup>ème</sup>) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. **Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.**

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** à la date initiale de remise des offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de OULI à OULI, le **04 Juillet 2023 à 11 heures** précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

### 1.1.1. Critères éliminatoires

#### 1.1.1.1. Pièces administratives:

- a) Absence de la Caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité ou absence d'une pièce quarante-huit heures (48) heures après l'ouverture des offres.

#### 1.1.1.2. Offre technique:

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- e) Non obtention de **vingt (20)** critères sur **vingt-cinq (25)** à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

#### 1.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

### 1.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;
- d) L'Attestation de non redevance en cours de validité (01 critère) ;

e) Attestation de solvabilité financière de **Dix millions (10 000 000) FCFA** (01 critère).

## 15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Mairie de OULI.

*OULI le 6 Juin 2023*

*Le MAIRE*

**ABAH LEVY**

**COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E**

**AVIS DE CONSULTATION N° 01/AC/CABAFIII/CIPM/2022 DU 02/06/2023 POUR L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM AU BENEFICE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM III**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du budget de fonctionnement de rEtat pour le compte de l'exercice 2023, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3ème lance une consultation en procédure d'urgence pour l'acquisition du paquet minimum au bénéfice des écoles primaires publiques de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3ème

**2. Cout Prévisionnel**

24 274 000 (vingt-quatre million deux cent soixante-quatorze mille) FCFA ;

**3. Allotissement**

N/A

**4. Participation et origine**

La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine.

**5. Financement**

La prestation objet de la présente consultation est financée par le MINEDUB, exercice 2023.

**6. Consultation du Dossier**

la demande de cotation peut être consultée aux heures ouvrables à la Mairie de Bafoussam 3ème (Secrétariat du Maire), dès publication du présent avis.

**7. Acquisition du Dossier**

Le Dossier de consultation peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Bafoussam III, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de quarante cinq mille (45 000) francs CFA auprès de la recette municipale de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam III;

**8. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont 01 (un) l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Bafoussam 3ème (Secrétariat du Maire) au plus tard le 26/06/2023 à 09 heures, heure locale sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :

**A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT».**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de trente (30) jours pour compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de la livraison.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 485 480 (quatre cent quatre vingt cinq mille quatre cent quatre vingt) FCFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres dont la liste est annexée.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement de consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, après l'obtention par la Commission de passation des Marchés de la preuve de publication de l'avis d'appel d'offres et des additifs éventuels dans le site de l'ARMP. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 26/06/2023 par la Commission de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 111 siégeant dans la Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission ;
- Pièce administrative absente et non régularisée dans les quarante-huit (48) heures après l'ouverture des offres;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- pièce administrative non conforme et non régularisée dans les quarante-huit (48) heures après l'ouverture des offres;
- Offre non conforme aux prescriptions du descriptif technique ;
- Absence détaillé d'un élément du descriptif technique ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BRU ;
- Soumissionnaire figurant sur la liste des entreprises suspendues par l'ARMP pour l'année 2023 ;
- Non-conformité du modèle de soumission.

## 14. Attribution

La Commission Interne de passation des marchés propose à l'attribution, au soumissionnaire dont l'offre est entièrement conforme aux exigences administratives et aux prescriptions du descriptif technique et est la moins-disante. Le Maître d'Ouvrage décide de l'attribution et publie

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service technique de la Mairie de Bafoussam 3ème dès publication du présent avis.

*BAFOUSSAM le 2 Juin 2023*

*Le MAIRE*

**NDEFONKOU Daniel**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

ou

Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**